

Revue électronique de Psychologie Sociale

La Revue électronique de Psychologie Sociale se veut une revue de vulgarisation scientifique de la psychologie sociale en langue française. Elle se donne pour objectif de rendre les savoirs scientifiques compréhensibles et accessibles pour un large public sans pour autant renoncer à la rigueur scientifique. La *Revue électronique de Psychologie Sociale* (RePS) est une revue éditée par l'Association francophone de Psychologie Sociale (AfPS) disponible à l'adresse <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.

NUMÉRO 3 – 2008 ■ Lettre éditoriale ■ Présentation par Nadine CHAURAND et Markus BRAUER ■ La déviance par Nadine CHAURAND et Markus BRAUER ■ L'Effet Brebis Galeuses : réactions à la déviance en contextes entre groupes par Isabel PINTO et José MARQUES ■ L'alcool rend-il agressif ? par Laurent BÈGUE et Baptiste SUBRA ■ Déviance et attitudes disciplinaires : une approche représentationnelle par Christian STAERKLÉ ■ Le contrôle social : les réactions à la déviance et leurs déterminants par Peggy CHEKROUN ■ Procédure de soumission



2008 numéro 3

ISSN 1961-9030

Photographie de couverture prise par Hugo* le 29 janvier 2007

<http://www.flickr.com/photos/hughes_leglise/>



La *Revue électronique de Psychologie Sociale* est soumise à une licence Creative Commons : l'ensemble de la revue peut être librement diffusé et utilisé sans demande auprès de l'éditeur à condition que les auteurs et la revue soient cités et qu'aucune modification ne soit apportée au texte original. Pour toute autre utilisation, un accord exprès de l'éditeur, préalable et écrit, est nécessaire.

Lettre éditoriale

Olivier Codou, Fabrice Gabarrot, David Vaidis

Nous sommes heureux de vous présenter le troisième numéro de la Revue électronique de Psychologie Sociale (RePS). Comme annoncé lors de la précédente lettre éditoriale, ce numéro constitue un numéro spécial sur la thématique de la déviance. Nadine Chaurand et Markus Brauer nous ont fait l'honneur d'encadrer ce numéro spécial.

Nadine Chaurand et Markus Brauer ouvrent cette thématique par une présentation des enjeux et définitions. Un large panel de la littérature sur la déviance en psychologie sociale est abordé. Isabel Pinto et José Marques, Laurent Bègue et Baptiste Subra, Christian Staerklé, et enfin Peggy Chekroun, y développent plusieurs théories et problématiques du champ.

Nous vous remercions encore une fois de l'intérêt que vous portez à la revue, pour votre motivation et votre impatience à voir sortir ce nouveau numéro. Et cela, malgré les quelques contraintes qui ont ralenties la parution de ce numéro. Des ajustements techniques ont été réalisés et nous devrions à l'avenir ne plus accuser de retard.

Enfin, nous pouvons dès à présent vous annoncer que le prochain numéro prévu pour juin sera également un numéro thématique : les émotions en psychologie sociale. À cette occasion, Armelle Nugier sera invitée pour encadrer ce prochain numéro.

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Le comité éditorial.

Éditorial #3



Nadine Chaurand, Markus Brauer

Quelques lignes de présentation (comme pour les « habituels » éditos) ? David, Fab, Olivier ?



Étymologiquement, le mot « déviance » vient de deviare, qui signifie « s'écarter du (droit) chemin, ne pas suivre les voies établies » par les autres et par la société. Rapidement cette définition va avoir un sens littéral (conservé dans « déviation ») et un sens figuré, attesté en français dès le 14^e siècle dans la traduction des Ethiques d'Aristote par Oresme, traduit dans l'idée de déviance. La déviance qualifie ainsi tout individu, toute attitude ou tout comportement qui ne correspond pas aux règles de vie suivies dans la société, qui n'est « pas comme les autres ».

Il existe évidemment une grande variabilité dans les comportements humains, chaque individu étant unique et agissant de manière personnelle. De ce fait, les règles de vie (les « normes ») de la société ne sont pas définies de façon stricte, mais avec une certaine tolérance. Ainsi, il faut qu'un individu s'écarte de manière significative de ces règles pour que l'on qualifie son comportement de déviant.

De façon générale, la déviance a une connotation négative, cela représente quelque chose de dangereux, voire de menaçant, pour l'individu ou pour le fonctionnement de la société même. Le criminel, le malade mental, le pervers sexuel ou le simple marginal sont autant de déviants qui remettent en cause notre bien-être individuel et le bon ordre de la vie en société. En tant que tel, la déviance a longtemps été conçue comme quelque chose qu'il fallait éviter (éviter d'être déviant ou de commettre des actes déviants, et éviter de se trouver face à des personnes ou des comportements déviants). Il nous faut être de « bons garçons » et de « bonnes filles » et se tenir à l'écart des « mauvaises fréquentations ». En corollaire, la déviance a été considérée comme quelque chose qu'il fallait combattre, qu'il fallait supprimer, soit en

l'empêchant d'apparaître (par des menaces ou des sanctions à l'encontre de son auteur), soit en faisant en sorte de la faire disparaître (le plus souvent en excluant l'auteur de façon symbolique ou réelle de la société). La déviance est donc dans la majorité des cas étudiée de pairs avec les réactions qu'elle suscite de la part des témoins.

De fait, il existe des formes diverses de déviance qui ont donné lieu à des conceptions différentes, selon les caractéristiques de la norme qui est transgressée : on peut qualifier de déviant une attitude, un comportement, ou un individu, qui s'écarte, de façon plus ou moins volontaire, des règles en vigueur dans la société, lesquelles sont édictées par l'ensemble de la société ou bien par les instances dirigeantes, et sont formulées de manière plus ou moins explicite, en ayant des conséquences plus ou moins considérables pour les individus, le groupe ou la société, et en suscitant des réactions plus ou moins positives et importantes. Du fait de cette diversité, la déviance est devenue un objet d'intérêt pour un grand nombre de disciplines qui se sont focalisées sur une conception particulière : la médecine, la morale, la justice, la sociologie et enfin la psychologie, en particulier sociale.

Dans le langage courant, la déviance est principalement appréhendée comme transgression de la morale. Ainsi, dans une optique morale, la déviance est conçue comme un phénomène individuel, désignant le fait pour un individu d'adopter des comportements contraires aux standards moraux d'une société. Ces standards moraux sont souvent reliés de façon plus ou moins importante à des standards religieux. Si l'écart de conduite est temporaire et si l'individu accepte de « revenir dans le droit chemin », on considèrera le comportement seul comme déviant, mais si le comportement se répète, ou si l'individu refuse de rentrer dans le droit chemin, alors c'est l'individu qui sera défini comme déviant. Être déviant est alors une caractéristique interne, un trait de personnalité, une « essence ». Le fait de définir le comportement ou l'individu ou le comportement comme déviant a des conséquences en termes de réaction envers cette déviance : le comportement peut être sanctionné, « puni », à la suite de quoi son auteur est « pardonné » et conserve sa place dans le groupe ou la société. Par contre, un individu « déviant » ne peut pas rester dans le groupe, car il représente une menace à la fois pour les autres membres du groupe (il peut les effrayer, les agresser, etc.) et pour la cohésion du groupe (les opinions très divergentes au sein d'un groupe peuvent remettre en cause l'accomplissement des buts de ce groupe). L'individu déviant doit donc non seulement être puni, mais aussi être tenu à l'écart du groupe, pour être éventuellement soigné, il est alors exclu ou enfermé.

C'est cette dernière option, sous une forme un peu particulière qui prévaut dans la gestion de la déviance dans le système judiciaire. En effet, le déviant au sens judiciaire, le criminel, est enfermé en prison (voire exécuté, dans certains pays) afin de ne plus représenter une menace pour la communauté. Dans une optique similaire, les malades mentaux sont internés en établissement spécialisé. Evidemment, ces enfermements ont pour second objectif de « soigner » la déviance, et donc de permettre à l'individu de réintégrer la société ultérieurement.

L'apport des sciences humaines consiste en l'étude de la déviance comme objet social, en relation avec des processus sociaux. La déviance a d'abord été objet privilégié en sociologie, où ont été étudiées les causes, conséquences et signification de la déviance par rapport à l'ordre social, sous l'angle de vue de la société dans son ensemble. C'est dans ce contexte que la psychologie sociale a commencé à s'intéresser à la déviance, dans une

perspective individuelle, interindividuelle et intergroupe, à partir des années 1930 à la suite des travaux sur les normes sociales. Cet intérêt va marquer une étape importante dans la prise en compte de la déviance.

En effet, l'approche de la psychologie sociale à l'étude de la déviance se démarque de façon intéressante des approches précédentes. En premier lieu la psychologie sociale refuse une essentialisation de la déviance : ce ne sont pas les individus qui sont intrinsèquement déviants, mais leurs comportements et leurs attitudes, dans des circonstances et des environnements donnés, et surtout dans des groupes ou des sociétés donnés. Ainsi, la déviance est quelque chose de relatif, ce qui est évalué comme déviant dans un groupe peut être tout à fait normal et valorisé dans un autre. Par exemple, être résistant pendant la Seconde Guerre Mondiale était un acte déviant car cela ne correspondait pas aux règles de la société de Vichy, qui consistaient à collaborer avec les Nazis.

De plus, la psychologie sociale a « réhabilité » la déviance, qui n'est plus appréhendée uniquement sous l'aspect négatif : un comportement à valence positive mais qui ne correspond pas aux règles de la société est aussi un comportement déviant. Par exemple, donner la majorité de ses revenus à des œuvres caritatives est un comportement positif et valorisé, mais néanmoins déviant. En outre, la déviance peut également être libre de tout jugement de valeur : si la majorité des gens aiment un genre musical et une minorité aime un autre genre, alors cette minorité est déviante, sans que son attitude puisse être évaluée positivement ou négativement.

Cette conception est fondamentale par plusieurs aspects. Tout d'abord, elle permet d'élargir le champ de recherches de la déviance : la déviance « positive » et la déviance « négative » n'ont pas les mêmes causes, les mêmes conséquences, ne sont pas perçues de la même façon, et ne suscitent donc pas les mêmes réactions. De plus, cette conception a également permis de distinguer deux composantes de la déviance, qui suscitent des réactions différentes. En effet, on peut réagir à la déviance à cause de son contenu (on s'insurge devant des propos racistes, par exemple) ou bien à cause simplement de la différence entre le comportement du déviant et le nôtre (si un membre de mon groupe fait dissension, mon groupe perd de sa crédibilité). La psychologie sociale permet donc une relecture totale du phénomène de la déviance, qui se traduit dans la variété des conceptions de la déviance qui ont été étudiées. Les articles présentés dans ce numéro ont vocation à illustrer les développements les plus significatifs de la recherche sur la déviance et la réaction à la déviance, et nous espérons susciter la curiosité du lecteur envers ce thème riche et encore d'actualité.

La déviance



Nadine Chaurand¹ et Markus Brauer²

1. Université Pierre Mendès France, Grenoble, France

2. Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France

Le terme de « déviance » est souvent associé à la marginalité, à la dangerosité, bref à quelque chose que les « bons citoyens » devraient éviter à tout prix. En effet, l'image du « déviant » véhiculée dans les médias est souvent celle du criminel dérangé, du pervers, ou du drogué. Qualifier un comportement ou un individu de « déviant » constitue une étiquette presque infamante, un stigmatisme dont il est difficile de se remettre.

Nadine Chaurand est actuellement ATER en psychologie sociale expérimentale à Pierre Mendès France de Grenoble. Ses recherches portent notamment sur le contrôle social, les normes sociales et l'influence sociale.

Markus Brauer est chercheur CNRS en psychologie sociale expérimentale à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Ses recherches portent notamment sur la variabilité subjective et objective des groupes, la discrimination et le contrôle social.

Pour citer cet article :

Chaurand N. et Brauer M. (2008). La déviance. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°3, pp. 9-23. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

Dans les recherches en sciences humaines cependant, la déviance n'est pas seulement cantonnée à cette image négative, mais recouvre une réalité complexe : le terme de déviance désigne simplement un comportement, une attitude, une opinion différente de ceux adoptés par la majorité. Plus précisément, la déviance est définie comme un écart (objectif ou subjectif) par rapport aux règles, réelles ou revendiquées, d'un groupe ou d'une société. Ce qui conduit un comportement à être qualifié de déviant, la limite entre déviance et non déviance, sont très variables selon le moment et le lieu : le même comportement peut être considéré comme déviant dans une culture ou une époque donnée, et non dans une autre. De plus, même si la grande majorité des courants de recherche adoptent une définition de la déviance comme négative, moins valorisée que le comportement majoritaire, et problématique, la déviance peut également être considérée comme positive ou neutre. En corollaire, les réactions face à la déviance ne sont pas toujours des réactions de désapprobation, mais peuvent être parfois profitables. Le but de cet article est de présenter les différents aspects du concept de déviance en psychologie sociale, les différents domaines de recherches auxquels sont associés ces aspects, et les réactions suscitées par chacun de ces aspects. Après une définition du terme de déviance en psychologie sociale et ses liens avec le concept de norme sociale, nous évoquerons les travaux sur l'évitement de la déviance et le conformisme, puis les travaux sur la recherche de la déviance, avant de détailler les différentes réactions possibles positives ou négatives, face à un individu déviant. Enfin, nous décrirons plus en détails certains cas particuliers de déviance.

Définitions et conceptions de la déviance

Premières conceptions : essentialisation

Les premières conceptions « scientifiques » de la déviance, à partir du 18^e siècle, attribuaient le qualificatif de déviant non à des comportements, des attitudes ou des opinions, mais à des individus : il y avait les « bons citoyens » et les déviants. Cette qualification comme « déviant » comportait la plupart du temps une dimension morale négative, et concernait surtout les mœurs jugées comme immorales par la société. De plus, la source de cette déviance était définie comme biologique : un individu déviant socialement ne pouvait être qu'un individu anormal biologiquement. En effet, il était inconcevable que le criminel, la prostituée, le clochard, l'alcoolique, le fou soient autre chose que des erreurs de la nature logiquement rejetés par la société, car admettre qu'ils aient pu être « fabriqués » par la société remettait en question le fait que l'ordre établi était approprié. La déviance relevait donc de l'essence même de l'individu. Cependant, cette conception s'est rapidement avérée insuffisante, et les recherches en sciences humaines ont alors conféré un champ d'action plus large à la déviance, prenant en compte à la fois les caractéristiques de l'individu mais également celles de l'environnement et de la société.

Définitions actuelles

En effet, de façon générale pour les sciences humaines aujourd'hui, la déviance désigne tout comportement, toute attitude qui s'écarte de ce qui est communément admis. En d'autres termes, un comportement déviant est un comportement qui n'est pas celui adopté par la majorité de la population, qui ne correspond pas à la norme de la société. Ce terme est utilisé dans une grande variété de domaines : médical, psychiatrique, psychologique, sociologique, etc. Par exemple, incendier une voiture, détourner de l'argent, se prendre pour Napoléon, tenir publiquement des propos racistes, être fétichiste, mais également être passionné de cinéma finlandais, souffrir d'herpétopho-

bie, militer pour les droits des animaux, donner sa moelle osseuse ou bien retenir 200 chiffres en moins d'une minute, sont autant de comportements qualifiables de « déviants ».

Ainsi dans l'absolu, un comportement déviant peut être soit négatif (moins valorisé que le comportement communément admis) ou bien positif (plus valorisé). Cependant les usages réservent le qualificatif de déviant aux comportements négatifs. En effet, la plupart des conceptions de la déviance se cantonnent à une définition négative, moins valorisée que le comportement plus fréquent. On parlera alors de créativité dans le cas d'un comportement qui ne correspond pas au comportement de la majorité et qui est plus valorisé que ce dernier.

Cette définition de la déviance par le comportement de la majorité explique que l'intérêt pour la déviance soit né des recherches sur les normes sociales, les règles tacites de comportements suivies par les membres d'une société. Nous allons donc rapidement présenter ce concept fondamental.

Normes sociales

L'étude pionnière de Sherif

La notion de norme sociale est l'une des plus anciennes notions de psychologie sociale, et l'une de celles qui ont suscité le plus d'intérêt. La première recherche est celle de Sherif en 1936. Il a montré que des groupes de personnes qui ne se connaissaient pas, réunies dans un environnement ambigu où il n'existe pas de règles de comportement, fabriquaient ces règles. Plus précisément, des groupes de 6 personnes, devant évaluer à voix haute la distance de déplacement d'un point lumineux dans l'obscurité, donnaient au fur et à mesure des essais des évaluations de plus en plus similaires, comme s'ils « s'accordaient » sur la distance parcourue par le point (qui était en fait immobile mais donnait l'impression de se mouvoir du fait d'un effet d'optique nommé effet cinéti-

« un comportement déviant est un comportement qui n'est pas celui adopté par la majorité de la population, qui ne correspond pas à la norme de la société »

que). Le groupe prenait donc pour référence de ses estimations une distance précise, spécifique à ce groupe : en d'autres termes, le groupe se plie à une règle tacite, partagée par tous les membres et spécifique à ce groupe, mais qui ne repose pas nécessairement sur une base objective. Ces règles ont été dénommées « normes sociales ». La recherche ultérieure de De Montmollin, en 1966, souligne de plus que lors de la création de ces normes, les participants utilisent une marge de vraisemblance. En effet, ils ont une « idée globale » de l'intervalle dans lequel se trouve la bonne réponse, et l'utilisent pour estimer si les estimations données par les compères sont vraisemblables ou non. Si les estimations sont plausibles, les participants les utilisent pour affiner leur propre évaluation, si les estimations sont aberrantes, ils les écartent. En d'autres termes, lorsqu'ils constituent des normes, les participants définissent déjà les comportements comme déviants ou normatifs.

À la suite des très nombreuses recherches ultérieures, les normes sociales se sont imposées comme un concept fondamental en psychologie, une des bases du fonctionnement de l'individu en société qui fournit à ces individus un puissant guide d'organisation du comportement.



Figure 1 : Différentes normes sociales pour un même usage, se saluer

Définitions actuelles : normes descriptives et prescriptives

Les définitions actuelles présentent les normes comme « une description ou une prescription de comportement ou d'attitude socialement valorisés ou non, dans une société donnée » (Reno, Cialdini, & Kallgren, 1993). Plus précisément, on distingue deux types de normes : les normes prescriptives sont les normes stipulant ce qu'il est socialement valorisé de faire (ou au contraire de ne pas faire) alors que les normes descriptives sont les normes décrivant ce qui est fait par la majorité des individus. Par exemple, le fait qu'il faille être poli et souriant quand nous rencontrons quelqu'un, ou bien qu'il ne faille pas adopter de comportements qui pourraient blesser autrui, constituent des normes prescriptives, alors que le fait que la plupart des individus portent leur bracelet-montre au poignet gauche ou font leurs courses dans des grades surfaces, constituent des normes descriptives.

À la suite des recherches sur les normes, les chercheurs se sont intéressés aux cas où les individus ne respectent pas ces normes, en d'autres termes lorsque les individus sont déviants. Selon le type de norme transgressée, et selon l'avancée des réflexions sur les normes sociales, plusieurs conceptions de la déviance se sont opposées.

Les différentes conceptions de la déviance

En effet, lors des premières recherches en psychologie sur la déviance, celle-ci était conçue comme un comportement ou une attitude qui s'écarte de la norme, et qui de ce fait est dévalorisé. Cette conception, dénommée conception normative, a été développée par Gibbs en 1981, qui postule que pour qu'un comportement soit considéré comme déviant, il suffit que ce comportement s'écarte du comportement prescrit par une norme particulière. Par exemple, un comportement déviant par rapport à la norme de ne pas dégrader l'environnement serait de se débarrasser de déchets dans la nature. Selon cette conception, tout comportement qui ne s'inscrit pas strictement dans ce qui est défini par la norme est automatiquement déviant. Le problème posé par cette conception est qu'elle suppose une définition très rigide des normes, et qu'elle ne quantifie pas l'écart entre la norme et un comportement nécessaire pour que ce comportement soit défini comme déviant. Par exemple, est-ce que ne pas sourire constitue un comportement déviant par rapport à la norme de politesse ? Une seconde conception a été développée par Kitsuse, en 1962 : la conception réactive. Elle postule qu'un comportement est déviant par rapport à une norme si ce comportement est sanctionné par autrui. Ainsi, si un com-

portement est sanctionné par autrui, alors il est déviant, et s'il n'est pas sanctionné, alors il n'est pas déviant. Par exemple, si un ami vous reproche de jeter une cannette de soda par la vitre alors que vous roulez en voiture sur l'autoroute, alors c'est que votre comportement est déviant. Cependant le problème que pose cette conception est que si un comportement est réalisé sans témoins, ce comportement ne peut donc être sanctionné, et donc ne peut pas être considéré comme déviant... Le fait de jeter votre cannette par la vitre est-il moins grave si vous êtes seul(e) dans la voiture que si vous êtes accompagné(e) ?

Les définitions plus récentes des comportements déviants tentent d'intégrer ces conceptions dans une définition plus complète et plus générale que les précédentes. En effet elles postulent que peuvent être considérés comme déviants tous les comportements qui « sont désapprouvés par les standards normatifs conventionnels et qui provoquent typiquement des tentatives de contrôle social de la part des figures d'autorité » (Osgood, Wilson, O'Malley, Bachman & Johnson, 1996). Ainsi, un comportement est qualifié de déviant si c'est un comportement négatif selon la définition d'un groupe particulier. Cette définition a de fait l'avantage de prendre en compte la relativité du concept de déviance, et sa dépendance vis-à-vis du contexte social.

Cependant ces définitions échouent à prendre en compte la distinction entre les deux types de normes que nous avons évoqués précédemment. En effet, la déviance par rapport à une norme descriptive implique que le comportement déviant est différent de celui adopté par la majorité des membres du groupe (ou de la société), sans que ce comportement soit forcément évalué négativement (conception « numérique »), alors que la déviance par rapport à une norme prescriptive implique que le comportement déviant est évalué négativement, même si ce comportement est majoritaire dans le groupe ou la société (conception « morale »). Ainsi, le même comportement peut correspondre à une norme descriptive tout en transgressant une norme prescriptive. Par exemple, le fait qu'il ne faille pas traverser une rue hors des passages piétons, ou bien qu'il faille recycler nos déchets, constituent des normes prescriptives, alors que le fait qu'en réalité, de nombreux individus traversent les rues hors des passages piétons, ou bien que peu d'individus recyclent leurs déchets, constituent des normes descriptives.

En outre, bien que le respect des normes sociales (quel que soit le type de norme) soit pour les individus une source de valeur et une marque d'appartenance à un groupe, et à l'inverse la transgression de ces normes (la déviance) soit dévalorisante et source d'exclusion, cette dimension de valorisation des comportements est plus primordiale lorsqu'il s'agit de normes prescriptives.

La déviance est de fait un objet d'études important en psychologie. Néanmoins pendant longtemps elle a été étudiée dans le cadre des liens entre normes sociales et déviance, et ces recherches pionnières ont surtout illustré que les individus avaient tendance à éviter la déviance.

Éviter la déviance

En effet, dans une grande majorité des cas, les individus se soumettent aux normes sociales suivies par un groupe d'individus auquel ils s'intègrent, et ce, même si ces règles sont objectivement erronées. Cette soumission non forcée aux normes de la majorité a été étudiée sous le nom de conformisme.

Conformisme

La notion de conformisme désigne le changement d'opinion, d'attitude ou de comportement d'une personne dans le sens des opinions, attitudes ou comportements affichés par une majorité d'individus. En effet, face à un groupe dont les normes ne sont pas les siennes, l'individu a deux réactions possibles : soit il se conforme à la majorité, soit il ne s'y conforme pas et prend le risque de devenir « déviant » et d'être exclu. Dans la plupart des cas, l'individu se conforme effectivement, et ce même si les règles vont à l'encontre de ses propres opinions et attitudes, voire de ses perceptions objectives.

Ce résultat à l'encontre du sens commun a été démontré par Asch en 1956, qui voulait en partie comprendre pourquoi de nombreuses personnes avaient adhéré à l'idéologie nazie pendant la seconde guerre mondiale. Pour cela, il a demandé à des participants de réaliser une tâche simple : choisir parmi trois lignes bien distinctes laquelle était de même longueur qu'une ligne étalon (Figure 2). Les participants étaient répartis en deux conditions : dans la première (condition contrôle), ils étaient seuls, alors que dans la seconde (condition expérimentale), ils faisaient partie d'un groupe de 7 personnes, dont 6 étaient en réalité des compères (des complices de l'expérimentateur). Sur 12 essais, ces six compères donnaient unanimement la même réponse fautive (dans notre exemple, ils disaient tous « Ligne A » alors que la bonne réponse est évidemment B). Le participant naïf parlait en sixième position.

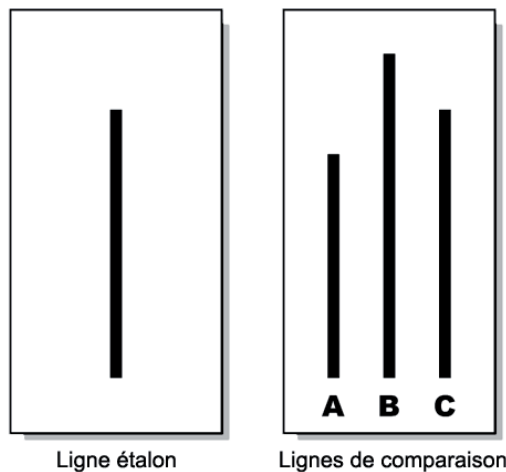


Figure 2 :
Exemple de situation utilisée
par Asch

Les résultats montrent que dans la condition expérimentale, 37% des réponses données par les participants sont les mauvaises réponses « soufflées » par les compères. En d'autres termes, les participants se trompaient comme les compères en moyenne 4 à 5 fois. De plus, 75% des participants ont donné la mauvaise réponse au moins une fois. Au contraire, dans la condition contrôle, les participants se trompaient dans 2% des cas seulement. Ainsi, alors qu'ils savent pertinemment quelle est la bonne réponse, les participants se trompent et se conforment à la réponse majoritaire donnée par les 5 compères précédents.

Deutsch et Gerard (1955) ont suggéré une explication en termes de double conflit. Selon eux, face à l'unanimité des compères, les participants pourraient douter de l'exactitude de leur perception (« ce n'est pas possible que les six autres se trompent tous, c'est peut-être moi qui ai un problème ») : c'est un conflit cognitif, et l'influence alors exercée par les compères est de type informationnel. Les participants peuvent également vouloir gagner l'approbation du groupe, ne pas être marginalisés, ce qui serait possible s'ils ne se conforment pas à la perception du groupe (« si je ne dis pas comme eux, ils vont croire que je veux me démarquer, ne pas me faire accepter ») : c'est un conflit motivationnel, et l'influence alors exercée par les compères est de type normatif.

Plus précisément, on distingue plusieurs formes de conformisme, selon le niveau auquel les individus sont affectés, et selon la durabilité du changement. Kelman (1958) a ainsi fait une distinction entre l'acquiescement, l'identification et l'intériorisation. L'acquiescement est un conformisme d'apparence, de surface, peu profond et peu durable, dont le but unique est de gagner l'approbation sociale. Il se produit par exemple lors d'une soirée où vous faites semblant d'avoir les mêmes opinions que les autres personnes présentes pour ne pas vous retrouver seul(e) dans votre coin. L'identification, plus profonde et plus durable que le précédent, naît du fait que certains membres d'un groupe (en particulier un ou des leaders) représentent un attrait tel pour un individu que ce dernier s'identifie à eux et adopte donc leurs règles et croyances pour « être comme eux ». Par exemple, les adolescents qui s'habillent et adoptent les mêmes comportements que des idoles du show business font de l'identification. Enfin, l'intériorisation, profonde et durable, apparaît lorsque les valeurs du groupe sont importantes pour l'individu, que ce dernier désire appartenir au groupe pour les positions que le groupe défend. Adhérer à un groupe écologiste et adapter tout son mode de vie pour être plus respectueux de l'environnement même après avoir quitté ce groupe, est un cas d'intériorisation.

De fait, le conformisme est un processus qui conduit, sans que le groupe en ait conscience, à convertir des individus aux idées du groupe. Ainsi, le conformisme est un cas particulier d'un processus beaucoup plus large : l'influence sociale.

Influence sociale

L'influence sociale est le processus par lequel un individu ou un groupe –la source d'influence– parvient à modifier les croyances, les attitudes ou les comportements d'un autre individu –la cible–, afin qu'ils rejoignent ceux de la source, ou bien qu'ils deviennent ce dont la source a besoin, et ce de façon intentionnelle, consciente, ou non. Ce processus est quotidien, au point d'être à l'œuvre dans quasiment la totalité des interactions humaines (l'ami qui veut vous convaincre de l'accompagner au cinéma, le parent qui veut que son enfant range sa chambre, le bénévole qui veut que vous vous engagiez à ses côtés, le commerçant qui veut vous vendre ses produits, etc.). Le type d'influence sociale qui nous intéresse, le conformisme, est particulier, car il a pour issue que la cible adopte les opinions du groupe, alors que le groupe n'a pas conscience ni volonté explicite d'exercer cette influence. Nous discuterons plus loin des cas où le groupe influence intentionnellement la cible, et fait explicitement pression sur elle pour qu'elle se conforme. Le domaine de l'influence sociale étant trop vaste pour être abordé ici, nous renverrons le lecteur intéressé aux ouvrages de Cialdini (2004) et Beauvois et Joule (2002).

Ainsi, la tendance des individus penche vers le conformisme : auprès d'un groupe ou d'une majorité, l'individu tend à adopter les règles, les normes de ce

groupe, et à éviter d'adopter des comportements déviants. Cependant dans certains cas particuliers, les individus peuvent rechercher consciemment à être déviants.

Rechercher la déviance

La déviance comme marque d'originalité

En effet, même si se conformer permet de se faire accepter par le groupe, l'inconvénient du conformisme est qu'il rend tous les individus semblables... Or nous aimons souvent nous sentir différents des autres, uniques, « au-dessus du lot ». Être différent implique alors d'agir différemment d'autrui, de ne pas se conformer, donc d'être déviant. La déviance par rapport à une norme descriptive est assurément un moyen de marquer son originalité, son unicité, de se démarquer des autres. En ne respectant pas les normes du groupe, l'individu n'agit pas comme un vrai membre du groupe et manifeste sa relative indépendance par rapport à son groupe (ou à la société). Or, l'originalité est dans la plupart des cas une caractéristique valorisée (nous sommes plus intéressés par une personne qui a « un truc en plus » que par des personnes interchangeables). De façon paradoxale, adopter des comportements déviants peut alors conduire à une valorisation de l'individu. De fait, dans ce contexte, les comportements déviants sont le plus souvent des comportements qui ne sont pas évalués négativement, et la déviance est alors considérée comme créativité (Figure 3).

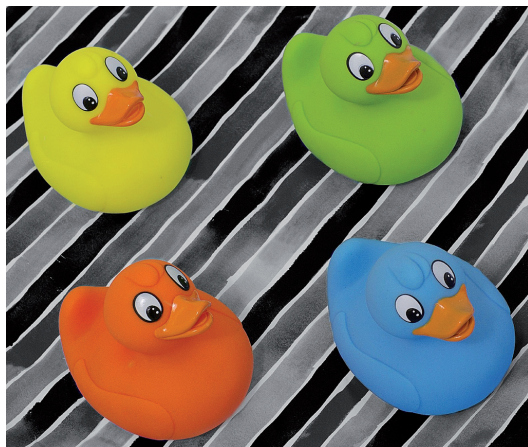
Un exemple quelque peu paradoxal de la recherche d'originalité est illustré par l'hyper-conformisme, qui consiste à se conformer à la lettre et à l'extrême aux règles du groupe. Étant donné que la plupart des gens ne se conforment pas à ce point aux normes du groupe, l'hyper-conformisme permet à l'individu de se démarquer du reste du groupe, et devient donc, sur un plan descriptif, un comportement déviant...



Illustration 3 :
la recherche d'originalité est parfois exacerbée (The New Covenant par Shavar, 2005)

Cette notion est même la base d'un certain nombre de recherches sur les relations intergroupes. Ainsi, les recherches sur la théorie de l'identité sociale (Tajfel & Turner, 1986) illustrent que les membres de groupes défavorisés peuvent se servir du fait que leur groupe est « déviant » par rapport au reste de la société, pour obtenir une identité sociale positive. Cette stratégie, dénommée créativité sociale, consiste pour les individus membres de groupes défavorisés,

minoritaires, à donner une connotation plus positive aux caractéristiques « déviantes » de leur groupe, voire à créer de nouvelles caractéristiques positives. Par exemple, aux Etats-Unis, les Noirs, réputés paresseux, violents, criminels, donc déviants dans un sens négatif, sont parvenus à obtenir une image de déviants dans un sens positif en mettant l'accent sur leurs compétences dans les domaines valorisés de la musique ou du sport.



Be Different
par Vermin Inc (2008)

Dans un contexte plus large, la déviance comme originalité est également primordiale dans les recherches sur la variabilité des groupes (Park & Judd, 1990). En effet, un moyen pour les membres d'un groupe d'apparaître comme plus variables est d'avoir des comportements différents de ceux des autres, et donc de transgresser plus souvent les normes descriptives. Cependant, tous les groupes ne recherchent pas l'originalité avec la même intensité.

Déviance et pouvoir

En effet, la question de la variabilité des groupes, et donc de la recherche de la déviance, a connu de nombreux développements avec les recherches sur le statut des groupes. En effet, les divers groupes sociaux qui composent notre société ne sont pas équivalents, en termes de taille (les hétérosexuels sont plus nombreux que les homosexuels), de statut (les médecins ont un statut plus important que les boulangers) ou de pouvoir (les cadres ont plus de pouvoir dans une entreprise que les ouvriers). Ces différences conduisent à ce que certains groupes aient une position moins avantageuse que d'autres : on parle alors de groupes dominés et de groupes dominants (Lorenzi-Cioldi, 2002). Les recherches s'accordent sur le fait que les membres de groupes dominés semblent plus similaires alors que les membres de groupes dominants semblent plus variables, en d'autres termes que les membres de groupes dominés se conformeraient plus aux règles de leur groupe que les membres de groupes dominants, lesquels s'écarteraient plus des normes (Chappe, Brauer, & Castano, 2004). Une explication proposée est que le conformisme permet aux membres des groupes dominés de se protéger des menaces pesant sur leur groupe (le groupe dominé dépend du bon vouloir du groupe dominant). Ce faisant le membre devient en quelque sorte dépendant du groupe, il est un élément de l'entité groupe. Ces menaces ne se posent pas aux groupes dominants. Les membres de ces derniers peuvent alors agir de sorte à se montrer originaux, à valoriser leurs identités personnelles plutôt que leur identité sociale. Pour ce faire, ils ont donc tendance à transgresser les normes. De façon intéressante, cette transgression concerne les normes descriptives (les membres de groupes dominants vont afficher des goûts rares ou exotiques, oser des styles vestimentaires atypiques, se passionner pour des artistes et des centres d'intérêts plutôt confiden-

tiels, ou avoir des opinions plus extrêmes), auquel cas l'individu n'est pas perçu négativement, et n'encourt pas de sanction de la part d'autrui, mais également les normes prescriptives. En effet, les membres de groupes dominants ont plus facilement tendance à adopter des comportements dévalorisés, à être plus désinhibés que les membres de groupes dominés. Par exemple, les hommes hésitent moins à raconter des blagues salaces, ou à citer des mots obscènes, que les femmes. Les « abus de pouvoir » sont également un exemple de comportements désinhibés adoptés par les membres de groupes dominants. Cette tendance à la déviance empêche les individus d'être associés à leur groupe social, ils sont alors perçus comme des entités uniques et indépendantes, simplement « mis côte à côte » pour former le groupe. Cette différence de comportements a conduit à définir les groupes dominants comme « collections » et les groupes dominés comme « agrégats ».

Cependant, bien que la déviance soit parfois recherchée, elle reste un phénomène qui va à l'encontre des règles du groupe, et qui de ce fait suscite un certain nombre de réactions, très variées, de la part des autres membres du groupe.

Réactions à la déviance

En effet, face à un comportement déviant, les témoins ont plusieurs possibilités de réaction, selon la nature du comportement déviant, et le type de norme transgressée. En effet, la déviance peut soit influencer les individus et être bénéfique au groupe, soit être perçue comme une menace envers le groupe, conduisant les individus soit à marginaliser l'auteur de la déviance, soit à le ramener dans le droit chemin du conformisme.

L'influence des minorités

Les premières recherches sur les conséquences de la déviance pour les individus ont été menées dans le domaine de l'influence sociale. Alors qu'il était établi que le groupe peut influencer l'individu (c'est le conformisme), certains chercheurs se sont demandé si le processus inverse, l'individu déviant influençant le groupe, pouvait exister. En d'autres termes, un comportement qui ne correspond pas à la norme du groupe, adopté par une minorité de personnes, est-il susceptible de conduire les membres de la majorité à imiter ce comportement ? Cette question, qui correspond au processus inverse du conformisme que nous avons évoqué précédemment, a été posée par Moscovici dans les années 1960.

Moscovici, Lage et Naffrechoux ont réalisé en 1969 le même type d'étude que celle de Asch, en demandant à leurs participants de réaliser une tâche de perception. Les participants étaient réunis en groupes de six, dont deux compères. On leur projetait une série de pastilles, et les participants devaient dire la couleur de chaque pastille. Invariablement, les compères donnaient les diapositives (bleues) comme vertes (Figure 4).

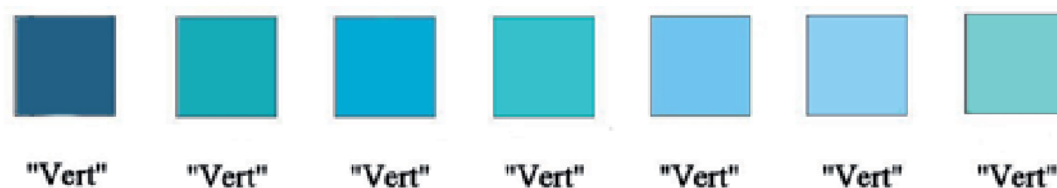


Figure 4 : exemples de pastilles et la couleur donnée par les compères déviants, dans l'étude de Moscovici, Lage et Naffrechoux (1969)

À l'inverse des résultats de Asch, les participants naïfs se sont peu conformés à la réponse de la minorité. Cependant le comportement minoritaire a des répercussions plus latentes, et de fait plus profondes, sur les participants (qu'ils se soient conformés ou non). En effet, après la tâche, on proposait aux participants un ensemble de pastilles vertes et bleues qu'ils devaient répartir en 2 tas selon la couleur. Les participants mettaient dans le tas vert beaucoup plus de pastilles que les participants d'une condition contrôle, c'est-à-dire qu'ils considéraient comme vertes des teintes que les autres considéraient comme bleues. De plus, la couleur résiduelle¹ qu'ils associaient aux diapositives bleues était non l'orange, mais le rouge, couleur complémentaire du vert.

Ainsi, des opinions déviantes par rapport à celles de la majorité ont un impact fort, profond et durable, bien que latent et parfois à retardement. Cet effet, dénommé influence minoritaire, ou innovation, a été répliqué lorsque la position minoritaire concernait non des couleurs, mais des attitudes à propos de sujets de la vie courante.



Cependant pour que cette influence apparaisse, il est nécessaire que cette minorité comprenne plus d'un individu, et surtout qu'elle soit consistante. Les individus sont alors ébranlés par la consistance de la minorité, qui remet leur propre jugement en question. Ils vont essayer de comprendre pourquoi la minorité s'obstine sur ses positions, et pour cela ils vont étudier plus en détail tous les arguments développés par cette minorité et toutes les raisons possibles pouvant expliquer ses choix. Ce faisant, les individus vont donc générer des arguments en faveur de la position minoritaire auxquels ils n'avaient pas réfléchi, et ils peuvent alors se laisser convaincre de la pertinence de ces arguments.

Les exemples de telles innovations sont nombreux. En effet, la plupart des changements de mentalité des sociétés sont apparus à la suite des revendications de petits groupes minoritaires, que ce soit la lutte des suffragettes pour le droit de vote au début du 20^{ème} siècle, les actions syndicales dans le monde du travail, ou bien l'organisation de la *Gay Pride* pour défendre les droits des homosexuels.

Ainsi, sous certaines conditions, la déviance est susceptible d'influencer, de façon latente et durable, les attitudes des témoins. Cependant cette conséquence positive reste encore assez marginale.

Effet Brebis Galeuse et exclusion

En effet, dans la plupart des cas, la déviance est évaluée négativement, et son auteur perçu de façon négative, et stigmatisé. En particulier, le déviant représente une menace pour son groupe d'appartenance, d'abord parce qu'il met en péril son ordre et son unité, et ensuite parce qu'il propage une image peu flatteuse du groupe, image qui risque de rejaillir sur les autres membres. En effet, les personnes témoins du comportement déviant risquent de faire une association entre ce comportement et le groupe, et ainsi avoir une mauvaise opinion de l'ensemble du groupe. Pour éviter cela, les individus essaient de se détacher de l'individu déviant, de marquer une distance entre le groupe et le

1. La couleur qui apparaît quand on regarde un fond blanc après avoir fixé un long moment un objet, et qui est la couleur complémentaire de la couleur de l'objet, c'est-à-dire l'orange pour la couleur bleue.

déviant. Ceci peut se traduire alors par l'Effet Brebis Galeuse (Black Sheep Effect : Marques & Yzerbyt, 1988), la tendance à évaluer négativement, à déprécier de manière plus intense les déviants de son propre groupe plutôt que les déviants membres d'autres groupes. Une description plus complète de cet effet est donnée dans l'article de Pinto et Marques (ce numéro). Une possibilité plus extrême consiste à exclure l'individu déviant du groupe, à l'ostraciser afin de protéger le groupe. Cependant, dans certains cas, comme lorsque le groupe a à accomplir une tâche commune, déprécier l'individu déviant n'est pas pertinent. Les individus doivent donc recourir à d'autres procédés.

Pressions à la conformité

En effet, au-delà de la dépréciation, lorsque l'unanimité du groupe est nécessaire et que l'exclusion n'est pas possible, le comportement déviant est un frein à l'accomplissement des buts du groupe. Dans ce cas, les individus doivent faire en sorte que le déviant quitte sa position déviante pour revenir à l'opinion partagée dans le groupe. Ainsi, les recherches de Schachter en 1951 ou de Hollander en 1960 sur le fonctionnement des groupes montrent que dans un groupe, une personne déviante subit de fortes pressions à la conformité de la part des autres membres. Schachter avait réuni des petits groupes de quatre personnes, dont un compère. Ces personnes devaient parvenir à une opinion commune à propos d'un thème donné. Après quelques moments de discussion, le compère campait sur une position éloignée de celles des autres participants, et refusait de s'en départir. Schachter remarqua alors que les échanges verbaux étaient deux fois plus nombreux à être dirigés vers le déviant que vers les autres participants. De plus, ces interactions avec le déviant avaient un ton plus persuasif, des arguments plus convaincants, que celles avec les autres participants, ce dans le but de remettre le déviant dans le droit chemin, de l'amener à se conformer. Ces interactions ont été qualifiées de pression à la conformité. À la suite de ces travaux, les recherches de Hollander (1960) ont utilisé le terme « sanctions négatives » pour désigner ces pressions. Au sein d'un groupe, les compères exprimant des comportements ou des attitudes déviants sont sanctionnés verbalement par les autres membres du groupe.

Les réactions à la déviance peuvent donc être très diverses et contrastées. Selon les circonstances, les individus peuvent être influencés dans le sens de cette déviance, ou bien la rejeter et repousser son auteur. C'est de fait cette dernière vision, la déviance comme négative, problématique pour le groupe, qui reste la plus prégnante dans nos sociétés, en particulier du fait de la médiatisation et de l'intérêt suscité en sciences humaines par certains types de comportements déviants.

Types particuliers de déviance

En effet, les recherches sur la déviance, tant en psychologie qu'en sociologie, ont défini plusieurs cas particuliers de déviance, qui ont suscité des courants de recherche spécifiques. Nous évoquerons la délinquance et les incivilités.

Délinquance

Les comportements délinquants, de par leur visibilité sociale, et la préoccupation qu'ils suscitent chez les individus ont en effet été l'objet d'un courant de recherches conséquent, plus développé en sociologie qu'en psychologie. Les comportements délinquants sont donc des comportements déviants par rapport aux normes d'une société donnée, plus ou moins graves, et dont les conséquences pour la société ou pour les individus peuvent être plus ou moins lourdes. Les auteurs s'accordent actuellement sur le fait que l'on dé-

signe sous le terme de délinquance tout comportement faisant l'objet de sanctions légales (Roché, 1996). Plus précisément, l'Observatoire National de la Délinquance (créé en 2005 et rattaché à l'Institut National des Hautes Etudes de Sécurité) distingue 4 catégories de comportements délinquants : les atteintes aux biens, les atteintes volontaires à l'intégrité physique, les infractions révélées par l'action des services (stupéfiants, recel, etc.), et les escroqueries et infractions financières et économiques (OND, rapport annuel 2007). Bien que les comportements délinquants soient ainsi très variés, la représentation sociale de la délinquance concerne plus les comportements de trouble de l'ordre (atteintes aux biens ou aux individus) apparaissant dans les environnements urbains, voire banlieusards (les « cités », Roché, 2002), et principalement adoptés par une catégorie stigmatisée d'individus, les « délinquants », jeunes hommes désœuvrés de milieu défavorisé, (Figure 5). Le développement des recherches sur la délinquance a conduit à l'étude de comportements déviants considérés comme proches : les incivilités.



Figure 5 : le tag est un des exemples les plus visibles de comportements délinquants

Incivilités

En effet, de façon plus récente, l'intérêt s'est porté sur le type de déviance perçue comme moins grave que la délinquance et moins stigmatisée que sont les comportements incivils. Ces derniers sont définis comme des « ruptures de l'ordre de la vie de tous les jours, ce que les acteurs ordinaires considèrent comme la loi et non pas ce que les institutions qualifient d'ordre » (Roché, 1996, pp. 47). Les incivilités sont des comportements qui se produisent dans l'espace public (rues, lieux publics, etc...), et qui sont perçues par la population comme relativement peu graves. De ce fait, les incivilités sont perçues comme méritant peu d'être sanctionnées par les autorités. Dans cette optique, ils se distinguent des comportements délinquants, définis comme des comportements plus graves, et conflictuels. Ainsi, parler fort au téléphone dans un lieu public, laisser son chien s'oublier dans la rue, doubler une personne dans une file d'attente, cueillir des fleurs dans un parc public, jeter des débris dans la nature, ou bien se tenir dans un lieu public de façon à gêner le passage des autres personnes, sont autant de comportements incivils (Figure 6, page suivante).

L'intérêt pour le phénomène des incivilités découle des liens entre incivilités et délinquance, les incivilités étant parfois considérées comme une « délinquance atténuée ». Plus précisément, Wilson et Kelling (1982) ont stipulé que les incivilités constituaient un prélude à la délinquance, et ont proposé le modèle de la Vitre Cassée. Selon eux, si une incivilité est commise dans un environnement et que les conséquences sont visibles (par exemple, la vitre d'un immeuble est

Figure 6 : plus ou moins voyantes, les incivilités en milieu urbain sont considérées comme une gêne importante par les individus



cassée), cela entraînera l'apparition d'autres incivilités, de plus en plus importantes, et au final de comportements délinquants (par exemple, toutes les vitres de l'immeuble vont être cassées, puis l'immeuble taggué, puis vandalisé, etc.).

L'étude de la déviance peut ainsi être découpée selon le type particulier de déviance concernée, ou, comme évoqué précédemment, selon le contexte d'apparition et les caractéristiques de l'auteur de ce comportement, conférant à la notion de déviance un champ d'application beaucoup plus large que celui dans lequel les représentations sociales la cantonnent habituellement.

Conclusion

Les recherches sur la déviance sont relativement anciennes en sciences humaines. Nées des réflexions sur les normes sociales, ces recherches ont étudié la déviance sous différentes formes : déviance positive (créativité) ou négative (délinquance, incivilités), évitée (conformisme) ou recherchée (originalité, pouvoir), attirant (innovation) ou rebutant (pressions à la conformité) les témoins.

Les nombreux domaines en psychologie auxquels l'étude de la déviance a apporté des éclairages nouveaux soulignent la pertinence de la déviance comme objet d'étude psychologique. La déviance, en tant que transgression des règles du groupe constitue une dimension transversale pour de nombreuses questions actuelles en psychologie.

Les articles qui suivent illustrent cette diversité des recherches sur la déviance. L'article d'Isabel Pinto et José Marques développe le Black Sheep Effect, Laurent Bègue étudie la déviance dans la perspective de la consommation d'alcool, Christian Staerklé présente le rôle de la perception de la déviance dans les orientations politiques, et enfin, Peggy Chekroun dresse un bilan des recherches sur le contrôle social.

Pour aller plus loin

Beauvois, J-L., & Joule, R-V. (2002). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens* (2e ed.). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Cialdini, R. B. (2004). *Influence et Manipulation : Comprendre et Maîtriser les mécanismes et les techniques de persuasion* (4e ed.). Paris : First Editions.

Moscovici, S. (1984). *Psychologie des minorités actives*. Paris: PUF.

Références

- Asch, S. E. (1951). Effects of group pressure upon the modification and distortion of judgment. In H. Guetzkow (Ed.), *Groups, leadership and men* (pp 177-190). Pittsburgh, PA: Carnegie Press.
- Chappe, B., Brauer, M., & Castano, E. (2004). Advantaged groups are more variable than disadvantaged groups: The case of preferences and habits. *Cahiers de Psychologie Cognitive/Current Psychology of Cognition*, 22, 407-425.
- Deutsch, M. & Gerard, H.B. (1955). A study of normative and informational social influence upon judgment. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 51, 629-636.
- Gibbs, J. P. (1981). The sociology of deviance and social control. In M. Rosenberg & R. H. Turner (Eds.), *Social Psychology: sociological perspectives* (pp. 483-552). New-York: Basics Books.
- Hollander, E. P. (1960). Competence and conformity in the acceptance of influence. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 61, 361-365.
- Kelman, H.C. (1958). Compliance, identification, and internalization : Three processes of attitude change. *Journal of Conflict Resolution*, 2, 51-60.
- Kitsuse, J. I. (1962). Societal reaction to deviant behavior: Problems of theory and method. *Social Problems*, 2, 247-256.
- Lorenzi-Cioldi, F. (2002). *Les représentations des groupes dominants et dominés, collections et agrégats*. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Marques, J. M., & Yzerbyt, V. Y. (1988). The black sheep effect: judgmental extremity towards ingroup members in inter- and intragroup situations. *European Journal of Social Psychology*, 18, 287-292.
- Montmollin (de), G. (1977). *L'influence sociale*, Paris : PUF.
- Moscovici, S., Lage, E., & Naffrechoux, M. (1967). Influence of a consistent minority on the responses of a majority in a color perception task. *Sociometry*, 32, 365-379.
- Osgood, D. W., Wilson, J. K., O'Malley, P. M., Bachman, J. G., & Johnson, L. D. (1996). Routine activities and individual deviant behavior. *American Sociological Review*, 61, 635-655.
- Park, B., & Judd, C. M. (1990). Measures and models of perceived group variability. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 173-191.
- Reno, R. R., Cialdini, R. B., & Kallgren, C. A. (1993). The transsituational influence of social norms. *Journal of Personality and Social Psychology*, 64, 104-112.
- Roché, S. (Ed.). (1996). *La société incivile : qu'est-ce que l'insécurité ?* Paris: Seuil.
- Schachter, S. (1951). Deviation, rejection, and communication. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 46, 190-207.
- Sherif, M. (1936). *The psychology of social norms*. New York: Harper.
- Wilson, J. Q., & Kelling, G. L. (1982). Broken windows. *The Atlantic Monthly*, 249, 29-38.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

<http://RePS.psychologie-sociale.org>

L'Effet Brebis Galeuses : réactions à la déviance en contextes entre groupes



Isabel R. Pinto et José M. Marques

Université de Porto, Portugal

“Tartempion est la brebis galeuse de la famille”. Nous avons tous déjà entendu ou utilisé cette expression. Marques et collègues (Marques, Yzerbyt et Leyens, 1988) ont utilisé le terme “effet brebis galeuses” pour rendre compte de la façon dont les individus perçoivent et évaluent une personne-cible qui se conduit, soit de façon conforme (normative), soit de façon contraire (déviante) à leurs attentes normatives, que cette personne-cible appartienne au même groupe (endogroupe) ou à un autre groupe (exogroupe).

Isabel R. Pinto est professeur auxiliaire en psychologie sociale expérimentale à l'Université de Porto, Portugal. Ses recherches portent notamment sur la dynamique des groupes subjective, les processus de socialisation dans les groupes et d'identification au groupe.

José M. Marques est professeur en psychologie sociale à l'Université de Porto, Portugal. Il travaille dans les domaines de la dynamique de groupes et de l'identité sociale et il est à l'origine des recherches sur l'effet brebis galeuse et sur la théorie de la dynamique des groupes subjective.

Pour citer cet article :

Pinto I. R. et Marques J. M. (2008). L'Effet Brebis Galeuses : réactions à la déviance en contextes entre groupes. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°3, pp. 25-39. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

Par exemple, dans les premières études réalisées sur ce sujet, Marques, Yzerbyt et Leyens (1988, Études 1 et 2) ont observé que des étudiants belges évaluaient d'autres étudiants belges présentés comme sympathiques ou qui participaient dans la vie estudiantine (membres normatifs de l'endogroupe) de façon plus positive que des étudiants nord-africains présentés de la même façon (membres normatifs de l'exogroupe). Cependant, ils évaluaient des étudiants belges antipathiques ou qui ne participaient pas dans la vie estudiantine (membres déviants de l'endogroupe) de façon plus négative que des étudiants nord-africains antipathiques ou qui ne participaient pas dans la vie estudiantine (membres déviants de l'exogroupe). On observe l'effet brebis galeuses lorsque que les individus jugent un membre normatif de l'endogroupe de façon plus favorable qu'un membre normatif de l'exogroupe, et qu'ils jugent, simultanément, un membre déviant de l'endogroupe de façon plus défavorable qu'un membre déviant de l'exogroupe (voir Figure 1).

Plus récemment, Marques et collègues (par exemple, Marques, 1993; Marques et Páez, sous presse) ont proposé un modèle théorique qui explique et qui décrit le contexte sociocognitif à la base de l'effet brebis galeuse: le modèle de la dynamique de groupes subjective (DGS). Ce modèle s'inspire de plusieurs théories sur les comportements groupaux et les réactions à la déviance dans les groupes, notamment l'approche de l'identification sociale, comprenant les théories de l'identité sociale (Tajfel, 1969, 1972, 1978) et de l'auto-catégorisation (Turner, Hogg, Oakes, Reicher et Wetherell, 1987), et la psychologie sociale expérimentale des groupes de face-à-face (par exemple, Levine, 1980).

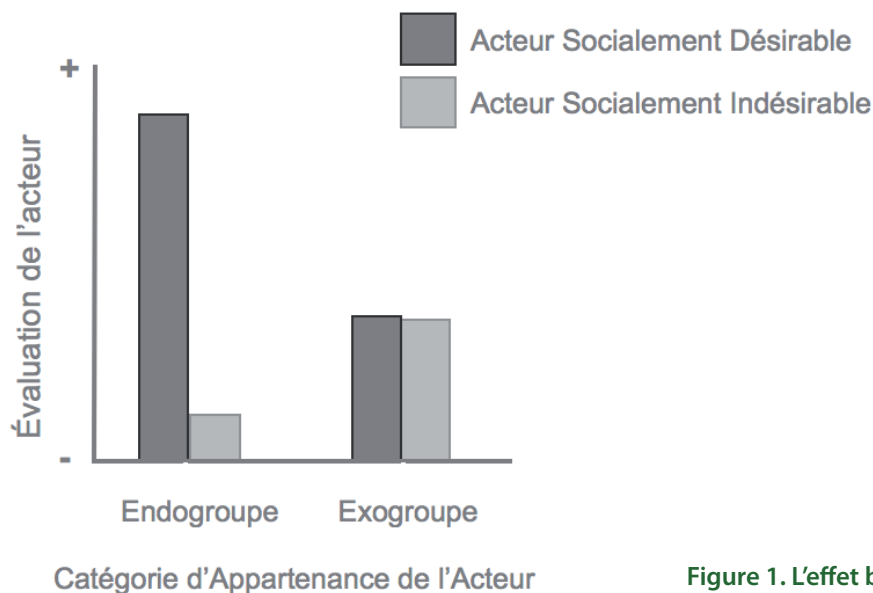


Figure 1. L'effet brebis galeuses

Identification sociale et comportement de groupe

L'effet brebis galeuses semble correspondre à un cas spécial de l'approche de l'identification sociale. C'est pourquoi, pour bien comprendre le modèle de la DGS, nous devons passer en détail certains aspects centraux des théories de l'identité sociale et de l'auto-catégorisation.

Comme le proposent ces théories, souvent nos comportements, même s'ils nous semblent individuels au premier abord, sont en réalité des comportements de groupe, c'est-à-dire des comportements guidés par notre sentiment d'appartenance à une catégorie sociale donnée. Ainsi, nous nous comportons parfois en «français» ou en «portugais», parfois en «femme» ou en «homme», parfois en

«étudiant» ou en «professeur», parfois en «de gauche» ou en «de droite», parfois en «parent» ou en «enfant», etc. Dans tous ces cas, nos comportements, nos perceptions, nos jugements, dépendent plus fortement du fait que nous nous définissons nous-mêmes en tant que membres d'un groupe que de nos caractéristiques individuelles, qui nous rendent, chacun, une personne unique et différente de toutes les autres. Il s'agit donc de comportements de groupe, non pas nécessairement parce qu'ils sont collectifs ou parce qu'ils ont lieu dans des contextes sociaux objectivement définis comme «groupaux», mais parce qu'ils découlent de notre identification psychologique à une catégorie sociale dans une situation donnée. Loin de traduire une simple similitude, accord ou sympathie à l'égard de quelqu'un de désirable, et une simple différence, désaccord, ou antipathie à l'égard de quelqu'un d'indésirable, l'effet brebis galeuses, correspond effectivement à un comportement de groupe. Voyons comment.

Le « moi endogroupal » : métacontraste, auto-stéréotypie, favoritisme pro-endogroupe et interdépendance au sein de l'endogroupe

De ce que nous avons vu jusqu'à présent, il découle que la DGS conçoit la déviance comme un phénomène fortement lié à la motivation des individus à construire et à maintenir une identité sociale positive. En fait le modèle ne s'adresse pas tant à la déviance en soi qu'aux réactions qu'elle suscite auprès des individus qui s'auto-catégorisent en tant que membres d'un groupe.

Métacontraste et moi endogroupal

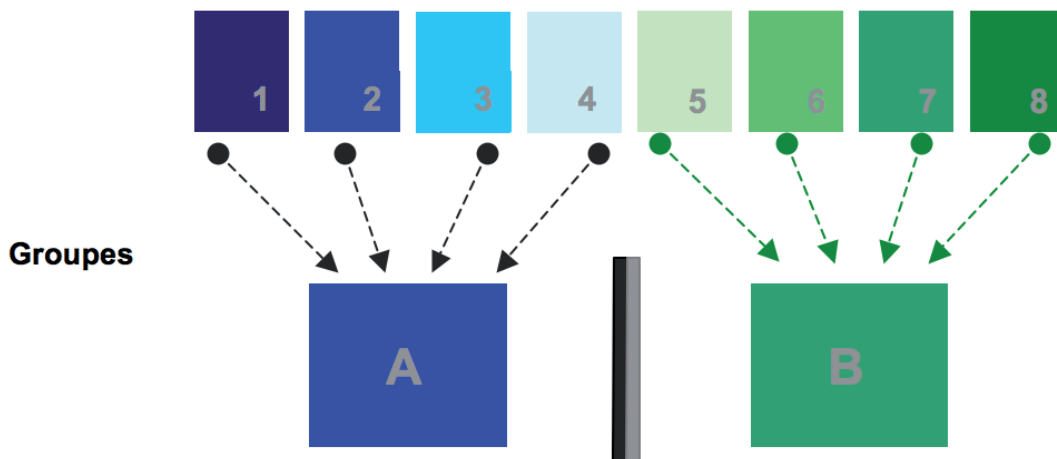
Selon la théorie de l'auto-catégorisation, nous nous identifions à un groupe d'abord à travers la mise en œuvre d'un métacontraste: dans une situation donnée (par exemple, un match de football), nous commençons par percevoir une corrélation entre des stimuli présents dans la situation (par exemple, les couleurs des maillots de joueurs) et des catégories qui nous sont cognitivement accessibles (par exemple, leurs clubs respectifs). Nous interprétons la situation d'autant plus fortement en termes d'opposition entre deux catégories que les différences que nous percevons entre les membres de ces deux catégories sont plus fortes que leurs similitudes, et que les similitudes perçues entre les membres de chacune de deux catégories sont plus fortes que les similitudes entre membres des deux catégories opposées. La réunion de ces conditions permet l'émergence d'un métacontraste. Le métacontraste est le processus à travers lequel nous réduisons encore plus fortement les différences intra-catégorie tout en augmentant les différences inter-catégories en construisant des prototypes catégoriels. Ces prototypes correspondent à des représentations des catégories formées uniquement par les caractéristiques qui différencient le mieux chaque catégorie de la catégorie opposée (Turner et al, 1987; voir Encadré 1).

« souvent nos comportements, même s'ils nous semblent individuels au premier abord, sont en réalité des comportements de groupe »

Une fois en possession d'un prototype représentatif de l'endogroupe, nous nous attribuons nous-mêmes les caractéristiques de ce prototype. Elles deviennent, par là, les caractéristiques représentatives à la fois de l'endogroupe et du moi: le moi endogroupal (par exemple, Hogg, 1992). On parle, alors, d'un processus d'auto-stéréotypie: dans les moments plus ou moins longs qui suivent ce processus, nous nous voyons comme un élément représentatif de l'endogroupe, au même titre que tous les autres membres de cette catégorie.

Encadré 1 : catégorisation, métacontraste et focalisation descriptive

Individus



Comme le soulignait Tajfel (1969), nous avons tendance à percevoir des attributs continus (par exemple, la gradation des couleurs des rectangles supérieurs) en termes de catégories discrètes (par exemple, les rectangles inférieurs). Mais, comme le signalent Turner et collègues (1987), nous le faisons de telle sorte que, simultanément, nous maximisons les différences entre les membres de deux catégories (les 4 rectangles bleus, à gauche, par opposition aux 4 rectangles verts, à droite), tout en maximisant les similitudes à l'intérieur des deux catégories (c'est pourquoi les couleurs des rectangles inférieurs correspondent aux couleurs «moyennes» de ceux qu'ils représentent): c'est le principe du métacontraste.

Le métacontraste nous permet ainsi de décrire ces stimuli en termes de rectangles «bleus» et rectangles «verts», raison pour laquelle la DGS considère les prototypes comme étant associés à une focalisation descriptive.

Moi endogroupal et auto-stéréotypie

L'auto-stéréotypie rend l'endogroupe et le moi une seule et même chose. Par exemple, une personne peut se voir en tant que «Française», ou, en alternative, en tant qu'«Européenne» ou en tant que «femme», ou en tant que membre d'une autre catégorie sociale. Dans une telle situation, la personne ne tiendra compte que des caractéristiques qu'elle partage avec cette catégorie. C'est-à-dire, elle oubliera ce qui la distingue des autres en tant que personnes, et mettra l'accent exclusivement sur ce qu'elle pense avoir en commun avec les autres membres de son groupe. «Moi» et «Nous» deviennent alors totalement équivalents. En effet, il n'est pas rare d'entendre des conversations entre deux personnes qui parlent entre elles comme si en effet il s'agissait de deux groupes: «vous avez mal joué», ou «l'arbitre était biaisée contre nous» sont des expressions que nous pouvons écouter dans une conversation de bistro entre deux copains à la suite d'un match transmis à la télévision. Aussi (et, peut-être, surtout...?) lorsqu'ils ne sont pas des joueurs de ces équipes.

Auto-stéréotypie et favoritisme pro-endogroupe

Une telle auto-stéréotypie fait en sorte que l'attitude favorable que nous avons à l'égard de nous-mêmes devient tout autant un favoritisme pro-endogroupe. Nous serons amenés à valoriser positivement l'endogroupe, ses membres, leurs caractéristiques prototypiques, les performances groupales au détriment de

l'exogroupe. Il va de soi que la valeur positive ou négative des autres membres de l'endogroupe rejaille entièrement sur nous-mêmes, par le biais de notre appartenance commune et du partage total des caractéristiques prototypiques de l'endogroupe. Le métacontraste et la perception du partage total des caractéristiques prototypiques de l'endogroupe par le biais de l'auto-stéréotypie créerait une perception d'interdépendance absolue entre les membres de l'endogroupe pour la valeur de l'identité sociale. C'est cette interdépendance qui est à la base de l'effet brebis galeuses.

Favoritisme pro-endogroupe et interdépendance au sein de l'endogroupe

La DGS définit la déviance comme l'émergence d'opinions, comportements ou caractéristiques vues par les membres d'un groupe comme indésirables chez d'autres individus qui peuvent appartenir ou ne pas appartenir au même groupe (Marques, Abrams, Páez et Hogg, 2001; Marques et Páez, 1994). Si les déviants appartiennent au groupe de l'individu qui les observe, ils auront un impact significativement supérieur à celui de déviants appartenant à l'exogroupe (cet impact différentiel des déviants de l'endogroupe et de l'exogroupe se matérialise en termes de l'effet brebis galeuses). Mais l'impact de la déviance dépend aussi du type de norme violée.

Focalisation descriptive et focalisation prescriptive

Depuis les travaux de Sherif (1936, 1966), les fonctions des normes sociales sont bien connues. D'une part, les normes correspondent à des cadres de référence qui définissent les comportements, les opinions, les caractéristiques plus fréquents, plus adéquats et plus attendus chez les membres d'un groupe. D'autre part, les normes fonctionnent comme éléments de contrôle social puisqu'elles établissent les récompenses ou les punitions associées aux comportements émergeant au sein du groupe, selon ce que ces comportements sont conformes ou se dévient des spécifications normatives (Jones et Gerard, 1967).

Néanmoins, l'expression «norme sociale» est moins claire qu'elle n'apparaît au premier abord. En effet, comme le proposent les théoriciens de la DGS, on peut distinguer deux types de jugements normatifs - qu'ils désignent par focalisation descriptive et focalisation prescriptive (voir Marques et Páez, sous presse) - pour comprendre pourquoi les individus réagissent de façon aussi négative aux déviants de l'endogroupe dans les jugements normatifs des individus.

La focalisation descriptive sert à définir les contextes inter-groupe, c'est-à-dire, elle se centre sur les caractéristiques et les comportements qui servent à distinguer les groupes sociaux et à catégoriser des individus particuliers comme membres de ces groupes. Par exemple, la couleur de la peau, le sexe, la nationalité, correspondent à des critères normatifs descriptifs, qui permettent la différenciation entre groupes et la reconnaissance des appartenances groupales des individus en fonction de ces critères. Pour donner un autre exemple, dans un stade de football, les couleurs des écharpes des spectateurs correspondent à une norme descriptive, qui permet, non seulement de rendre compte de la situation en termes d'une différenciation entre groupes (les supporters des «bleus» vs. les supporters des «rouges», par exemple), mais aussi de catégoriser un individu particulier dans l'un de ces groupes («Tartempion porte une écharpe bleue, de quelle équipe est-il supporter?»).

Complémentairement, la focalisation prescriptive se centre sur des caractéristiques ou des comportements qui ne distinguent pas les groupes, mais qui

peuvent s'appliquer à tous les individus indépendamment de leur groupe d'appartenance. Ces caractéristiques sont plus liées à des valeurs morales qu'à des appartenances groupales (par exemple, la loyauté, le fair-play, etc.). Ainsi, la focalisation prescriptive ne permet pas de différencier entre les groupes, mais permet d'attribuer une valeur aux individus qui leur appartiennent («honnêtes» ou «malhonnêtes», «corrects» ou «tricheurs», par exemple). Pour revenir à notre exemple précédent, si on apprend que «Tartempion est un tricheur», on ne saura pas dire de quelle équipe il est supporter, mais on pourra dire si Tartempion est une «bonne» ou une «mauvaise» personne.

En bref, l'effet brebis galeuses ne pourrait se produire qu'à la suite d'une focalisation descriptive (définissant les catégories en présence dans une situation sociale donnée – endogroupe et exogroupe). Mais l'effet découle plus directement d'une focalisation prescriptive qui définit la positivité d'un membre de l'endogroupe comme bénéfique ou nuisible à l'identité endogroupale. C'est donc l'interaction entre focalisation descriptive – qui définit dans quelle mesure l'acteur est représentatif de l'endogroupe – et focalisation prescriptive – qui définit dans quelle mesure une conduite ou une caractéristique est acceptable ou inacceptable au sein de l'endogroupe – qui expliquerait la forte dévalorisation des déviants de l'endogroupe (voir Figure 2).

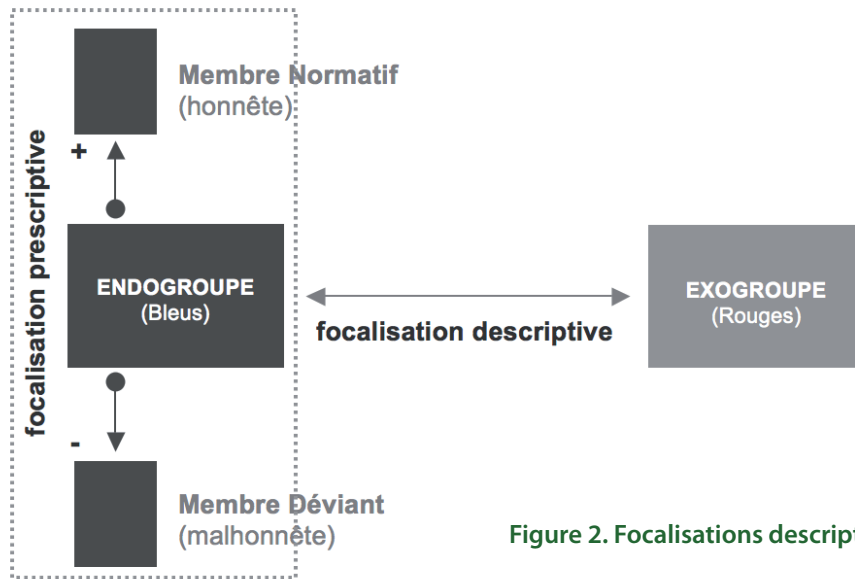


Figure 2. Focalisations descriptive et prescriptive

Importance du consensus, formes d'influence et types de réaction à l'égard des déviants dans les groupes

Pourquoi les membres normatifs d'un groupe réagissent-ils de façon négative à l'égard de ceux qui se dévient des normes? Voici une question ancienne en psychologie sociale et dont la réponse a été traditionnellement cherchée dans le cadre de la recherche sur la dynamique des petits groupes de face-à-face (voir Levine, 1980, pour une excellente révision de la littérature sur le sujet). Cette recherche se base sur le postulat selon lequel nous nous affilions en groupes pour répondre à deux motivations de base: d'une part, l'affiliation nous permet d'acquérir la notion que nos opinions et nos croyances à propos d'aspects importants de la réalité sont correctes et valides. Comme le signale Festinger (1950), un des auteurs à la base de cette recherche, c'est le consensus que nous rencontrons dans notre groupe qui remplit cette fonction de réalité sociale («sociale», parce que construite à travers l'interaction sociale) «puisque

« tout le monde pense comme moi et que je pense comme tout le monde, on doit être dans le vrai ». Des cas dramatiques comme celui qui est survenu dans les années 1970 à Jonestown en Guyane, ou, plus récemment, avec l'Ordre du Temple Solaire – un suicide collectif de la majorité des membres de la secte, convaincus qu'ils voyageraient sur une autre planète où ils trouveraient leur salut –, correspondent bien à cette notion de réalité sociale, un ensemble de croyances communes souvent associées à des prescriptions normatives spécifiques au groupe, construite à travers l'interaction entre ses membres et qui leur offre une « vision du monde » et une interprétation des événements pertinents pour la vie du groupe¹.

En plus de cette fonction de réalité sociale, l'affiliation sociale permet aussi la réalisation d'objectifs qu'il serait impossible d'atteindre isolément (le premier de ces objectifs étant, d'ailleurs, la réduction même des incertitudes). Festinger (1950) a désigné par fonction de locomotion de groupe la capacité des groupes à atteindre des objectifs communs à leurs membres. Par exemple, un groupe de travail peut correspondre à un nombre d'individus qui s'associent pour réaliser une tâche qu'ils ne pourraient pas réaliser individuellement, mais que tous veulent réaliser. Dans un tel contexte psychosocial, façonné par la réalité sociale et la locomotion de groupe, les déviants, les membres qui s'écartent des croyances majoritaires du groupe, ou qui adoptent des comportements qui ne sont pas adéquats à la réalisation de ses objectifs, sont vus comme des fauteurs d'incertitude, d'insatisfaction et de désordre.

Le consensus à propos de la réalité qui nous entoure et la conformité de nos conduites seraient les seules façons d'assurer la validité subjective de nos croyances ainsi que la coopération nécessaire à la réalisation collective de nos objectifs. Les deux forces à travers lesquelles le groupe essaierait de contre-carrer la déviance seraient l'influence informative et l'influence normative (Deutsch et Gerard, 1955): dans le premier cas, il s'agirait de persuader le déviant à réintégrer l'opinion générale ou à adopter une conduite considérée comme désirable; dans le second cas, il s'agirait de prendre des sanctions qui pourraient aller de la simple critique à l'expulsion. L'effet brebis galeuses serait l'équivalent psychologique de ces réactions négatives à l'égard des déviants: nous déprécions les membres déviants de l'endogroupe qui créent de l'incertitude vis-à-vis la positivité de notre identité sociale et nous glorifions les membres normatifs dont la conduite légitime cette positivité. Nous ne réagissons pas de façon aussi extrême à l'égard des membres de l'exogroupe parce que, par définition, ils sont bien moins pertinents pour la définition de notre identité sociale.

Recherche sur la DGS et l'effet brebis galeuses

Les idées que nous avons présentées ci-dessus ne sont pas de simples spéculations, mais elles se basent sur les recherches que Marques et collègues ont conduites depuis les premières études sur l'effet brebis galeuses. Nous en donnons quelques exemples ci-dessous.

Déviants représentatifs et déviants non-représentatifs de l'endogroupe

Nous avons proposé que, lorsque nous nous identifions à une catégorie sociale (l'endogroupe) et que nous nous représentons nous-mêmes en tant que membres indifférenciés de cette catégorie (auto-stéréotypie), nous développons un sentiment d'interdépendance avec les autres membres du groupe de telle façon que l'apport positif ou négatif de leur conduite à l'image du groupe se répercute sur la valeur que nous accordons à notre identité. Nous pouvons donc

1. Voir à ce propos le fameux ouvrage de Festinger et collègues Festinger, L., Riecken, H. & Schachter, S. (1964). *When prophecy fails: a social and psychological study of a modern group that predicted the destruction of the world.* New York: Harper-Torchbooks.

supposer que plus un membre est représentatif de l'endogroupe, plus nous serons sensibles à la valeur de sa conduite et plus nous l'évaluerons positivement ou négativement selon que cette conduite est normative ou déviante.

Dans une de leurs études, Pinto, Marques, Levine et Abrams (soumis) ont informé des élèves de deux lycées qu'un débat allait avoir lieu entre ces deux lycées à propos du rôle à adopter par les lycéens dans le cadre d'une réforme de l'enseignement secondaire. Les élèves étaient encore informés que, dans chaque lycée, des représentants avaient été sélectionnés et que ces représentants avaient déjà participé à une réunion préparatoire au débat qui allait être organisé. Les participants à l'étude devaient, en ce moment, «valider le processus en cours». Toutes ces informations étaient fausses, à l'insu des participants à l'étude. Elles servaient à récolter des jugements à propos de deux élèves (en réalité, fictifs) qui avaient, soi-disant, participé à la réunion préparatoire et qui avaient émis leur opinion sur le rôle qu'ils estimaient devoir être attribué aux lycéens, dans la réforme en question. Selon les conditions, ces deux élèves étaient présentés comme issus soit du lycée des participants (condition Endogroupe), soit de l'autre lycée (condition Exogroupe). De plus, un de ces élèves était d'opinion que «les lycéens doivent participer activement à la réforme en négociant activement avec les responsables de l'enseignement national» (cible normative), tandis que l'autre estimait que «les lycéens n'ont pas assez de maturité pour savoir ce qui est le mieux pour eux et doivent donc accepter les décisions des responsables de l'enseignement national» (cible déviante). La représentativité des deux cibles était encore manipulée. Alors qu'un tiers des participants apprenait que les deux étudiants-cible venaient de s'inscrire dans ce lycée (membres novices), un autre tiers apprenait qu'ils avaient fréquenté le lycée depuis le début de leurs études et qu'ils aimaient bien ce lycée et leurs copains d'études (membres à part entière), et dernier tiers apprenait qu'ils avaient fréquenté le lycée depuis le début de leurs études mais qu'ils n'aimaient pas ce lycée et qu'ils voulaient le quitter pour un autre à la fin de l'année (membres marginaux).

En partant du principe que les membres à part entière sont perçus comme étant les plus prototypiques de leur groupe (Levine & Moreland, 1994), Pinto et collègues s'attendaient à observer une plus forte valorisation et une plus forte dévalorisation des membres à part entière de l'endogroupe, respectivement normatif et déviant, que de toutes les autres cibles. C'est en effet ce qu'ont montré les résultats. Parmi les cibles de l'endogroupe, les membres novices et marginaux ont été évalués de façon significativement moins positive ou moins négative que les membres à part entière (selon qu'ils étaient normatifs ou déviants). Parmi les cibles de l'exogroupe, les cibles normatives ont été évaluées plus positivement que les cibles déviantes, mais leur statut novice, de plein droit ou marginal n'a pas influencé ces évaluations qui, dans tous les cas, étaient moins extrêmes que celles des membres à part entière de l'endogroupe (voir Figure 3, ci-contre).

Focalisation prescriptive et dévalorisation des déviants

Nous avons aussi proposé que la dévalorisation des déviants et l'évaluation positive des individus normatifs relève d'une focalisation prescriptive centrée sur les conduites désirables ou indésirables d'individus-cible dont l'appartenance catégorielle à l'endogroupe ou à l'exogroupe dépend d'une focalisation descriptive opérée à travers un métacontraste. Dans une de leurs études, Marques et collègues (Marques, Abrams et Serôdio, 2001, Étude 1), ont essayé d'illustrer cette focalisation prescriptive et la façon dont elle s'articule avec la dépréciation des déviants endogroupaux.

■ Normatif
■ Déviant

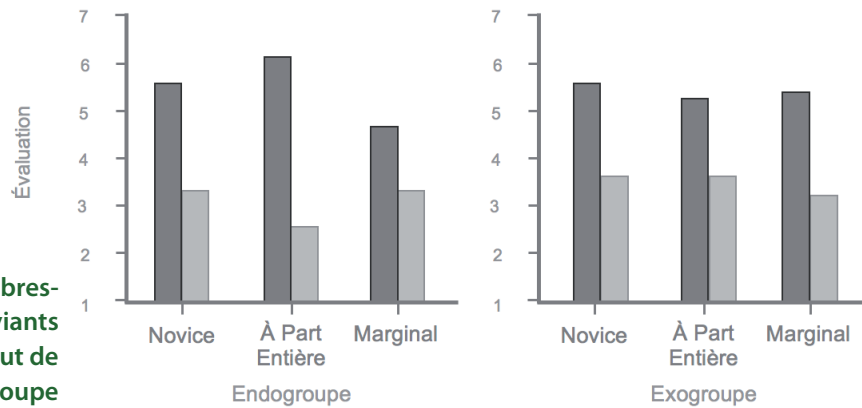


Figure 3. Évaluations des membres-normatifs et déviants en fonction de leur statut de représentativité du groupe

Des étudiants de deux facultés rivales prenaient connaissance des résultats d'une enquête sur le «bizutage académique» qui, soi-disant, avait été conduite au préalable auprès d'autres étudiants, soit de leur faculté (condition Endogroupe), soit de l'autre faculté (condition Exogroupe). Les participants étaient encore divisés en deux conditions. Dans l'une de ces conditions (Norme Validée), la plupart des étudiants enquêtés se montraient favorables au bizutage des nouveaux étudiants, alors que dans l'autre (Norme Fragilisée), ils se montraient en désaccord avec cette pratique². Les participants devaient indiquer leur opinion sur le bizutage sur un continuum d'opinions allant d'un pôle fortement favorable à un pôle fortement défavorable au bizutage (position idéale); voir Encadré 2. Ils devaient aussi indiquer, sur ce même continuum, l'opinion à partir de laquelle ils considéraient les autres opinions comme intolérables (première position inacceptable).

Encadré 2 : manipulation de la validation ou fragilisation de la norme prescriptive sur le bizutage

	Validant	Fragilisant
Le bizutage est absolument nécessaire . Je suis tout-à-fait d'accord avec cette pratique. Elle doit être obligatoire .	2	2
Le bizutage est très nécessaire . Je suis tout-à-fait d'accord avec cette pratique. Elle doit être encouragée .	16	3
Le bizutage est nécessaire . Je suis plutôt d'accord avec cette pratique. Elle doit être bien vue .	17	4
Le bizutage n'est ni nécessaire ni inutile . Je n'ai pas d'opinion là-dessus. Cela ne me concerne pas.	6	6
Le bizutage est inutile . Je suis plutôt en désaccord avec cette pratique. Elle doit être vue de façon critique .	4	17
Le bizutage est très inutile . Je suis en désaccord avec cette pratique. Elle devrait être découragée .	3	16
Le bizutage est absolument inutile . Je suis tout-à-fait en désaccord avec cette pratique. Elle devrait être interdite .	2	2

2. Il faut savoir que le bizutage académique correspond à une tradition estudiantine qui récolte l'appui de la grande majorité des étudiants à l'université où l'étude a été conduite, et que ceci a été clairement montré par une étude-pilote conduite au préalable.

Les réponses à cette première question ont montré un phénomène intéressant. En général tous les participants étaient d'accord sur la position désirable («le bizutage est très nécessaire»). Cependant, c'étaient les participants qui pensaient avoir pris connaissance de l'enquête conduite auprès de l'endogroupe et dans la condition fragilisante (dans laquelle la majorité se montrait contre le bizutage), qui se montraient le moins tolérants. En effet, alors que tous les autres participants étaient disposés à tolérer la position selon laquelle «le bizutage est très inutile, etc.», ou même la position selon laquelle «le bizutage est absolument inutile, etc.», ceux de la condition Endogroupe/Norme Fragilisée considéraient déjà la position neutre selon laquelle «le bizutage n'est ni nécessaire ni inutile» comme intolérable (voir Figure 4). Ce phénomène appuie notre idée concernant le fonctionnement de la focalisation normative, mais les résultats ne s'arrêtent pas là.

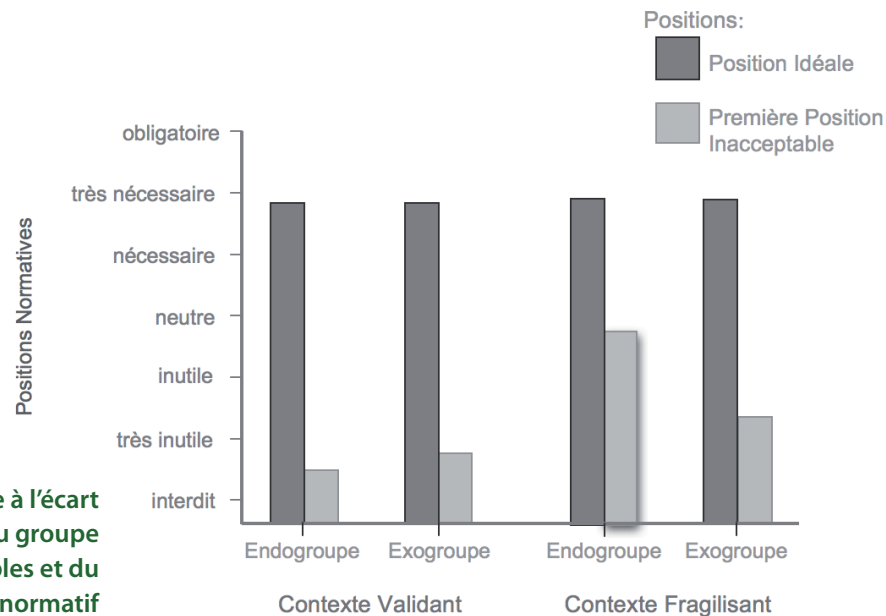


Figure 4. Seuil de tolérance à l'écart à la norme en fonction du groupe d'appartenance des cibles et du contexte normatif

Après avoir indiqué leur position idéale et leur première position inacceptable, les participants devaient évaluer les étudiants qui avaient eux-mêmes choisi l'une de ces positions comme leur position idéale. En d'autres termes, ils devaient juger une cible dont la réponse correspondait à ce qui était pour eux la position normative et une cible dont la réponse correspondait à ce qui était pour eux la première position déviante. Il est important de remarquer que, comme on peut le voir dans la Figure 4, en général, les cibles normatives étaient identiques pour tous les participants (la position idéale qui n'avait pas varié à travers les conditions). Ceci n'était pas le cas des cibles déviantes. En effet, dans la condition Endogroupe/Norme Fragilisée, la position adoptée par la cible déviante était objectivement plus proche de la position idéale que dans les autres conditions. Néanmoins, les résultats ont montré que c'est dans cette condition qu'elle a été évaluée de la façon la plus défavorable (voir Figure 5). En d'autres termes, lorsque la norme est mise en cause dans l'endogroupe, il faut moins pour qu'un membre soit considéré déviant et traité comme tel! Voici un bon exemple de focalisation prescriptive.

Niveaux interpersonnel et intragroupe dans l'évaluation des déviants

Pourquoi évaluons-nous les membres de l'endogroupe qui adoptent des conduites socialement indésirables de façon aussi extrême? Deux raisons se présentent immédiatement à l'esprit. La première de ces raisons est que nous nous distan-

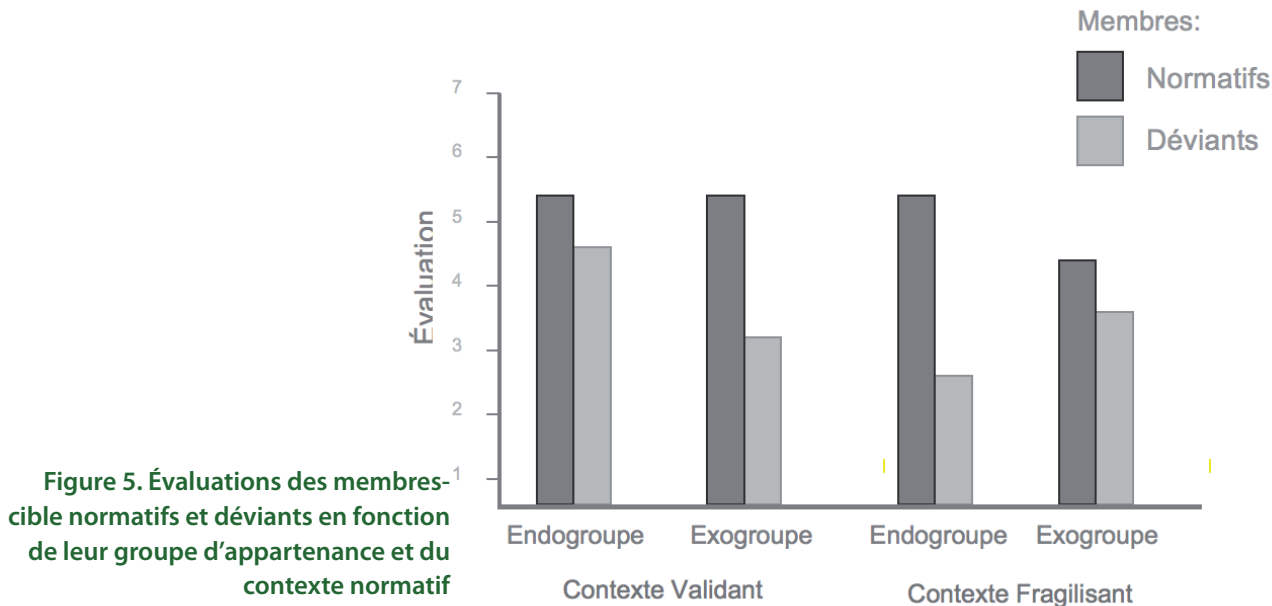


Figure 5. Évaluations des membres-cible normatifs et déviants en fonction de leur groupe d'appartenance et du contexte normatif

cions de ces personnes parce que nous ne les aimons pas. La deuxième raison est que nous le faisons pour signaler, de façon normative, que ce genre de conduite est inacceptable dans notre groupe, ce qui nous permet de légitimer notre croyance en une identité sociale positive. Très probablement, les deux raisons sont à la base de nos évaluations, mais le modèle de la DGS propose que c'est surtout la deuxième raison qui rend nos évaluations aussi extrêmes.

Pour tester cette idée, Marques, Abrams et Serôdio (2001) ont demandé aux participants à leur étude de répondre à un test qui, soi-disant, était capable de détecter leur type de perception. Les participants répondaient aussi, indépendamment du test, à une échelle continue (voir Encadré 3) où ils devaient cocher leur opinion à l'égard de l'homosexualité (ce thème ayant été choisi à cause du fort consensus normatif existant pour le choix de l'option 6).

Encadré 3 : manipulation des positions normative et déviante des cibles de l'endogroupe et de l'exogroupe

Les homosexuels devraient être transférés dans des installations spéciales qu'ils ne devraient jamais quitter pour ne pas mettre en danger les personnes normales.

Les homosexuels devraient vivre dans des institutions d'où ils pourraient sortir pour des occasions spéciales, pour autant que cela ne mette pas en danger les personnes normales.

Les homosexuels sont des gens malades et on devrait les obliger à se faire soigner.

Les homosexuels devraient avoir honte et ils devraient, au moins, se cacher.

Les homosexuels sont des personnes normales qu'il faut aider à changer.

Les personnes homosexuelles, comme tout le monde, ont le droit de choisir leur propre vie sexuelle.

L'homosexualité est adaptée à la vie moderne et on devrait élire des homosexuels pour occuper des positions importantes.

Une semaine plus tard, les participants ont été informés des résultats du test, et ils ont été divisés en deux conditions. Dans la condition Intergroupes, chaque participant était informé qu'il existait deux types de perception opposés (les «Abstraites» et les «Pictoriques») ainsi que de son appartenance à l'un de ces deux types. Cette information servait, en fait, à créer une claire différenciation entre groupes. Dans la condition Interpersonnelle, les participants étaient informés que les personnes pouvaient avoir des types de perception plus semblables ou plus différents les unes des autres et aucune mention n'était faite concernant des types de perception ou une quelconque inclusion catégorielle. Après avoir reçu ces informations, tous les participants devaient évaluer deux membres-cible, soi-disant choisis au hasard. Dans la condition Intergroupes, ces cibles appartenaient soit au type de perception du participant (endogroupe) soit au type de perception opposé (exogroupe). Dans la condition Interpersonnelle, les cibles étaient présentées comme ayant des perceptions semblables et comme étant soit semblables, soit différentes, de chaque participant. Finalement, une de ces cibles (normative) avait répondu à l'échelle sur l'homosexualité exactement de la même façon que les participants (en choisissant l'option selon laquelle «les personnes homosexuelles, comme tout le monde, ont le droit de choisir leur propre vie sexuelle»), tandis que l'autre avait choisi une option déviante («les homosexuels devraient vivre dans des institutions d'où ils pourraient sortir pour des occasions spéciales, pour autant que cela ne mette pas en danger les personnes normales»).

Les résultats ont appuyé l'idée selon laquelle, si nous évaluons des personnes socialement indésirables de façon extrêmement négative, nous le faisons surtout lorsque nous pensons que ces personnes appartiennent à notre groupe, et nous le faisons moins quand elles n'y appartiennent pas, même si nous pensons qu'elles nous ressemblent. En fait, la cible la plus négativement évaluée était la cible déviante de l'endogroupe. Une cible également déviante, présentée comme étant semblable aux participants du point de vue de sa perception, mais qui ne partageait pas une même identité, était significativement moins dévaluée. L'inverse était vrai pour les cibles normatives. En d'autres termes, l'effet brebis galeuses a été observé uniquement lorsque le contexte avait été défini comme une situation intergroupes³.

Identité sécurisée et identité menacée

Des études décrites jusqu'à présent, il ressort l'idée selon laquelle la forte dépréciation des déviants résulte d'une focalisation prescriptive et que cette focalisation est fortement associée au sentiment de partage d'une même identité avec les déviants. On peut donc penser que la focalisation prescriptive se renforce surtout lorsque l'identité du groupe est menacée. C'est cette idée qui est à la base d'une dernière étude que nous décrivons ici.

Dans cette étude, Marques, Abrams et Serôdio (2001) ont divisé les participants à leur étude, à nouveau sous le prétexte d'un test de perception, et ils les ont informés que leur but était de savoir lequel des deux types de perception avait le «niveau moral» le plus élevé. Une semaine après la réalisation du test et l'obtention des réponses à une série d'échelles continues identiques à celle de l'étude décrite auparavant (Encadré 3), ils ont informé les participants de leur appartenance catégorielle. Une autre information concernait le supposé «niveau moral» de chaque type de perception. Dans la condition Identité Sécurisée, les participants apprenaient que «sans aucun doute possible», les résultats avaient démontré que leur type de perception était supérieur au type de perception opposée. Mais, dans la condition Identité Menacée, ils apprenaient que les résultats «étaient loin d'être clairs concernant lequel des deux types

3. D'autres détails concernant cette étude pourront être retrouvés dans l'article original, dont la référence est présentée dans la bibliographie

était supérieur à l'autre». Comme dans l'étude précédente, les participants devaient, alors, évaluer un membre-cible normatif et un membre-cible déviant, appartenant, soit à l'endogroupe, soit à l'exogroupe.

Les résultats ont montré, en accord avec l'idée proposée par le modèle de la DGS, que c'est dans la condition Identité Menacée que les participants ont le plus fortement dévalorisé le déviant de l'endogroupe et, en même temps, qu'ils ont évalué le membre normatif de l'endogroupe le plus favorablement (voir Figure 6). L'effet brebis galeuses semble ainsi être associé au besoin de protection de l'identité sociale.

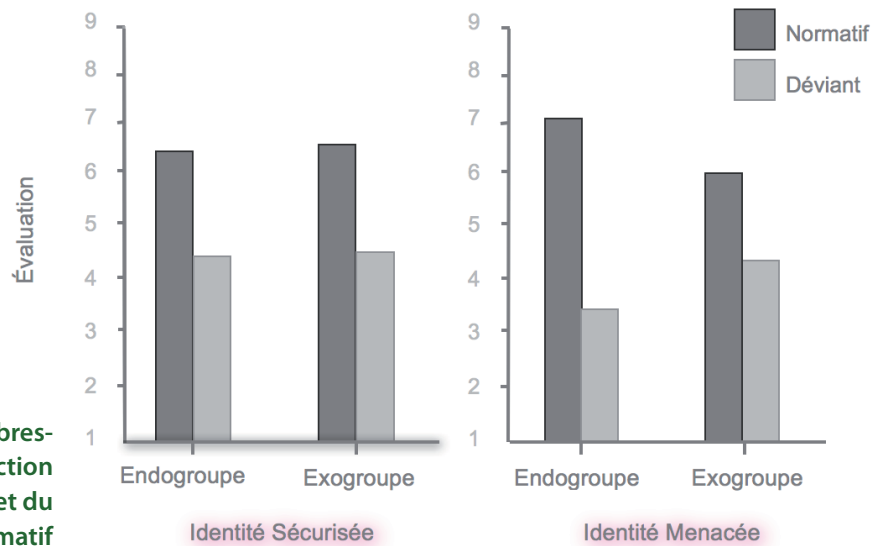


Figure 6. Évaluations des membres-cible normatifs et déviants en fonction de leur groupe d'appartenance et du contexte normatif

Conclusion

Que pouvons-nous conclure des recherches sur la dynamique de groupes subjective et l'effet brebis galeuses? Il est vrai que, dans beaucoup de situations, nous essayons de protéger les autres membres des groupes auxquels nous appartenons et que nous biaisons en leur faveur nos appréciations de leurs caractéristiques, de leurs compétences, de leurs performances, etc. Ce phénomène de favoritisme à l'égard de l'endogroupe est bien illustré dans la recherche inspirée dans la théorie de l'identité sociale. Il est également vrai que nous préférons les membres, et de l'endogroupe, et de l'exogroupe, qui correspondent à nos attentes concernant les caractéristiques présentes chez la généralité des membres de leurs catégories respectives, parce que cette correspondance nous fournit une impression de contrôle sur le monde qui nous entoure et d'avoir une identité sociale claire et distinctive. Nous essayons, ainsi, de maintenir cette impression en recatégorisant les membres qui ne correspondent pas aux spécifications de leurs catégories, et nous pouvons même abandonner une catégorisation pour une autre, de façon à ce que la corrélation entre les caractéristiques présentes et absentes chez les individus et leurs appartenances catégorielles respectives nous permettent d'avoir une notion claire des frontières catégorielles. La recherche inspirée dans la théorie de l'auto-catégorisation illustre aussi très bien ce phénomène.

L'effet brebis galeuses, par contre, ne semble correspondre, ni à un biais de favoritisme à l'égard des membres indésirables de l'endogroupe, ni à un effort de recatégorisation de ces membres dans une catégorie autre que l'endogroupe. Ces individus restent bien des membres de l'endogroupe. La preuve: ils ne sont pas évalués de la même façon que d'autres individus qui sont également

indésirables, mais qui, eux, sont présentés d'emblé comme appartenant à un exogroupe. Nous pouvons, en effet, rencontrer de multiples occurrences quotidiennes de l'effet brebis galeuses. Le politicien qui se montre déloyal aux principes de son parti, le membre d'une équipe de travail qui ne tient pas ses engagements à l'égard de l'équipe, le joueur qui ne s'efforce pas pour la victoire de son club, le traître, le tire-au-flanc... Il semble évident que les groupes préféreraient que ces cas ne se produisent pas et nous nous sentirions probablement mieux si cela n'arrivait pas dans les groupes auxquels nous appartenons. Par contre, ceci est moins gênant lorsque cela se produit chez les autres (nous pouvons, même, trouver cela amusant!). Il arrive donc souvent que nous devions nous confronter à des personnes de notre groupe qui, en quelque sorte, nous font honte du fait que nous pouvons être confondus avec elles. L'effet brebis galeuses correspond à une tentative de notre part de garantir la validation de nos croyances en la supériorité relative de l'endogroupe et, de ce fait, semble être une composante de la vie des groupes. Néanmoins, l'effet en soi même n'est qu'une manifestation d'un mécanisme plus complexe, la dynamique de groupes subjective. Nous pouvons définir la DGS comme l'ensemble des processus qui surviennent, à la suite d'une différenciation entre groupes et de la conséquente auto-catégorisation des individus, lorsque les individus sont confrontés à des déviants de l'endogroupe. Cette déviance stimule une focalisation prescriptive de la part des autres membres du groupe, qui, par là, se rendent compte qu'ils partagent des caractéristiques descriptives communes avec les déviants et que la valeur de leur identité sociale est dépendante de ce partage et de la contribution de tous. La dévalorisation des déviants devient, ainsi, une stratégie qui permet de replacer la valeur du groupe. Mais cette remise en place se situe au niveau de la représentation du groupe en tant que catégorie cognitive. Elle est, donc, subjective. Ceci ne veut pas dire qu'elle n'intervienne pas sur les situations réelles que nous vivons au quotidien.

À l'appui de cette idée, la recherche montre que nous dévalorisons les déviants et survalorisons les membres normatifs de l'endogroupe surtout lorsque nous ressentons le besoin de renforcer les normes qui soutiennent nos croyances ou lorsque nous devons lutter pour une identité sociale positive par rapport à celle d'un exogroupe. En effet, la recherche montre que lorsque les normes qui soutiennent la valeur positive de l'identité sociale, ou lorsque la comparaison intergroupes est favorable à l'endogroupe, nous ne nous donnons pas la peine de dévaloriser les «brebis galeuses».

Pour finir, nous conseillons aux lecteurs le chapitre de Marques et Páez (sous presse), indiqué dans la Bibliographie, et où l'on pourra retrouver des détails tant théoriques qu'empiriques sur le modèle de la DGS.

Références

- Deutsch, M., & Gerard, H. B. (1955). A study of normative and informational influences upon individual judgment. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 51, 629-636.
- Festinger, L. (1950). Informal social communication. *Psychological Review*, 6, 271-282.
- Hogg, M. A. (1992). *The social psychology of group cohesiveness: From attraction to social identity*. London: Harvester Wheatsheaf.
- Jones, E. E., & Gerard, H. B. (1967). *Foundations of social psychology*. New York: Wiley.

- Levine, J. M. (1980). Reaction to opinion deviance in small groups. In P. Paulus (Ed.), *Psychology of group influence* (pp. 375-430). Hillsdale, NJ: Erlbaum.
- Levine, J. M., & Moreland, R. L. (1994). Group socialization: Theory and research. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.) *European Review of Social Psychology*, Vol. 5. New York: Wiley.
- Marques, J. M. (1993). Antécédents cognitifs, normatifs et motivationnels des jugements groupaux: Propositions pour un modèle de l'effet brebis galeuses. In J. L. Beauvois, R. V. Joulé et J. M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (vol. 4, pp. 37-62): Jugements sociaux et changements d'attitudes. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Marques, J. M., & Páez, D. (1994). The black sheep effect: social categorisation, rejection of ingroup deviates, and perception of group variability. In W. Stroebe & M. Hewstone (Eds.) *European Review of Social Psychology*, Vol. 5 (pp. 37-68). New York: Wiley.
- Marques, J. M. et Páez, D. (sous presse). Dynamique de groupes subjective: un cadre théorique pour l'effet brebis galeuse. In R. V. Joulé et P. Huguet (Eds), *Bilans et perspectives en psychologie sociale* (Série n° 2, pp. 71-115). Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Marques, J., Abrams, D., Páez, D., & Hogg, M. (2001). Social categorisation, social identification, and rejection of deviant group members. In M. A. Hogg e R. S. Tindale (Eds.). *Blackwell handbook of social psychology* (vol 3: Group Processes) (pp. 400-424). Oxford, UK: Blackwell.
- Marques, J., Abrams, D., & Seródio, R. (2001). Being better by being right: Subjective group dynamics and derogation of in-group deviants when generic norms are undermined. *Journal of Personality and Social Psychology*, 81, 3, 436-447.
- Marques, J. M., Yzerbyt, V. Y., & Leyens, J.-Ph. (1988). The black sheep effect : Judgmental extremity towards ingroup members as a function of ingroup identification. *European Journal of Social Psychology*, 18, 1-16.
- Pinto, I. R.; Marques, J. M.; Levine, J. M.; & Abrams, D. (soumis) Membership status and subjective group dynamics: who are the Black Sheep?
- Sherif, M. (1936). *The psychology of social norms*. New York, London: Harper & Brothers.
- Sherif, M. (1966). *In common predicament: Social psychology of intergroup conflict and cooperation*, Boston: Houghton-Mifflin.
- Tajfel, H. (1969) Cognitive Aspects of Prejudice. *Journal of Social Issues*, 25, 4, pp. 79-97.
- Tajfel, H. (1972). La catégorisation sociale. In S. Moscovici (Ed). *Introduction à la Psychologie Sociale*. Vol. 1 (pp. 272-302). Paris: Larousse.
- Tajfel, H. (1978). Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations (pp. 27-100). London: Academic Press.
- Turner, J. C.; Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Oxford, UK: Basil Blackwell.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

<http://RePS.psychologie-sociale.org>

L'alcool rend-il agressif ?



Laurent Bègue¹ et Baptiste Subra²

1. Institut Universitaire de France et Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Grenoble

2. Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie, Grenoble

Le lien entre l'alcool et l'agression est reconnu depuis des siècles (Hanson, 1995). Durant les 25 dernières années, de nombreuses recherches basées sur des méthodologies différentes ont été menées afin de déterminer dans quelles conditions et pour quelles raisons ce lien existe. Dans cet article (qui reprend en partie un article publié dans *Cerveau & Psycho*, 2008, n° 29)³, nous allons en présenter les principales conclusions.

Laurent Bègue est professeur en psychologie sociale expérimentale à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble et membre de l'Institut Universitaire de France. Après avoir travaillé sur le jugement moral et la délinquance, ses recherches actuelles portent notamment sur le lien entre agressivité et alcool, ainsi que le lien entre jeux vidéo et agression.

Baptiste Subra est doctorant en psychologie sociale expérimentale à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble. Sa thèse porte sur le lien, physiologique et psychologique, entre alcool et agression.

Pour citer cet article :

Bègue L. et Subra B. (2008). L'alcool rend-il agressif ? *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°3, pp. 41-55. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

3. Nous remercions *Cerveau et Psycho* pour son autorisation.

État des lieux

Les données médicales et judiciaires

Tous les types de violences sociales sont liés à l'alcool : les violences sexuelles (Abbey, Zawacki, & Buck, 2001), les maltraitances d'enfants (Freisthler, Needell, & Gruenewald, 2005), les violences dans les services d'urgence hospitalière (Cherpitel, 1997), dans l'armée (Pan, Neidig & O'Leary, 1994) ou le domaine sportif. Lorsque l'on agrège plusieurs recherches, on observe une fréquente alcoolisation de l'auteur ou de la victime de violences létales (tableau ci-dessous).

	Présence d'alcool chez l'auteur ou la victime
<i>Total des homicides</i>	47.1 %
Asphyxie, pendaison, strangulation ou suffocation	29.7 %
Brûlure, feu	36.4 %
Noyade	50.0 %
Coup utilisant les poings, les pieds ou un objet émoussé	40.7 %
Coup de feu	38.9 %
Coup de poignard, coupure, transpercement	57.0 %

Dans une étude agrégeant plus de 9300 cas criminels issus de 11 pays différents, il a été montré que 62% des délinquants violents avaient bu au moment de la réalisation des actes agressifs ou peu de temps auparavant. Du côté des victimes, l'alcoolisation peut rendre plus vulnérable aux agressions, voire les provoquer : des recherches indiquent que lorsque les victimes ont contribué à leur agression (par exemple en insultant leur agresseur), elles étaient plus souvent alcoolisées. Dans une récente étude française (étude VAMM, voir encadré 1), nous avons observé que des femmes qui avaient une consommation d'alcool élevée avaient plus fréquemment été victimes de coups et blessures durant les 24 mois précédant l'enquête (Bègue et al., 2008). Les données médico-légales ou judiciaires sont néanmoins très insuffisantes pour estimer la nature des relations entre l'alcool et la violence car il existe un abîme statistique entre la délinquance constatée, jugée et sanctionnée et la délinquance commise (Bègue, 2003). Comme l'ont montré plusieurs recherches, après un délit, les personnes qui ont bu préalablement de l'alcool ou qui sont chroniquement alcooliques sont davantage susceptibles d'être interceptées par la police et jugées, ce qui peut augmenter artificiellement l'association alcool-violence. En outre, si l'auteur d'un délit est arrêté plusieurs heures après son acte, l'alcoolémie n'est plus constatable. Dans ce cas, il pourra invoquer l'alcool en pensant qu'il constitue une circonstance atténuante, ou rester discret sur son ébriété.

Encadré 1 : l'enquête Violence Alcool Multi Méthode (VAMM) de la Direction Générale de la Santé

L'enquête VAMM 1 est la première enquête épidémiologique française entièrement consacrée au lien alcool-violence en population générale. Présentée aux répondants comme une étude rémunérée sur les « modes de vie et comportements sociaux » et non sur les liens alcool-violence afin de limiter l'auto-sélection des participants, cette recherche initiée par la Direction Générale de la Santé a touché plus de 2000 personnes de 18-65 ans représentatives des régions Ile de France et Nord (méthode des quotas) de juin à août 2006. Les réponses ont été recueillies anonymement en auto-passation sur un ordinateur portable équipé d'un stylet optique à l'intérieur d'une plateforme d'étude mobile (voir photos 1 et 2). Ce dispositif avait pour but de limiter les biais de réponse à l'oeuvre sur les sujets

sensibles durant les enquêtes en face-à-face ou par téléphone et d'échantillonner des populations difficiles à toucher par les enquêtes téléphoniques habituelles. Trois fourgons comprenant quatre postes séparés par des écrans ont circulé durant deux mois dans un échantillon de villes sélectionnées en fonction de leur taille. D'une durée de 1 à 2 heures, cette étude a apporté de nombreuses informations sur le rôle de l'alcoolisation aiguë ou chronique sur les violences agies et subies ainsi que leurs contextes interpersonnels et matériels. Les profils des auteurs et des victimes sous influence alcoolique ont été également précisés.



Les véhicules utilisés pour l'enquête



Les espaces individuels de passation de l'enquête

Les enquêtes auprès des auteurs de violences

Une manière d'éviter les biais des études réalisées sur les prévenus, les condamnés ou les détenus consiste à mettre en relation les actes de violence avoués par leurs auteurs eux-mêmes et leur propre consommation d'alcool. Cette méthode a récemment été mise en œuvre dans l'enquête VAMM (voir encadré 1). Les résultats ont montré que dans 40% des cas, les personnes de la population générale qui avaient été auteurs de bagarres dans un lieu public avaient préalablement consommé de l'alcool. C'était le cas dans 35% des agressions dans la famille, 32% des agressions hors de la famille et 20% des vols. Ces données peuvent être complétées par les estimations des victimes : dans l'enquête VAMM, 29% des victimes pensaient que leur agresseur était en état d'ébriété, ce qui est cohérent avec diverses études étrangères. En outre, les habitudes d'alcoolisation (en particulier le nombre de verres consommés en une occasion) apparaissent comme l'un des prédicteurs statistiques les plus constamment liés aux violences. Bien qu'une consommation chronique élevée soit liée à la violence dans certaines recherches (son impact serait médiatisé par les déficits nutritionnels, l'altération du sommeil et la dégradation de certaines fonctions cérébrales induits par l'alcool), les recherches épidémiologiques montrent que ce sont principalement les alcoolisations aiguës (boire beaucoup d'alcool dans une même occasion) qui sont associées aux agressions. Un autre angle d'approche intéressant, qui complète les enquêtes, s'intéresse aux relations alcool-violence à un niveau macro-économique. Voyons à quoi cela correspond.

Approches économétriques : le lien alcool-violence à un niveau macroscopique

« Quand les vendanges sont bonnes en France, les violences augmentent », avaient observé en 1896 les criminologues italiens Lombroso et Ferri. Un chercheur suédois a étudié les relations entre la disponibilité de l'alcool et les violences enregistrées dans les statistiques officielles en Suède. Plusieurs pério-

des où la vente d'alcool était limitée ou au contraire facile à se procurer ont été investiguées : le rationnement de l'alcool durant la 1^{ère} guerre mondiale, l'abrogation des restrictions d'alcool en 1955, la légalisation de la vente de bière dans les épiceries en 1965, les variations des heures d'ouverture du samedi dans les lieux de vente d'alcool, ou la grève de l'organisation ayant le monopole de la distribution d'alcool. Il a observé que les violences variaient dans le même sens que la disponibilité de l'alcool (Lenke, 1990). À un niveau local, une autre recherche a mis en relation la superposition entre la densité des débits de boissons alcoolisées et le nombre d'homicides à la Nouvelle Orléans, en contrôlant divers facteurs économiques et ethniques. Un lien significatif a été observé (Scribner, 1999). Néanmoins, les résultats ne sont pas toujours aussi clairs. Dans l'une des études les plus rigoureuses réalisée sur le sujet, on a mis en relation le nombre de débits de boissons (épiceries) pour 1000 habitants et le taux d'homicides concernant 256 villes américaines entre 1960 et 1990. De nombreuses variables de contrôle ont été prises en compte comme l'âge médian, le revenu familial médian, la composition ethnique, la densité de la population, le niveau d'implication des femmes sur le marché du travail, le pourcentage de familles monoparentales et le nombre de supermarchés ven-

**« Quand les vendanges sont bonnes en France, les violences augmentent »
observent en 1896 les criminologues italiens Lombroso et Ferri**

dant nourriture et boissons. Un lien n'était observé que durant les années 70 (Parker & Rebhun, 1995). Les recherches économétriques concluent souvent à l'importance des facteurs contextuels pour expliquer le lien entre la disponibilité de l'alcool et la criminalité (par exemple, tel effet n'est valable que pour un segment de la population, ou une période historique). Elles conduisent cependant certains auteurs à justifier des mesures de réduction de l'accès à l'alcool. On a ainsi calculé que si l'on diminuait de 10% la quantité d'alcool per capita aux Etats-Unis, on observerait une diminution de 1% des meurtres, 6% des viols, 6% des agressions graves et 9% des vols.

Pourquoi une simple association statistique ne suffit pas

Mettre en évidence un lien statistique ne suffit pas à démontrer que l'alcool soit une véritable cause de violence. Il se pourrait également que la tendance à boire de l'alcool et la tendance à l'agression soient toutes les deux causées par certaines variables individuelles ou situationnelles. Dans ce cas, l'alcool serait un simple marqueur de déviance sociale, et non une cause d'agression. Par exemple, les variables relevant des attachements sociaux sont reliées chez les adolescents à la commission d'actes de violence (Bègue, 2000) et à l'utilisation excessive d'alcool (Bègue & Roché, 2008), ce qui signifie que le lien alcool-violence peut n'être qu'une conséquence accidentelle de ce lien. Parmi les variables individuelles liées en même temps à l'alcoolisation et à la violence (et qui pourraient donc expliquer le lien observé), on mentionnera le faible contrôle des impulsions, certains traits de personnalité, les mauvaises relations avec les parents, ou plus largement un profil antisocial. Il y a également de nombreuses variables situationnelles potentiellement génératrices d'un lien alcool-agression. Tout d'abord, la consommation d'alcool se déroule souvent dans des contextes où plusieurs facteurs liés à la violence apparaissent en même temps : les lieux sont bondés, bruyant, et les normes de conduite sont peu contraignantes. Parmi certains groupes, la consommation excessive

est elle-même souvent initiée comme un aspect d'un style de vie déviant. En plus de ces corrélats situationnels, la violence dans les bars est fréquemment le résultat d'une tentative manquée d'obtenir de l'alcool. De plus, les bouteilles et les verres qui contiennent l'alcool sont parfois utilisés comme des armes : une étude de Budd (2003) montrait qu'une utilisation agressive des bouteilles ou des verres était observés dans 19% des incidents violents dans les bars. Enfin, les forces de l'ordre détectent plus facilement les auteurs de violence qui sont ivres que les autres (Ensor & Godfrey, 1993).

L'une des principales limites des recherches qui viennent d'être citées tient au fait que l'effet et sa cause supposée sont mesurés en même temps. Même lorsque l'on est certain que l'alcoolisation a précédé l'agression, toute conclusion demeure incertaine. Par exemple, on ne peut exclure que celle-ci ait été prise avec l'intention délibérée de faciliter une agression, par exemple pour se donner du courage. L'histoire recèle d'innombrables exemples où l'alcool était utilisé à cette fin. En France, le maréchal Pétain écrivait ces lignes après la première guerre mondiale « le vin a été, pour les combattants, le stimulant bienfaisant des forces physiques ; ainsi a-t-il largement concouru, à sa manière, à la victoire ». Pendant la guerre d'Espagne ou en Allemagne, dans les camps de concentration, d'autres chroniqueurs ont montré que l'alcool était employé quotidiennement par les exécuteurs (Lifton, 2000 ; Fussell, 1989). Dans un autre contexte, des ethnographes ont observé qu'au sein des certains gangs, l'alcool était utilisé comme un moyen d'être en condition psychologique pour se battre. Dans une étude réalisée auprès de 269 jeunes délinquants, on a observé que 25% d'entre eux avaient pris de l'alcool ou de la drogue pour se donner du courage avant de commettre un délit (Hammersley et al., 2003).

L'alcool pourrait donc constituer un simple corrélat ou une aide à l'agression, sans en être véritablement une cause réelle. Une manière de s'extraire des problèmes posés par la difficulté qu'apportent les enquêtes et les archives consiste donc à s'en remettre à une démarche expérimentale afin d'établir l'incidence de l'alcool sur l'agression toutes choses étant égales par ailleurs.

Expliquer les relations alcool-agression

Apports décisifs de l'expérimentation

La psychologie expérimentale a apporté une contribution unique à la question du lien alcool-violence par l'étude en laboratoire des effets de l'ingestion par des volontaires humains de doses d'alcool sur leur réaction agressive (voir Bègue & Subra, 2008). On a mesuré par exemple l'intensité ou la durée de chocs électriques ou de sons désagréables administrés à un faux participant en fonction des doses d'alcool consommées. Les méta-analyses réalisées sur ces études concluent à un effet causal de l'alcool sur les conduites agressives des hommes et des femmes (Bushman, 1997). La taille de l'effet est moyenne : par rapport à des groupes contrôles, l'augmentation du niveau d'agression des groupes alcoolisés se situe à 1/2 écart-type. L'effet de l'alcool est généralement

constaté dans la phase ascendante de l'alcoolémie, tandis que durant la phase qui suit le pic d'alcoolémie, c'est plutôt un effet sédatif qui domine. L'alcool ne constitue toutefois ni une cause nécessaire ni suffisante pour déclencher une agression. Dans ces expériences, lorsque des sujets alcoolisés ne sont pas provoqués par un faux participant (qui profère une insulte à leur rencontre ou leur administre des stimulations électriques ou sonores désagréables), il est rare qu'ils soient agressifs. L'absence d'agression sous l'influence de l'alcool lorsqu'il n'y a pas d'instigation limite donc certaines explications pharmacologiques qui supposent que l'alcool « désinhiberait » aveuglément par la libération de dopamine, la diminution de sérotonine, ou en interagissant avec le gaba ou le glutamate. Ce que nous apprend plutôt la recherche expérimentale, c'est que les variables contextuelles sont déterminantes dans l'explication du lien alcool-comportement. En effet, en fonction des caractéristiques de la situation, l'alcool peut rendre certes plus agressif, mais également plus altruiste; plus jovial mais également plus déprimé; plus imprudent mais également plus contrôlé.



Sweet sixteen par
photographi.esc [3:2] (2007)

En fait, l'effet pharmacologique de l'alcool sur l'agression est essentiellement indirect. L'alcool perturbe le fonctionnement cognitif exécutif (FCE), qui comprend des capacités associées au cortex préfrontal comme l'attention, le raisonnement abstrait, l'organisation, la flexibilité mentale, la planification, l'auto-contrôle et la capacité à intégrer un feedback extérieur pour moduler le comportement. Diverses recherches réalisées par Raine et ses collègues (2002) ont montré que le FCE était déficient chez les auteurs d'agressions graves. On sait par ailleurs qu'il est altéré par la consommation d'alcool. Certains travaux ont indiqué en outre que des personnes dont le résultat à des tests neuropsychologiques indiquait des déficits des FCE réagissaient beaucoup plus agressivement que les autres sous l'influence de l'alcool. Les effets de l'alcool sur le FCE sont bien illustrés par le phénomène de myopie alcoolique que l'on évoquera maintenant.

Quand boire de l'alcool rend myope

L'un des effets bien connu de l'alcool est d'altérer les capacités de traitement de l'information. Lorsque l'on est alcoolisé, les informations périphériques, perceptivement éloignées ou complexes, sont soumises à des distorsions ou sont purement et simplement ignorées (par exemple, les conséquences à long terme de son action) tandis que les informations les plus saillantes de la si-

tuation immédiate (par exemple l'intimité sociale, le désir sexuel, ou l'irritation) influencent de manière inhabituellement élevée le comportement et les émotions. L'interprétation de la situation est appauvrie et un poids excessif est accordé aux informations les plus centrales : c'est la myopie alcoolique (Steele & Josephs, 1990). Selon la théorie du même nom, l'effet de l'alcool sur le comportement serait particulièrement sensible dans des situations où il existe ordinairement un conflit entre des informations qui initient un comportement (par exemple une provocation) et celles qui l'inhibe (par exemple la peur des conséquences d'une bagarre). La myopie alcoolique conduit à minimiser les informations inhibitrices au bénéfice des informations instigatrices. Les conduites dites « désinhibées » résultent donc de l'interaction entre l'altération des capacités cognitives de l'individu et la présence d'indices particuliers qui influencent le comportement dans une situation donnée. Steele et Josephs (1990) ont fait l'hypothèse que la myopie alcoolique pouvait conduire l'individu à l'immodestie en annulant les tendances inhibitives qui nous conduisent à contrer notre constant penchant à l'auto-adulation (cette inclination correctrice nous permet d'accéder à une perception plus réaliste de notre personnalité et de nos compétences). Des sujets devaient indiquer quels étaient les aspects de leur identité qui étaient pour eux les plus centraux, et s'il y avait un écart entre leur soi idéal et leur soi actuel sur ces dimensions. Dans un second temps, ils consommaient une boisson alcoolisée ou non. Il est apparu que ceux qui avaient bu de l'alcool, lorsqu'ils devaient s'auto-évaluer sur différentes dimensions du soi, se jugeaient plus positivement sur celles où ils avaient préalablement reconnu qu'un écart existait entre l'idéal et la réalité. Dans une autre étude où des participants devaient faire une intervention publique sur ce qu'ils aimaient ou n'aimaient pas concernant leur apparence, des personnes ayant préalablement consommé de l'alcool mentionnaient moins d'éléments négatifs que celles qui n'avaient rien consommé. Enfin, il a été observé que la tendance à se trouver moralement supérieur aux autres était extrémisée chez des sujets alcoolisés (Denton & Krebs, 1990). L'effet de l'alcool sur la perception de soi illustre pourquoi des personnes ayant consommé quelques verres sont plus enclines à se trouver exceptionnelles dans un domaine qu'elles valorisent. Ce phénomène est également important pour expliquer les effets de l'alcool sur l'humeur. Une personne déprimée qui boit de l'alcool sans parvenir à se distraire en même temps risque de renforcer l'humeur désagréable qu'elle cherchait pourtant à noyer, car l'alcool contribue à extrémiser les émotions qui dominent lorsque l'on en consomme. L'effet de l'alcool sur la cognition concerne également la conscience de soi. Dans une recherche, Hull et ses collègues (1983) ont montré que des personnes alcoolisées mentionnaient moins fréquemment des pronoms comme je, moi, moi-même, moi, lorsqu'on leur demandait de s'exprimer. Dans la mesure où une altération de conscience de soi est fréquemment prédictive de l'agression en diminuant la référence à des normes de conduite personnelle et en rendant plus réceptif aux normes de la situation, son effet pourrait être comparé à celui d'un phénomène bien connu appelé la désindividuation : l'individu se sent moins responsable personnellement de ses actions.

La perspective insistant sur les perturbations cognitives liées à l'alcool qui vient d'être présentée reste néanmoins insuffisante pour expliquer tous les phénomènes comportementaux associés à ce produit. Elle accorde à la situation de consommation un poids important dans l'orientation des conduites, mais a peu à dire sur les riches significations rituelles et sociales revêtues par l'alcool à travers le globe, dont le rôle dans la canalisation et la manifestation des effets de l'ébriété est pourtant déterminant.

Alcool, croyances culturelles et comportements

L'étude des usages de l'alcool à travers le monde convainc de l'importance des croyances associées à sa consommation pour expliquer ses effets. Dans une étude portant sur plusieurs dizaines de sociétés traditionnelles différentes, James Shaefer a conclu qu'à travers tous les contextes culturels étudiés, l'ébriété masculine était une constante, mais que dans seulement la moitié des cultures des bagarres s'ensuivaient. Par exemple, les membres de la tribu bolivienne des Camba font l'expérience d'une alcoolisation extrême deux fois par mois, sans qu'aucune forme de violence verbale ou physique n'y soit consécutivement observée. A l'inverse, dans une société traditionnelle de Finlande où de telles beuveries régulières étaient également organisées, les violences graves étaient fréquentes. Ces deux exemples soulignent que les effets comportementaux qu'induisent les ivresses sont toujours insérés dans des systèmes normatifs qui sont irréductibles au prisme psychopharmacologique. Les significations sociales et les effets imputés à l'alcool se développent très jeune : on a demandé à des enfants américains âgés de 8 ans quelles seraient les conséquences s'ils consommaient de l'alcool (par rapport à une boisson contrôlée, le thé glacé). Ceux-ci ont répondu que l'alcool les conduirait davantage à blesser verbalement les autres et à se bagarrer. Chez les adultes, la consommation d'alcool est communément assortie d'anticipations quant à ses effets. Dans l'enquête VAMM, la



X alcool
par Paolo Piccinini (2009)

stimulation de l'agression n'était pas une conséquence fréquemment associée à la consommation d'alcool. Seulement 6% des répondants indiquaient que lorsqu'ils avaient suffisamment bu d'alcool pour en ressentir les effets, ils devenaient agressifs. Les hommes, les personnes peu diplômées et les plus jeunes étaient plus enclins à associer l'agression à l'alcool. Cela était également plus marqué chez les gros consommateurs, les personnes dépressives, celles ayant une tendance générale à l'agressivité et un faible autocontrôle. Cependant, il est important de prendre en compte une distinction importante entre les attentes attribuées à soi-même et celles attribuées à autrui. Généralement, les gens pensent que l'alcool a un effet plus néfaste sur les autres que sur eux-mêmes (Critchlow, 1987). Par exemple, une étude canadienne réalisée auprès d'un millier de participants a montré que 83% d'entre eux pensaient que l'alcool rendait les autres plus agressifs, tandis que seulement 12% pensaient que cela était également leur propre cas (Paglia & Room, 1999).

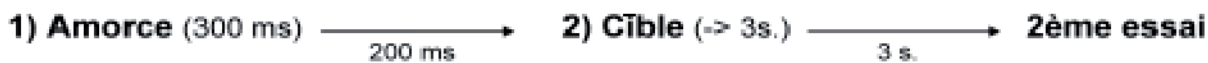
Croire que l'alcool rend agressif n'est pas sans conséquences. Dermen et George (1989) ont observé sur un échantillon de 114 étudiants que la relation entre les habitudes de consommation d'alcool et les comportements agressifs était plus forte chez ceux qui pensaient que l'alcool avait une incidence sur l'agression. Dans une récente étude française effectuée sur un échantillon re-

présentatif, nous avons observé que les attentes selon lesquelles l'alcool rend agressif modulaient la relation entre les consommations et les violences auto-reportées : la consommation d'alcool était liée au nombre de comportements violents auto-reportés uniquement pour les personnes qui pensaient que l'alcool les rendaient agressives. Cet effet persistait lorsque l'on contrôlait leurs prédispositions agressives (Subra & Bègue, sous presse).

L'origine de ces croyances est multiple. On peut supposer qu'en plus de l'expérience personnelle, les modèles jouent un rôle important. L'association entre agression et alcool est parfaitement reflétée dans les médias populaires. Pas moins de 6% des images de la bande dessinée Tintin ont trait à l'alcool, qui a des effets souvent agressogènes sur le capitaine Haddock. David Mc Intosh (1999) a codé et analysé les comportements de 832 personnages buveurs ou non buveurs d'alcool apparaissant dans 100 films tirés aléatoirement parmi les plus grands succès en salle entre 1940 et 1990. Par rapport à des non-consommateurs, les personnages qui buvaient de l'alcool étaient beaucoup plus souvent agressifs.

Alcool-agression : une association sémantique en mémoire à long terme

L'alcool est également associé à l'agression de manière implicite, sans que les consommateurs n'en aient conscience. Pour vérifier cette idée, on a présenté à des participants un court instant sur un écran d'ordinateur des stimuli iconographiques neutres ou des stimuli iconographiques liés à l'alcool ou agressifs (tâche d'amorçage sémantique). Ceux-ci percevaient donc une série d'images de boissons alcoolisées, d'armes ou de boissons non alcoolisées. Chaque image était immédiatement suivie d'un mot agressif, non-agressif, ou d'un non-mot (suite de lettres sans signification). Les mots-cibles étaient 15 mots agressifs (par exemple frapper, tuer), 15 mots neutres (par exemple bouger, imaginer), et 15 non-mots (par exemple trider, foclager). Pour chaque essai, une image apparaissait 300 millisecondes à l'écran, suivie d'un délai de 200 millisecondes avant l'apparition du mot-cible. La tâche des participants était d'indiquer le plus rapidement possible si le mot qui apparaissait à l'écran était un mot de la langue française ou non, en appuyant sur une touche située à droite ou à gauche de leur clavier.



1)			
	Boisson alcoolisée	Arme	Boisson neutre
2)	Bouger (Mots neutre)	Attover (Non-mots)	Frapper (mots agressif)

Les résultats ont indiqué qu'une présentation d'images de boissons alcoolisées ou d'images d'armes facilitait de la même manière l'identification des mots agressifs. Ils étayent donc l'hypothèse selon laquelle alcool et agression

sont des concepts reliés sémantiquement dans la mémoire à long terme. Ainsi, l'exposition à des stimuli reliés sémantiquement à l'alcool permet d'augmenter l'accessibilité en mémoire des pensées agressives, et cela en l'absence d'une consommation effective d'alcool. Ces résultats suggèrent donc que les effets de l'alcool sur les agressions peuvent également s'expliquer par certains aspects extra-pharmacologiques, et en l'occurrence par les significations agressives implicitement associées aux boissons alcoolisées. On dispose d'indices montrant que l'effet de l'alcool ne se limite pas à ses propriétés pharmacologiques. Par exemple, des recherches en laboratoire indiquent qu'à dose d'alcool constante, la vodka ou le whisky sont plus fortement liés à l'agression que la bière et la vin, ce qui suggère que la signification des produits joue un rôle.

L'ivresse sans le flacon : l'effet placebo de l'alcool sur l'agression

Si le lien alcool-agression résulte également de significations sociales associées à l'alcool, on devrait observer une augmentation des conduites agressives chez des personnes qui croient qu'elles ont consommé une boisson alcoolisée même si elle ne contient pas d'alcool. Cette hypothèse a été testée auprès d'un échantillon de 117 personnes recrutées par voie de presse et de tracts pour un test rémunéré d'aliments énergétiques au bénéfice d'une société fictive, Stat-Aliments (voir photos 3 et 4 ci-dessous).



L'annonce parue dans la presse pour le recrutement des participants



Affiche officielle de Stat Aliment

Après avoir rempli un questionnaire de sélection par téléphone, ceux-ci ont consommé une boisson les conduisant à une alcoolémie de 0g, 0.5g (la limite légale pour la conduite automobile en France) ou un 1 g par litre de sang. Dans chacun de ces trois groupes, certains pensaient consommer une boisson alcoolisée, tandis que d'autres pensaient consommer une boisson moyennement ou fortement alcoolisée (contenant l'équivalent de trois ou de six verres à liqueur remplis de vodka). Ainsi, certains participants croyaient être alcoolisés, parfois fortement, et ne l'étaient pas (le subterfuge était possible grâce à la mise au point d'une boisson glacée qui avait un goût d'alcool). Inversement, d'autres participants pensaient consommer un simple jus de fruit et étaient pourtant très alcoolisés à leur insu.

Puis ils étaient provoqués par un assistant de recherche qui se faisait passer pour un simple participant.



La phase de dégustation

On mesurait ensuite leur réponse agressive par le nombre de doses de piment liquide et de sel qu'ils avaient l'opportunité de mélanger discrètement dans le plat que la personne qui les avait provoqué allait, croyaient-ils, devoir obligatoirement consommer pour toucher sa rémunération, en s'inspirant d'une méthode de mesure de l'agression préalablement validée (Lieberman et al., 1999). Les résultats ont montré un effet significatif de la dose d'alcool que les participants croyaient avoir consommée : plus ils pensaient être alcoolisés, plus ils agressaient le provocateur (Bègue, Subra, Arvers, Muller, Bricout, & Zorman, 2008)⁴. Leurs tendances chroniques à l'agression (évaluée par téléphone lors de la sélection au moyen d'un questionnaire psychométrique) permettait en outre de prédire significativement le nombre moyen de doses administrées. Ces résultats suggèrent que la voie pharmacologique n'est pas la seule voie impliquée dans les effets de l'alcool sur l'agression. Il se pourrait que les personnes ayant consommé de l'alcool relâchent sélectivement leur auto-contrôle en considérant que l'alcool les rend moins responsables de leurs actions. On peut également faire l'hypothèse que le concept d'agression ait été activé sémantiquement par le concept d'alcool, et qu'à leur insu, les sujets appréhendent la provocation d'une manière plus agressive.

Cette dernière hypothèse a été récemment mise à l'épreuve (Subra et al., en préparation). Après avoir été exposés de manière subliminale à des mots renvoyant à des boissons alcoolisées ou non, des participants devaient juger un assistant de recherche qui venait de faire une erreur de manipulation les obligeant à recommencer entièrement une tâche informatisée très fastidieuse. Les résultats ont montré que l'évaluation de l'assistant était plus négative et que la recommandation de ce dernier auprès du responsable d'étude était moins favorable lorsque des mots liés à l'alcool avaient été présentés.

4. Pour consulter les vidéos de cette étude, voir http://www.lexpress.fr/actualite/sciences/alcool-et-violence-un-lien-jusqu-ou_570650.html.

Conclusion

Les effets de l'alcool sur l'agression résultent de plusieurs processus distincts. Deux grandes classes d'explication coexistent : l'explication pharmacologique, qui insiste sur les effets de l'alcool sur le cortex préfrontal (myopie alcoolique) et l'explication sociale-cognitive, qui met l'accent sur le rôle des représentations de l'alcool et de ses effets chez les buveurs sur les conduites. Pour diminuer les dommages sociaux de l'alcool, il importe donc d'intervenir à la fois sur la disponibilité de l'alcool ainsi que sur les représentations qui y sont associées. Des recherches nombreuses montrent déjà que la diminution de la disponibilité de l'alcool a un impact sur les violences. Il reste désormais à démontrer qu'en modifiant l'idée fort répandue selon laquelle l'alcool disculperait l'auteur de violences (voir Bègue et al, 2007), on modifie également les conséquences comportementales indésirables de l'alcoolisation.

Références

- Abbey, A., Zawacki, T., & Buck, P.O. (2001). Alcohol and sexual assault. *Alcohol Research & Health*, 25, 43-51.
- Akers, R. L. (1992). *Drugs, alcohol, and society. Social structure, process, and policy.* Belmont: Wadsworth.
- Bègue, L. (2000). Conventionnels et déviants: l'autorité du lien social. *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 42, 9-36.
- Bègue, L. (2003c). Connaître les délinquances. In S. Roché (Ed.). *En quête de sécurité. Causes de la délinquance et nouvelles réponses* (pp. 39-44). Paris : Armand Colin.
- Bègue, L. & Subra, B. (2008). Alcohol and Aggression: Perspectives on Controlled and Uncontrolled Social Information Processing. *Social and Personality Psychology Compass*, 2, 34-62.
- Bègue, L. (2008). L'alcool rend-il violent ? *Cerveau & Psycho*, 29, 48-53.
- Bègue, L., Pérez-Diaz, C., Subra, B., Ceaux, E., Arvers, P., Bricout, V.A., Roché, S., Swendsen, J. & Zorman, M. (2008). The role of alcohol in female victimization : findings from a French representative sample. *Substance Use and Misuse*, soumis.
- Bègue, L., & Roché, S. (2008). Multidimensional Social Control Variables as Predictors of Drunkenness among French Adolescents. *Journal of Adolescence*, in press.
- Bègue, L., Arvers, P., Subra, B., Bricout, V., Perez-Diaz, C., Roché, S., Swendsen, J., Zorman, M. (2007). *Alcool et Aggression Etude Evaluative sur les Relations entre Violence et Alcool pour la Direction Générale de la Santé (MA 05 208).* Programme VAMM 1 Violence Alcool Multi Méthodes 1. Grenoble : Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie (EA 4145), Université de Grenoble 2.
- Bègue, L., Subra, B., Arvers, P., Muller, D., Bricout, V. & Zorman, M. (2009). A Message in a Bottle: Extrapharmacological Effects of Alcohol on Aggression. *Journal of Experimental Social Psychology*, 45, 137-142.
- Budd, T. (2003). *Alcohol-Related Assault: Findings From the British Crime Survey.* Home Office Online Report 35/03. London: Home Office Research, Development, and Statistics Directorate.

- Bushman, B. & Cooper, H.M. (1990) Effects of alcohol on human aggression: An integrative research review. *Psychological Bulletin*, 107, 341-354.
- Bushman, B. (1997). Effect of alcohol on human aggression: Validity of proposed explanations. In M. Galanter (Ed.), *Recent Developments in Alcoholism*, volume 13: *Alcoholism and Violence* (pp. 227-243). New York: Plenum Press.
- Bushman, B.J. (1993). Human aggression while under the influence of alcohol and other drugs: An integrative research review. *Current Directions in Psychological Science*, 2, 148-152.
- Chermack, S. T., & Giancola, P. (1997). The relationship between alcohol and aggression: An integrated biopsychosocial approach. *Clinical Psychology Review*, 6, 621–649.
- Chermack, S., & Taylor, S. (1995). Alcohol and human physical aggression: Pharmacological versus expectancy effects. *Journal of Studies on Alcohol*, 56, 449–456.
- Cherpitel, C.J. (1997). Alcohol and violence-related injuries in the emergency room. In M. Galanter (Ed.). *Recent developments in alcoholism, Alcohol and violence: Epidemiology, neurobiology, psychology, family issues* (pp. 105-118). New York, NY, US: Plenum Press.
- Denton, K., & Krebs, D. (1990). From the scene to the crime: The effect of alcohol and social context on moral judgment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 59, 242-248.
- Dermen, K. H., & George, W. H. (1989). Alcohol expectancy and the relationship between drinking and physical aggression. *Journal of Psychology*, 123, 153–161.
- Ensor, T., & Godfrey, C. (1993). Modelling the interactions between alcohol, crime and the criminal justice system. *Addiction*, Buss, A.H., & Oxford, England: John Wiley, 88, 477-487.
- Exum, M. L. (2006). Alcohol and aggression: An integration of findings from experimental studies. *Journal of Criminal Justice*, 34(2), 131-145.
- Fagan, J. (1990). Intoxication and aggression. In: Tonry, M., & J.Q. Wilson (Eds.). *Drugs and Crime. Volume 13: Crime and Justice: A Review of Research* (pp. 241-320). Chicago: University of Chicago Press.
- Fals-Stewart, W. (2003). The occurrence of partner physical aggression on days of alcohol consumption: A longitudinal diary study. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71, 41-52.
- Felson, R. B., W. Baccaglioni, & G. Gmelch (1986). Bar-room Brawls: Aggression and Violence in Irish and American Bars. In A. Campbell & J.J. Gibbs (Eds.). *Violent Transactions: The Limits of Personality*. Oxford, UK: Blackwell.
- Freisthler, B., Needell, B., & Gruenewald, P.J. (2005). Is the physical availability of alcohol and illicit drugs related to neighborhood rates of child maltreatment? *Child Abuse & Neglect*, 29, 1049-
- Fusell, P. (1989). *Wartime: Understanding and Behavior in the Second World War*. Oxford: Oxford University press.
- Giancola, P. (2000). Executive functioning: A conceptual framework for alcohol-related aggression. *Experimental and Clinical Psychopharmacology*, 8, 576–597.
- Goldstein, A. (1994). *The Ecology of Aggression*. New York: Plenum press.
- Graham, K. (1980). Theories of intoxicated aggression. *Canadian Journal of Behavioural Science Revue canadienne des Sciences du comportement*, 12, 141-158.
- Graham, K. (2007). Using historical context to identify confounders, mechanisms and modifiers in aggregate level studies of the relationship between alcohol consumption and violent crime. *Addiction*, 102, 348-349.

- Hammersley, R., Marsland, L., & Reid, M. (2003). *Substance Use By Young Offenders: The Impact Of The Normalization Of Drug Use In The Early Years Of The 21st Century*. Home Office Research Study 261, London, Home Office Research and Statistics Directorate.
- Hanson, David J. *Preventing Alcohol Abuse: Alcohol, Culture and Control*. Westport, CT: Praeger, 1995.
- Homel, R., & Clark, J. (1994). The prediction and prevention of violence in pubs and clubs. *Crime Prevention Studies*, 3, 1-46.
- Homel, R., & Clark, J. (1994). The prediction and prevention of violence in pubs and clubs. *Crime Prevention Studies*, 3, 1-46.
- Hull, J. G., & Bond, C. F. (1986). Social and behavioral consequences of alcohol consumption and expectancy: A meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 99(3), 347-360.
- Hull, J. G., Levenson, R. W., Young, R. D., & Sher, K. J. (1983). Self-awareness-reducing effects of alcohol consumption. *Journal of Personality and Social Psychology*, 44, 461-473.
- Krumm-Merabet, C. & Meyer, T.D. (2005). Leisure activities, alcohol, and nicotine consumption in people with a hypomanic/hyperthymic temperament. *Personality and Individual Differences*, 38, 701-712.
- Lara, D.R., Pinto, O. & Akiskal, K. (2006). Toward an integrative model of the spectrum of mood, behavioral and personality disorders based on fear and anger traits: I. Clinical implications. *Journal of Affective Disorders*, 94, 67-87.
- Lenke, L. (1990). *Alcohol and criminal violence: time series analysis in a comparative perspective*. Stockholm: Almqvist & Wiskell.
- Lifton, R.J. (2000). *The Nazi Doctors: Medical Killing and the Psychology of Genocide*. New York : Basic Books.
- Lipsey, M.W., Wilson, D.B., Cohen, .A., & Derzon, J.H. (1997). Is there a causal relationship between alcohol use and violence ? In M. Galanter (Ed.), *Recent Developments in Alcoholism, volume 13: Alcoholism and Violence* (pp. 245-281). New York: Plenum Press;
- Lipton, R., & Gruenewald, P. (2002). The spatial dynamics of violence and alcohol outlets. *Journal of Studies on Alcohol*, 63, 187-195.
- Loeber, R., Farrington, D.P., & Stouthamer-Loeber, M. (1998). *Antisocial behavior and mental health problems: Explanatory factors in childhood and adolescence*. Mahwah : Lawrence Erlbaum Associates.
- Nicholas, K. B., & Rasmussen, E. (2006). Childhood Abusive and Supportive Experiences, Inter-Parental Violence, and Parental Alcohol Use: Prediction of Young Adult Depressive Symptoms and Aggression. *Journal of Family Violence*, 21, 43-61
- Mc Intosh, D. (1999). Nondrinkers in films from 1940 to 1989. *Journal of Applied Social Psychology*, 29, 6, 1191-1199
- Paglia, A., & Room, R. (1998). General population views about causation and responsibility. *Journal of Substance Abuse*, 10, 199-216.
- Parker, R. N., & Rebhun, L. A. (1995). *Alcohol and homicide: A deadly combination of two American traditions*. Albany: State University NY Press.
- Pérez, R.L. (2000). Fiesta as tradition, fiesta as change: Ritual, alcohol and violence in a Mexican community. *Addiction*, 95, 365-373.
- PERNANEN, K. (1991). *Alcohol in human violence*. New York: Guilford Press.
- Raine, A., Lencz, T., & Bihrlé, S. (2000). Reduced prefrontal gray matter volume and reduced autonomic activity in antisocial personality disorder. *Archives of General Psychiatry*, 57, 119-127.

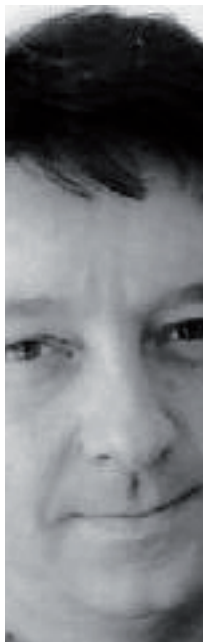
- Quigley, B. M., & Leonard, K. E.(2006). Alcohol expectancies and intoxicated aggression. *Aggression and Violent Behavior*, Vol 11(5), pp. 484-496.
- Quigley, B. M., Corbett, A. B., & Tedeschi, J. T. (2002). Desired image of power, alcohol expectancies and alcohol-related aggression. *Psychology of Addictive Behaviors*, 16, 318–324.
- Raine, A., Lencz, T., & Bihrl, S. (2000). Reduced prefrontal gray matter volume and reduced autonomic activity in antisocial personality disorder. *Archives of General Psychiatry*, 57, 119-127.
- Steele, C. M., & Josephs, R. A. (1990). Alcohol myopia: Its prized and dangerous effects. *American Psychologist*, 45, 921–933.
- Subra, B. & Bègue, L. (2008). Le rôle modulateur des attentes relatives à la consommation d'alcool. *Alcoologie et Addictologie*, sous presse.
- Scribner, P. (1999). Alcohol availability and homicide in New Orleans : conceptual considerations for small area analysis of the effects of alcohol outlet density. *Journal of Studies on Alcohol*, 60, 310-316.
- White, H., Brick, J., & Hansell, S. (1993). A longitudinal investigation of alcohol use and aggression in adolescence. *Journal of Studies on Alcohol*, 11, 62-77.
- Zhang, L., Wiczorek, W. F., & Welte, J. W. (1997). The nexus between alcohol and violent crime. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*, 21(7), 1264-1271.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

<http://RePS.psychologie-sociale.org>

Déviance et attitudes disciplinaires : une approche représentationnelle



Christian Staerklé

Université de Lausanne, Suisse

Pour quelles raisons les citoyens et citoyennes soutiennent-ils l'action disciplinaire, par exemple de la part des forces de police lorsqu'elles interviennent pour « mettre de l'ordre » dans des banlieues agitées, lorsque les tribunaux prononcent des peines excessivement sévères pour sanctionner certains délits, ou encore lorsque les municipalités décident de renforcer la vidéosurveillance de leur espace public ? Cette contribution s'intéresse aux réactions publiques à la déviance, en particulier en ce qui concerne le soutien à l'action étatique destinée à maintenir l'ordre public. Il s'agira de montrer que des significations multiples sont associées à la déviance, car la façon dont celle-ci est pensée dépend d'idéologies et de représentations qui circulent dans la société à un moment donné. Ces représentations guident la pensée des citoyens et citoyennes par rapport à ce qui est considéré comme « déviant » et ce qui ne l'est pas.

Christian Staerklé est professeur associé en psychologie sociale à l'Université de Lausanne, Suisse. Ses recherches portent notamment sur les représentations et la légitimation de l'ordre social, sur les attitudes envers les politiques sociales et la diversité culturelle, ainsi que sur les dynamiques de la punition collective.

Pour citer cet article :

Staerklé C. (2008). Déviance et attitudes disciplinaires : une approche représentationnelle. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°3, pp. 57-69. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

Depuis une ou deux décennies, l'intervention disciplinaire de l'État constitue un enjeu politique majeur qui se trouve au centre des débats et des campagnes politiques. Pour mieux comprendre ces dynamiques, nous mettons en avant le concept d'attitudes disciplinaires, comprises comme des prises de position qui favorisent et qui soutiennent l'action répressive et sécuritaire des institutions étatiques. Notre approche des attitudes disciplinaires s'inscrit dans une perspective de représentations sociales (par ex. Doise, Clémence & Lorenzi-Cioldi, 1992). Nous mettons en avant deux hypothèses générales concernant les attitudes disciplinaires : d'une part, l'insertion sociale des individus joue un rôle clé dans la construction des attitudes disciplinaires. Les membres de catégories dominées—en termes de niveau de formation et de prestige professionnel—sont plus à même de soutenir les actions répressives que les membres des catégories dominantes. Ces dernières, en revanche, sont plus susceptibles de faire confiance aux autorités et aux institutions censées sauvegarder un ordre social qui leur est avantageux. D'autre part, les raisons qui poussent les individus à soutenir le répressif sont ancrées dans la perception de différentes menaces à l'ordre social ; celles-ci s'expriment sous forme d'images dénigrantes et stigmatisantes de certains groupes sociaux, représentés comme dangereux, profiteurs, ou simplement « différents » (Staerklé, Delay, Gianettoni & Roux, 2007a).

Une telle approche requiert d'examiner les représentations sociales qui caractérisent le contexte socioculturel contemporain dans lequel s'inscrivent les prises de position des individus. Ce sont ces représentations qui rendent possible les raisonnements fondés sur la menace à l'ordre social. Actuellement, ce contexte est marqué par une « nouvelle punitivité » et par une « culture de contrôle » (Garland, 2001) qui met à disposition des croyances, des perceptions et des représentations propres à justifier l'action sécuritaire de l'État. Il importe dès lors de savoir dans quelles conditions, et pour quelles raisons, les individus adhèrent à ces représentations légitimant des politiques « dures » à l'égard de délinquants, une action policière de plus en plus musclée, et des moyens de contrôle et de surveillance sophistiqués et étendus. Nous allons d'abord exposer les éléments-clé de ce nouveau contexte socioculturel pour ensuite passer en revue des approches psychosociales de la punitivité et du rapport aux autorités chargées de maintenir l'ordre public. Nous terminerons avec une description succincte d'un modèle de conceptions de l'ordre social, destiné à décrire les différentes logiques sociales mises en œuvre dans la construction des attitudes disciplinaires.

La culture de contrôle

Les trois dernières décennies ont été marquées par une série de transformations sociétales profondes au centre desquelles se trouve la remise en question de l'action étatique et, corollairement, la montée de l'individualisme comme principe organisateur d'un nouvel ordre social. De nombreux facteurs ont contribué à ce développement (voir Garland, 2001), mais gageons que la transformation de la responsabilité individuelle en une véritable idéologie culturelle (Miller, 1999) en constitue l'élément central. Dorénavant, les problèmes sociaux sont expliqués par les défaillances des individus plutôt que par toute autre raison relevant des déterminants structurels et collectifs. Si la critique de l'action étatique est surtout l'œuvre des partis de droite qui n'ont cessé

d'accuser l'État d'inefficacité, tant dans le domaine social que disciplinaire, elle a aussi été portée par des fractions de la gauche qui voyaient l'intervention de l'État comme paternaliste et autoritaire et dénonçaient ses pratiques répressives, coercitives et discriminatoires. Pour beaucoup, l'État était devenu le problème même, plutôt que la solution aux problèmes.

La critique se poursuit avec les idéologies néolibérales et néoconservatrices qui ont triomphé dans de nombreux pays depuis les années 1980. Les premières ont imposé des stratégies politiques visant à minimiser les coûts (et donc les responsabilités) de l'État, tandis que les secondes ont eu comme ambition d'enrayer la déchéance morale, imputée aux libertés civiques nouvellement acquises. Ces deux idéologies cultivent en commun le développement d'une culture de contrôle dont la manifestation institutionnelle la plus flagrante est constituée par une montée inouïe des taux d'emprisonnement, sans rapport direct avec la criminalité effective. C'est ainsi que la crise de l'État se traduit par une nouvelle punitivité qui a remplacé, à partir des années 1970, le dogme de la réhabilitation et de la réinsertion des délinquants.



Présence policière lors
d'une manifestation
(Helsinki, mai 2006)

Ce mouvement punitif s'inscrit dans les changements structurels d'une société de plus en plus axée sur la consommation et les échanges économiques. Les politiques de « tolérance zéro » visant à sanctionner durement des délits mineurs illustrent ce nouveau principe pénal qui consiste à vouloir maîtriser les risques encourus par le système économique et par là à défendre les intérêts des classes supérieures. Conséquence nécessaire, le contrôle et la sanction pénale sont appliqués de façon disproportionnée aux membres des minorités et des groupes dominés. La surveillance électronique effrénée des espaces publics (notamment les centres-villes qui constituent l'espace privilégié des échanges économiques) entre également dans cette logique de contrôle qui veut sauvegarder un ordre social propice aux affaires, mais qui ne se soucie guère des raisons à l'origine de la délinquance (Wacquant, 2004).

La montée de la figure de la victime et du sentiment d'insécurité

Dans ce mouvement, la justice pénale est devenue plus expressive, reflétée dans la montée de la figure emblématique de la victime (Salas, 2005), autre caractéristique de la culture de contrôle. La délinquance a pris une place telle dans les représentations contemporaines que de nombreux individus se perçoivent comme des victimes potentielles, et pensent et se comportent en conséquence. Il est attendu de la justice pénale qu'elle entende d'abord les victimes et leur désarroi, ce qui la rend plus dure et plus intransigeante à l'égard des accusés. Ces derniers ne sont alors plus seulement jugés pour leurs actes, mais aussi pour la menace et le risque qu'ils symbolisent, un risque que la société ne veut plus assumer. Se protéger du danger implique à la fois, aujourd'hui, d'exclure le délinquant et de mettre à l'écart toute personne soupçonnée de le devenir un jour. Dans cette logique du soupçon généralisé, de plus en plus d'individus sont contrôlés, surveillés, voire harcelés par les pouvoirs publics, à commencer par les pauvres, les immigrés et les jeunes « dépravés ». Le néoconservatisme de la nouvelle punitivité va ainsi de pair avec le néolibéralisme des transformations qui ont marqué l'État social : les mesures disciplinaires et les politiques sociales nourrissent les mêmes angoisses, partagent les mêmes hypothèses quant au fonctionnement calculeur des individus, recourent aux mêmes stéréotypes stigmatisants, et utilisent les mêmes recettes pour identifier le risque et attribuer la responsabilité des problèmes sociaux aux individus (Garland, 2001).



L'espace urbain comme source du sentiment d'insécurité et de vulnérabilité

La culture de contrôle pénètre aujourd'hui tous les aspects de l'organisation sociale, elle agrandit sans cesse le cercle des actes classés comme délinquants. Dramatisée, la délinquance est omniprésente dans les médias qui diffusent des images d'une jeunesse dépravée et dangereuse ayant soi-disant perdu ses repères, publient des comptes rendus de délits exceptionnels mais spectaculaires, et relayent généreusement l'indignation morale collective face à ces délits. La délinquance est perçue comme un fait social « normal », la population porte une attention à la criminalité jadis inimaginable.

Au niveau du vécu des citoyens et citoyennes, il en résulte des sentiments de peur et de vulnérabilité : le sentiment d'insécurité est devenu un problème social en soi qui se développe indépendamment de la délinquance effective, déconnecté des réalités sociales qui pourraient le justifier (Salas, 2005). Bien souvent, la « vulnérabilité sociale », fondée ou non sur une réelle précarité matérielle, rend les gens plus méfiants et moins tolérants, fragilisant par là les liens sociaux qui devraient précisément garantir la continuité et la stabilité de la vie quotidienne (Castel, 2003). La vulnérabilité devient ainsi un terreau fertile pour déprécier les individus que l'on estime (encore) plus faibles que soi, appartenant à des groupes défavorisés et discriminés comme les immigrés récents, les gays et lesbiennes ou les bénéficiaires de l'aide sociale. Pour contrer le sentiment de vulnérabilité, on cherche à identifier, parmi les victimes mêmes, des boucs émissaires qu'on rend responsables des problèmes sociaux et on fait de la différence une déviance qu'il faut contrôler ou réprimer (Staerklé, Delay, Gianettoni & Roux, 2007b). La montée du populisme pénal—qui consiste à incriminer et à condamner sans commune mesure avec la faute commise—serait ainsi une réponse cardinale aux sentiments de vulnérabilité (Salas, 2005).

Autoritarisme, attitudes disciplinaires et exclusion sociale

Quelles sont alors les dynamiques psychosociales à l'œuvre lorsque les individus prennent position à l'égard de l'action disciplinaire et répressive de l'État ? Une première approche consiste à étudier les attitudes disciplinaires comme une manifestation d'« autoritarisme » (voir Deconchy & Dru, 2007). A la suite des travaux précurseurs de Theodor Adorno et ses collègues au début des années 1950, l'autoritarisme a longtemps été conçu comme une dimension de personnalité stable qui prédirait, entre autres, les comportements punitifs. L'autoritarisme se caractériserait par trois ensembles d'attitudes, à savoir le conventionnalisme (l'exigence normative selon laquelle les individus auraient le devoir de se conformer à des normes et des conventions valables pour tout le monde), la soumission autoritaire (la tendance à se soumettre sans questionner aux ordres de supérieurs hiérarchiques) et l'agression autoritaire (la croyance en la légitimité d'actes agressifs à l'égard d'individus déviants).

Un résultat central des recherches sur l'autoritarisme est que des attitudes autoritaires seraient en premier lieu une réaction à des situations menaçantes dans lesquelles les individus font face à la peur et à l'incertitude. L'autoritarisme est



Autoritarisme institutionnel :
Présence policière à une
manifestation contre la guerre
en Irak, Los Angeles, Mars 2004

ainsi compris comme une réponse idéologique destinée à réduire la menace perçue. Cette association entre menaces perçues et autoritarisme a été mise en évidence dans différents contextes, par exemple en tant que réaction à des sentiments d'insécurité au niveau individuel, ou comme réaction à des groupes sociaux représentant des styles de vie non-traditionnels et donc perçus comme une menace à l'ordre social établi. Cette association existerait également au niveau contextuel : des recherches ont en effet montré que lors de périodes historiques menaçantes et incertaines, marquées par des conflits et des troubles sociaux, le niveau global d'autoritarisme dans une société donnée augmente également.

Mais le paradigme classique de l'autoritarisme souffre de limites tant conceptuelles que méthodologiques. Le statut de dimension de « personnalité » stable attribuée à l'autoritarisme, par exemple, suggère que cette dimension « existerait » de façon immuable dans la tête des individus, mesurable avec une échelle appropriée. Or, une telle conception comporte le risque de « psychologiser » des problèmes sociaux, en localisant leurs origines dans le (dys-)fonctionnement psychologique des individus plutôt que dans les rapports de force entre groupes sociaux et dans le fonctionnement actuel de la société, génératrice d'inégalités et de tensions sociales.

À ce titre, il est intéressant de mentionner une autre ligne de recherche qui s'intéresse aux attitudes à l'égard des autorités disciplinaires comme la police, le système judiciaire et, pour les jeunes, l'école (plutôt que sur les politiques concrètes mises en œuvre par celles-ci). Les travaux de Emler et Reicher (1995) montrent que durant l'adolescence, certains individus développent des sentiments de confiance dans le « système » alors que d'autres deviennent profondément méfiants. Cette méfiance peut être attribuée à des situations d'exclusion sociale dans le sens où certains individus se sentent abandonnés, voire rejetés par les autorités. De telles situations amèneraient les individus à se considérer eux-mêmes comme des « hors-la-loi », produisant ainsi des attitudes de rejet des autorités.

Cette différenciation entre individus confiants et méfiants peut être mise en rapport avec les expériences dans le système d'éducation de même qu'avec l'appartenance à des groupes sociaux privilégiés et désavantagés. En effet, si le succès scolaire tend à renforcer la confiance dans les autorités, scolaires et autres, l'échec scolaire est à même de mener à des attitudes désillusionnées. Ainsi, il en découle que les individus avec un niveau bas d'éducation seraient plus enclins à se méfier des autorités et des institutions, comparés à ceux avec un niveau élevé d'éducation. Étant donné leur position subordonnée dans la structure sociale, les populations migrantes sont particulièrement exposées à

ce risque. Par ailleurs, cette hypothèse concernant la confiance aux autorités et aux institutions est corroborée par des travaux en sciences politiques qui montrent que les groupes de haut statut social ont plus de confiance dans les autorités et institutions politiques que les groupes de bas statut. Cette hypothèse va donc à l'encontre de la logique autoritariste selon laquelle ce seraient avant tout les personnes se trouvant en bas de l'échelle sociale qui soutiendraient l'action répressive des autorités disciplinaires. Il devient par conséquent indispensable de différencier les attitudes à l'égard des autorités en tant que telles des attitudes à l'égard des politiques, répressives et autres, mises en œuvre par celles-ci.

Pour répondre à ces différents problèmes liés à une conception « traditionnelle » de l'autoritarisme, Duckitt (1989) suggère que l'autoritarisme devrait être considéré comme un phénomène qui se déroule avant tout au niveau des groupes sociaux. Pour Duckitt, il s'agit de comprendre l'autoritarisme d'une manière pertinente pour les comportements collectifs, à savoir en termes d'appartenances et d'identifications des individus à des groupes sociaux. Dans ce sens, l'autoritarisme refléterait l'intensité de l'identification de l'individu à un groupe social donné, intensité qui l'amènerait à défendre l'intégrité et la cohésion du groupe (en valorisant la conformité avec les normes et les valeurs du groupe), en exigeant l'obéissance aux autorités du groupe, et en sanctionnant les membres qui dévient des normes du groupe.

« lors de périodes historiques menaçantes et incertaines le niveau global d'autoritarisme dans une société donnée augmente également »

Du point de vue d'une approche représentationnelle, finalement, il est possible de considérer l'autoritarisme, à la place d'une dimension de personnalité stable, comme un savoir culturel développé dans des contextes sociaux perçus comme menaçants. Ce savoir largement répandu (ou ces « représentations sociales ») permettraient aux individus de faire face à des situations menaçantes, en leur attribuant des significations socialement acceptables (il devient par exemple légitime de revendiquer la peine de mort pour des « monstres » pédophiles). L'autoritarisme devient dès lors un modèle idéologique qui propose de réguler l'ordre social avec les principes de la discipline, de la répression et de la sanction.

Conceptions de l'ordre social et attitudes disciplinaires

Pour mieux saisir les logiques proprement sociales derrière les attitudes disciplinaires, nous proposons une approche en termes de conceptions de l'ordre social (pour une présentation plus détaillée, voir Staerklé et al., 2007a). L'hypothèse centrale du modèle des conceptions de l'ordre social est que les citoyens et citoyennes concourent à la régulation de l'ordre social, activement en participant par exemple à des mouvements sociaux, ou passivement en défendant des options politiques destinées à promouvoir une certaine forme d'ordre social. Or, la façon d'organiser la société est toujours contestée dans une société démocratique. Faut-il, par exemple, accorder la priorité aux mérites individuels dans l'attribution des récompenses ou plutôt mettre l'accent sur

la correction des inégalités ? Faut-il accorder ou refuser des droits à des groupes sociaux spécifiques (par ex. les homosexuels ou certains groupes culturels), ou faut-il au contraire faire abstraction de telles appartenances, et octroyer les mêmes droits à tous les membres de la société ? Les réponses apportées à ces grandes questions politiques reflètent des conceptions spécifiques de l'ordre social. Celles-ci, en revanche, reposent sur l'identification des groupes sociaux qui constitueraient une menace à un ordre social donné. Dans cette perspective, l'action disciplinaire représente un rempart institutionnel contre les différents agents sociaux perçus comme menaçant l'ordre social.

Conformément à l'approche représentationnelle et normative avancée ici, il convient d'aller au-delà de l'idée que la déviance représenterait un ensemble de conduites considérées, de façon consensuelle, comme répréhensibles et inacceptables. A la place, il s'agit de concevoir la déviance comme une construction « stratégique » dont la signification change en fonction des courants idéologiques et des priorités politiques. Ainsi, la déviance n'est pas un fait objectif, car les normes et les valeurs par lesquelles une conduite est jugée comme déviante sont variables et évoluent dans le temps. Certains comportements qui jadis étaient considérés comme déviants (par ex. la sexualité extramaritale) sont devenus acceptables, alors que d'autres conduites autrefois « normales » sont devenues déviantes (par ex. fumer). De même, la signification associée à la déviance est différente selon la position que l'on occupe dans les rapports sociaux et la structure sociale, la violence à l'école, par exemple, est perçue différemment par les élèves et les enseignants (Clémence et al., 2001).

Cette variabilité des représentations de la déviance est instrumentalisée par des élites et d'autres forces politiques et économiques qui stratégiquement dépeignent, dans les discours politiques et dans les médias, certaines conduites comme déviantes. En « créant » ainsi la déviance, ou en exagérant sa portée pour la société, ces acteurs sociaux tentent de légitimer l'ordre social qu'ils sont amenés à défendre. Cette mise en exergue de la déviance permet de définir les cibles de l'action disciplinaire et répressive et ainsi de justifier l'intervention institutionnelle propre à soutenir un ordre social donné.

Le « modèle des conceptions de l'ordre social » distingue quatre formes d'ordre social, nommées Ordre moral, Libre marché, Diversité sociale et Inégalités structurelles. Chacune de ces formes d'ordre social décrit un ensemble de représentations associées à un ordre social donné ; elles organisent la pensée politique profane en un nombre réduit de principes qui constituent le fondement du raisonnement quotidien sur l'ordre social. À titre d'illustration, la conception du Libre marché est fondée sur le primat de la responsabilité individuelle comme principe organisateur de l'ordre social, associé à la croyance que l'intérêt propre constitue la motivation humaine fondamentale ; la conception de la Diversité sociale, en revanche, accentue les différences entre les sous-groupes (sexuels, culturels, ethniques, linguistiques, etc.) qui composent la société, mettant ainsi les appartenances groupales des individus sur l'avant-plan de la pensée politique.

Dans le cadre de cette contribution, nous pouvons seulement donner un aperçu de la façon dont ce modèle peut aider à comprendre les significations variables associées à la déviance. Ce modèle permet de distinguer quatre formes ou quatre logiques de déviance et de réactions à la déviance, définies par la

menace qu'une forme donnée de déviance représente pour l'ordre social. La déviance prend donc une signification différente selon les quatre conceptions de l'ordre social, et avec elle la visée de l'action disciplinaire, en tant que réaction institutionnelle à la déviance, est également façonnée par ces conceptions (voir Tableau 1).

La première forme de déviance, associée à l'Ordre moral, correspond à des modes de pensée autoritaires, fondés sur l'intériorisation des normes dominantes, sur l'intolérance des violations de ces mêmes normes et sur la soumission hiérarchique. Ici, la déviance est le résultat d'une violation de normes et de valeurs « morales » qui engageraient tous les membres de la société. L'ordre moral est basé sur le respect de valeurs communes, pensées comme consensuelles, comme la discipline, le travail et une morale familiale traditionnelle : les « bons citoyens » respecteraient ces valeurs, alors que ceux qui ne les honorent pas sont dépeints comme déviants, voire dangereux, donc comme des « mauvais citoyens ». Ici, l'action répressive sert avant tout à défendre les bons citoyens contre le danger représenté par les mauvais citoyens, et par là à affirmer des valeurs morales traditionnelles.

Tableau 1: Modèle des conceptions de l'ordre social appliqué aux représentations de la déviance

	ORDRE MORAL	LIBRE MARCHÉ
<i>Principe de catégorisation</i>	Moralité	Performance
<i>Principe de régulation sociale</i>	Conformisme	Equité
<i>Antagonisme</i>	“Bons” vs. “Mauvais”	“Gagnants” vs. “Perdants”
<i>Déviance</i>	Danger, Désordre	Abus, « Free-riding »
	DIVERSITÉ SOCIALE	INÉGALITÉS STRUCTURELLES
<i>Principe de catégorisation</i>	Hétérogénéité sociale	Statut, Pouvoir
<i>Principe de régulation sociale</i>	Différentiation catégorielle	Gestion de l'inégalité
<i>Antagonisme</i>	Ingroup vs. Outgroup	Dominants vs. dominés
<i>Déviance</i>	Altérité, Différence	Egalitarisme

La conception du Libre marché, en revanche, donne lieu à un rapport à la déviance basée sur des principes économiques libéraux. Un ordre social régulé en fonction de principes libéraux de la méritocratie et de l'individualisme repose sur l'exigence de l'autosuffisance des individus. Par conséquent, la déviance se définit comme une conduite contraire aux préceptes libéraux, une conduite perçue comme « profiteuse » du travail des autres membres du groupe. L'exagération des « abus » dans l'allocation de l'aide sociale chère à la droite politique reflète cette logique de construction stratégique de la déviance dans une logique libérale. La menace principale à un ordre social libéral est constituée par les personnes qui ne contribuent pas au bien commun, mais qui représentent un « fardeau » pour la collectivité. Les cibles principales de cette forme libérale de déviance sont les personnes qui ne peuvent pas subvenir à leurs besoins, les chômeurs et les bénéficiaires de l'aide sociale, par exemple. Une réaction informelle à cette forme de déviance se manifeste sous forme de stigmatisation des « losers », en contraste aux personnes qui sortent gagnantes du grand jeu capitaliste. A un niveau plus institutionnel, on assiste à une tendance à la « criminalisation de la pauvreté » (Wacquant, 2004) qui

s'exprime par exemple dans la chasse aux pauvres dans les centres-villes, dans des mesures de contrôle imposées aux bénéficiaires de l'aide sociale soupçonnés de vouloir « profiter » de leur situation de détresse, et dans des sanctions infligées à ceux qui ne seraient pas assez « motivés » à chercher un emploi (par ex. coupures de l'aide financière).

La conception de la Diversité sociale se distingue des deux conceptions précédentes dans la mesure où elle renvoie à une pensée politique basée sur l'appartenance, choisie ou imposée, à des groupes sociaux et à la différenciation entre groupes sociaux, en opposition à des divisions sociales basées sur les conduites individuelles (comme c'est le cas de la division entre « bonnes » et « mauvaises » personnes, et entre « gagnants » et « perdants »). Cette conception établit donc un cadre d'analyse pour l'hétérogénéité sociale et le multiculturalisme, autant dans des termes positifs que négatifs. Le rapport à la déviance s'exprime ici comme l'association représentationnelle entre un horsgroupe peu familier et des conduites contre-normatives et dangereuses de ses membres. Une telle pensée se manifeste par exemple dans l'idée que les « étrangers » constitueraient une menace à l'ordre public, ou encore que les musulmans seraient tous fanatiques et violents. Sur fond de stéréotypes de groupes dangereux, criminels et violents, la déviance est attribuée à l'« Autre », celui qui par sa non-familiarité devient un danger pour le groupe : ce qui est différent est dangereux. Cette association entre déviance et altérité (culturelle, notamment) est exploitée par des groupements politiques qui tentent de propager l'image de l'immigré dangereux et violent (la « racaille »). Différentes recherches ont également montré que le racisme et les préjugés sont fortement liés à des attitudes punitives, un résultat qui illustre l'importance de l'association entre altérité et déviance pour comprendre les réactions à la déviance.



Maintien de l'ordre à Mayotte
par gunner.romain (2008)

Dans la dernière conception de l'ordre social, celle des Inégalités structurelles, la pensée politique s'oriente par rapport aux différences perçues de classe sociale. Cette conception met en avant la hiérarchie sociale qui existe entre les groupes dominants et privilégiés d'un côté, et les groupes dominés et désavantagés de l'autre. A l'instar de la conception de la diversité sociale, cette

conception renvoie à la régulation du rapport entre catégories sociales plutôt qu'à la normativité ou à la déviance des conduites individuelles. La déviance est ici associée à la structure de classe d'une société : les cibles privilégiées de l'action disciplinaire sont les groupes qui défendent une société plus égalitaire, construits comme une menace à l'ordre capitaliste (inégalitaire). Les exemples ne manquent pas. On peut penser à la chasse aux « communistes » durant les années 1950 aux États-Unis ou, plus récemment, à l'action policière répressive à l'encontre des mouvements revendiquant la correction des inégalités sociales (par ex. des manifestations syndicales ou altermondialistes). Ici, l'action disciplinaire à l'encontre de groupes qui défendent un ordre social plus égalitaire est au service d'une société qui maintient les privilèges des classes dominantes. La théorie de la dominance sociale (Sidanius & Pratto, 1999) se rapproche de cette logique lorsqu'elle propose que l'action disciplinaire sert avant tout à sauvegarder les intérêts des classes dominantes.

Quelques résultats d'une enquête sur les attitudes disciplinaires

Mentionnons brièvement quelques résultats empiriques qui soutiennent d'une part l'hypothèse de l'impact de la position sociale sur les attitudes disciplinaires et d'autre part la proposition des significations multiples de l'action disciplinaire. Ces résultats proviennent d'une enquête nationale effectuée en Suisse et basée sur des échantillons urbains représentatifs (769 répondants). On constate d'abord que l'action disciplinaire de l'État (par ex. « renforcer la présence policière », « punir plus sévèrement les consommateurs de drogues » ou « intensifier la vidéosurveillance ») est davantage soutenue par les groupes défavorisés et dominés (les femmes, les membres des classes populaires, les immigrés, les personnes qui se sentent vulnérables sur le plan économique), comparés aux groupes dominants respectifs (pour plus de détails, voir Staerklé et al., 2007a). A titre d'exemple, 63% des personnes appartenant aux classes sociales inférieures soutiennent l'intervention disciplinaire de l'État, alors que cette proportion descend à 34% du côté des classes sociales supérieures. Ce résultat peut être mis en rapport avec les recherches sur l'autoritarisme qui ont montré que les attitudes punitives étaient d'une part plus marquées auprès des catégories sociales désavantagées et, d'autre part, que ces attitudes punitives sont le produit de situations sociales menaçantes. On peut en effet considérer que les membres des classes dominées font davantage l'expérience de telles situations menaçantes, non seulement à cause d'une précarité matérielle qui peut être ressentie comme menaçante (Staerklé et al., 2007b), mais également parce que les membres de ces groupes ont plus de chances de vivre dans des quartiers à risque.

Un autre résultat met en rapport leur soutien à l'action disciplinaire étatique avec leurs attitudes à l'égard des quatre types de menace à l'ordre social telles qu'elles viennent d'être décrites. Nous avons trouvé que les quatre menaces à l'ordre social (provenant de la perception de la présence d'individus immoraux et dangereux, de l'abus dans l'aide sociale, de la présence de personnes migrantes et du déni des inégalités sociales) étaient toutes fortement associées au soutien au disciplinaire. Ces résultats suggèrent que l'action disciplinaire est vue comme pouvant répondre à différentes formes de menaces à l'ordre social : non seulement elle est censée protéger les bons citoyens d'individus dan-

gereux, mais elle sanctionne également ceux qui seraient tentés d'« abuser » du système ; elle contrôle et tient en échec les populations migrantes soupçonnées de représenter un danger pour la société d'accueil et, finalement, elle permet le maintien d'un système hiérarchique qui avantage les classes dominantes. Les résultats montrent également que le soutien plus prononcé à l'action disciplinaire de la part des catégories dominées peut être attribué dans une large mesure à leur forte propension à percevoir des menaces à l'ordre social. En effet, les membres des catégories dominées perçoivent davantage que les membres des catégories dominantes une société désordonnée et chaotique ; leur regard sur la société est marqué par la perception d'injustices et par des ressentiments à l'égard de ceux que l'on soupçonne d'être indûment avantagés. De telles perceptions menaçantes les amènent à soutenir les interventions étatiques qui promettent de répondre à ces craintes, en restaurant un ordre social stable et en sanctionnant les tricheurs et les abuseurs.

Pour conclure, l'approche représentationnelle mise en avant dans cette contribution a décrit la déviance comme une construction stratégique de la part d'acteurs sociaux qui défendent des projets politiques en fonction de leurs intérêts. Ces projets reposent sur différentes manières institutionnelles de réguler l'ordre social, et sont légitimés par la mise en exergue de groupes sociaux dépeints comme une menace à l'ordre social. Sur fond d'une culture de contrôle qui propage et qui favorise des politiques de la peur, la déviance est comprise et ressentie par les citoyens et citoyennes tantôt comme un danger pour un ordre moral traditionnel, tantôt comme une menace à une société dont les membres sont supposés pourvoir à leurs propres besoins, tantôt comme le reflet d'une altérité (culturelle) dangereuse, ou encore comme un risque pour les sociétés capitalistes. L'action disciplinaire des institutions étatiques tire une grande partie de sa légitimité populaire du fait qu'elle est vue comme une réponse adéquate à ces différentes menaces à l'ordre social.

Pour aller plus loin

Deconchy, J.P., & Dru, V. (2007). *L'autoritarisme*. Presses Universitaires de Grenoble.

Staerklé, C., Delay, C., Gianettoni, L., & Roux, P. (2007). *Qui a droit à quoi ? Représentations et légitimation de l'ordre social*. Presses Universitaires de Grenoble.

Références

- Castel, R. (2003). *L'insécurité sociale, qu'est ce qu'être protégé*. Paris : Seuil.
- Clémence, A., Rochat, F., Cortolezzis, C., Dumont, P., Egloff, M., & Kaiser, C. (2001). *Scolarité et adolescence. Les motifs de l'insécurité*. Berne : Haupt.
- Deconchy, J.P., & Dru, V. (2007). *L'autoritarisme*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Doise, W., Clémence, A., & Lorenzi-Cioldi, F. (1992). *Représentations sociales et analyses de données*. Grenoble : PUG.
- Duckitt, J. (1989). Authoritarianism and group identification: A new view of an old construct. *Political Psychology*, 10, 63-84.
- Emler N., & Reicher S. (1995). *Adolescent delinquency: The collective management of reputation*. Oxford : Blackwell.
- Garland, D. (2001). *The culture of control. Crime and social order in contemporary society*. Oxford: Oxford University Press.

- Miller, D.T. (1999). The norm of self-interest. *American Psychologist*, 54, 1053–1060.
- Salas, D. (2005). La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal. Paris : Hachette.
- Sidanius, J., & Pratto, F.(1999). *Social dominance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Staerklé, C., Delay, C., Gianettoni, L., & Roux, P. (2007a). *Qui a droit à quoi ? Représentations et légitimation de l'ordre social*. Presses Universitaires de Grenoble.
- Staerklé, C., Delay, C., Gianettoni, L., & Roux, P. (2007b). Régulations disciplinaire et redistributive : Le double effet du sentiment de vulnérabilité matérielle. *Bulletin de psychologie*, 60, 397-405.
- Wacquant, L. (2004). *Punir les pauvres. Le nouveau gouvernement de l'insécurité sociale*. Marseille : Agone.

Lexique

Attitudes disciplinaires : ppinions et prises de position en faveur de l'action répressive et sécuritaire des institutions étatiques (notamment la police et les tribunaux) et des agents de sécurité privé. Renvoie également au soutien de dispositifs sécuritaires de l'espace public comme la vidéosurveillance.

Autoritarisme : à l'origine, conçu comme une forme de personnalité rigide et intolérante, se soumettant facilement aux ordres hiérarchiques et favorisant des sanctions sévères de comportements jugés déviants. Plus récemment compris comme un système de croyances idéologiques actualisé dans des contextes menaçants, reflétant une volonté plus ou moins forte de défendre l'intégrité et la cohésion du groupe. Des croyances autoritaires valorisent le conformisme avec les normes et les valeurs du groupe, sanctionnent les membres qui dévient des normes du groupe, et exigent l'obéissance aux autorités du groupe.

Ordre social : système de coordination des activités humaines qui définit un équilibre entre les intérêts individuels et collectifs et garantit ainsi la stabilité d'une communauté humaine. L'ordre social définit une manière de « vivre ensemble » qui repose sur des normes et des règles sociales et est institutionnalisé dans des lois (concernant par exemple la coopération et la compétition entre ses membres). L'ordre social renvoie au pluralisme politique car les différents principes et valeurs qui définissent un ordre social donné (par ex. conformisme, équité, diversité sociale et égalité sociale) sont au cœur du débat démocratique. Un ordre social est considéré légitime lorsque l'autorité est reconnue par une majorité des membres d'une communauté.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

<http://RePS.psychologie-sociale.org>

Le contrôle social : les réactions à la déviance et leurs déterminants



Peggy Chekroun

Université de Paris Ouest (Nanterre-La Défense)

<http://upx.psychologie-sociale.org/spip.php?article61>

« Respectez et faites respecter cet espace vert ». Cette simple phrase, apparemment banale, et repérable dans de nombreux jardins publics, met en avant plusieurs comportements particulièrement intéressants dans une approche de psychologie sociale.

Peggy Chekroun est maître de conférences en psychologie sociale expérimentale à l'Université de Paris Ouest, Nanterre – La Défense depuis 2004. Ses recherches portent notamment sur le contrôle social et l'effet spectateur et ont fait l'objet de publications internationales sur cette thématique.

Pour citer cet article :

Chekroun P. (2008). Le contrôle social : les réactions à la déviance et leurs déterminants. *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°3, pp. 71-80. Disponible à l'adresse suivante : <http://RePS.psychologie-sociale.org>.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

« Respectez et faites respecter cet espace vert »

Tout d'abord, elle informe quant à des comportements que l'on doit adopter ou éviter dans ce lieu : les promeneurs doivent être respectueux de l'espace vert, ils doivent éviter de la piétiner, de jeter des détritiques, etc. Cette phrase rappelle ainsi l'existence d'une norme sociale.

Ensuite, en incitant à « faire respecter cet espace vert », cet avertissement laisse entendre que parfois, des personnes ne respectent pas les normes en question, et détériorent cet espace vert de par leur comportement. On apprend alors que certaines personnes adoptent ou pourraient adopter des comportements déviants – ou contre-normatifs – dans ce lieu.

Enfin, cette petite phrase rappelle aux individus qu'ils sont responsables de faire respecter les normes prescrites. Elle leur signifie que, face au comportement déviant d'autrui, ils peuvent intervenir pour le faire cesser. Cette intervention face au comportement déviant d'autrui correspond à ce que l'on nomme, en psychologie sociale, du contrôle social.

Norme sociale, déviance, contrôle social : ce sont ces trois concepts qui sont mis en avant par la phrase « Respectez et faites respecter cet espace vert ». Ce sont aussi trois concepts fondamentaux de la vie sociale qui ont, à ce titre, suscité l'intérêt des psychologues sociaux.

Les normes sociales et la déviance

Présentées parfois comme le « ciment de la société » (Elster, 1989) ou comme un « lubrifiant social » (Leyens & Yzerbyt, 1997), les normes sociales font partie des piliers à la base du bon fonctionnement des groupes sociaux. Il s'agit de règles, de standards, établis dans chaque groupe ou unité sociale et qui décrivent les comportements pouvant ou non être mis en œuvre dans un contexte donné. Autrement dit, les normes sociales prescrivent la manière appropriée et proscrivent la manière inappropriée d'agir, de penser, de se comporter dans une situation ou un contexte donnés : il faut respecter les espaces verts, il ne faut pas jeter de détritiques sur les pelouses par exemple. Il s'agit ici de normes prescriptives. Mais les normes sociales peuvent également être issues des comportements réels des individus dans une situation donnée. Alors, si tout le monde jette ses papiers dans un recoin précis d'une allée du jardin public, les passants vont considérer comme normal de jeter eux-mêmes leurs détritiques à cet endroit. Il s'agira ici d'une norme descriptive (Cialdini, Reno, et Kallgren, 1990). C'est sur la base de ces normes que les conduites des individus vont être évaluées et jugées comme acceptables ou non par les autres membres de leur groupe. Un comportement conforme aux normes va alors être évalué positivement tandis qu'un comportement allant à l'encontre d'une norme va être évalué négativement. Ainsi les membres d'un groupe social, censés avoir connaissance et adhérer à l'ensemble des normes de ce groupe, vont la plupart du temps adopter des comportements conformes à ces prescriptions : ils ne vont pas marcher sur les pelouses du jardin public. Néanmoins il arrive qu'un membre du groupe ne respecte pas l'une des normes en vigueur dans ce groupe. Un individu peut en effet adopter un comportement non conforme ou proscrié par une norme : il va jeter sa bouteille vide sur la pelouse du jardin public. Ce sont ces comportements transgressant les normes que l'on qualifie de déviants ou de contre-normatifs.

Face à ces comportements déviants, et comme les y incite la phrase « respectez et faites respecter » cet espace vert, les individus ont la possibilité d'exprimer leur désaccord envers l'auteur de ce comportement et ainsi de faire respecter

la norme à laquelle ils adhèrent. On parlera alors, comme nous l'avons vu en introduction, d'une réaction de contrôle social.

Le contrôle social

Le terme de contrôle social fut utilisé en sociologie bien avant que les psychologues sociaux ne s'intéressent à ce concept. Georges Vincent parle de contrôle social dès 1896, un terme repris et généralisé par Edward A. Ross en 1901 avec son ouvrage « *Social Control : A survey of the foundation of order* ». Le contrôle social peut être défini, dans le cadre d'une approche de psychologie sociale, comme toute réaction informelle que peut avoir un individu afin de manifester sa désapprobation envers le comportement d'un tiers qui s'écarte d'une norme (Chekroun & Brauer, 2002). La définition proposée met l'accent sur l'une des caractéristiques du contrôle social sous sa forme la plus pertinente dans une approche de psychologie sociale. Elle insiste sur l'idée de réaction « informelle ». Deux formes de contrôle social co-existent en effet et l'on distingue le contrôle social formel du contrôle social informel. Le contrôle social formel correspond aux sanctions qui vont être adressées aux auteurs de comportements déviants par des individus dont c'est le rôle dans la société, dont la fonction ou le métier consiste à réguler et aller à l'encontre des transgressions. Dans notre exemple, le contrôle social formel correspondra au coup de sifflet, voire à l'amende que délivrera le gardien du parc à la personne qui marchera



Pelouse interdite
par inevernu (2005)

sur la pelouse. Parallèlement, le contrôle social informel est mis en œuvre par les pairs, c'est-à-dire par des individus qui n'ont aucune fonction particulière les conduisant à agir en ce sens. Ce type de contrôle social peut ainsi être le fait d'un parent, d'un ami, d'un pair du déviant, ou de quelqu'un qui lui est inconnu. Dans notre exemple, on parlera de contrôle social informel quand un simple promeneur va interpellé la personne qui piétine la pelouse et lui demander de revenir sur l'allée. Cette conception étend le cadre du contrôle social informel à des manifestations très diverses pouvant survenir face à un comportement déviant. Ainsi, les pressions à la conformité mises en évidence par Schachter (1951) et qui se manifestaient par une accentuation des communications adressées au déviant dans un premier temps, puis par un rejet du déviant hors du groupe peuvent être considérés comme des réactions de contrôle social. Désapprouver le comportement d'autrui peut prendre la forme d'un regard désapprouvateur, d'un soupir, d'une remarque orale polie ou injurieuse,

voire d'une réaction agressive, d'une stigmatisation ou d'une exclusion de l'individu en dehors du groupe pour les cas les plus extrêmes.

Quelle que soit sa forme, le contrôle social a pour fonction principale d'amener les individus à respecter les normes sociales ce qui le dote d'un rôle fondamental dans le maintien de ces normes et l'équilibre de la vie au sein des groupes.

Si les individus déviant sont très fréquemment jugés négativement par leurs pairs, un rapide tour d'horizon des travaux existant sur le contrôle social, c'est-à-dire non pas sur une simple dépréciation du déviant mais sur une réelle sanction clairement adressée au déviant, met en évidence que l'exercice de contrôle social est sensible à de nombreux facteurs et peut varier de 18 à 80 pourcents d'interventions. Une question intéressante vise alors à comprendre les déterminants du contrôle social. Qu'est-ce qui fait qu'un individu va décider, face à un comportement contre-normatif, de signaler à l'auteur de ce comportement qu'il n'agit pas de façon correcte ? Qu'est ce qui fait qu'un promeneur va dire à l'individu qui jette ses vieux papiers sur la pelouse du jardin public qu'il devrait ramasser ses détritits ?

Les déterminants principaux du contrôle social mis en évidence à ce jour peuvent se regrouper en deux grandes catégories de facteurs : d'une part, les facteurs liés à l'acte contre-normatif lui-même et à la situation dans laquelle survient cet acte et, d'autre part, les facteurs liés à l'individu susceptible d'exercer le contrôle social.

Les facteurs liés à l'acte contre-normatif : quels sont les comportements déviants suscitant du contrôle social ?

Face aux grandes variations observées dans les fréquences d'intervention face aux comportements déviants, on pense très rapidement au fait que les réactions diffèrent probablement en fonction du comportement déviant lui-même. Des travaux récents montrent en effet que tous les comportements déviants ne suscitent pas les mêmes réactions (Chaurand, 2008). Par exemple, le niveau de

« Le contrôle social peut être défini comme toute réaction informelle que peut avoir un individu afin de manifester sa désapprobation envers le comportement d'un tiers qui s'écarte d'une norme »

déviance attribué au comportement influence la décision des témoins d'exercer ou non du contrôle social. Plus un comportement est perçu comme étant déviant, plus il est fortement sanctionné. Par exemple, jeter des ordures dans la rue est considéré comme un acte plus déviant des normes que parler fort au téléphone dans un bus et provoque plus de contrôle social.

Dans la même veine, la fréquence d'un comportement incivil influence les réactions qu'il suscite. Les individus exercent plus de contrôle social face à un comportement peu fréquent. Ainsi, jeter une bouteille vide dans un espace vert est perçu comme fréquent et suscite peu de contrôle social, tandis que garder sa place assise dans les transports en commun face à une femme enceinte est perçu comme étant un comportement peu fréquent et suscite un contrôle social fort. Dès lors qu'un comportement devient fréquent, son caractère déviant est d'emblée remis en question, une norme descriptive va se mettre en place de part la répétition du comportement, et le contrôle social devient obsolète face à ce comportement.

Enfin, parallèlement aux caractéristiques de l'acte lui-même, un facteur semble constituer l'un des principaux déterminants de l'exercice du contrôle social : les conséquences du comportement déviant pour les témoins. Le fait de subir soi-même directement des conséquences négatives de la transgression conduit les individus à être particulièrement sévères et à exercer du contrôle social plus fréquemment que lorsque l'acte ne les affecte pas. On parle alors de sentiment d'implication personnelle. C'est lorsque les individus sont personnellement impliqués parce qu'ils souffrent des conséquences du comportement déviant qu'ils vont décider le plus fréquemment d'intervenir et d'exercer du contrôle social. Pour illustrer cet effet, il a été mis en évidence que des individus voyant une personne jeter des mouchoirs en papier par terre vont le sanctionner dans 40% des cas si le comportement a lieu dans un grand jardin public et dans près de 80% des cas si le comportement a lieu dans le jardin de leur immeuble (Brauer & Chekroun, 2005).

Si les conséquences subies par les individus constituent l'une des sources du sentiment d'implication personnelle, d'autres éléments peuvent être considérés comme favorisant ce sentiment. Le fait de se percevoir comme étant particulièrement responsable de l'intervention va également accroître l'implication ressentie par les témoins d'un acte déviant. Mais quand se sent-on particulièrement responsable d'intervenir et d'exercer du contrôle social en dehors de la situation où l'on souffre matériellement des conséquences de l'acte déviant ? L'une des réponses possibles à cette question nous conduit à prendre en considération le contexte dans lequel survient le comportement déviant et à nous pencher sur les déterminants situationnels du contrôle social.

Les déterminants situationnels : quand exerçons-nous du contrôle social ?

L'effet de l'appartenance groupale des déviantes et témoins

Marques et ses collaborateurs (Marques & Yzerbyt, 1988) ont mis en évidence le fait que les individus sont généralement plus sévères avec les individus déviantes appartenant à leur propre groupe social qu'avec ceux appartenant à un autre groupe, et ceci bien que le comportement déviant soit identique. Ainsi, une mauvaise prestation orale est évaluée comme plus mauvaise par des étudiants quand elle est réalisée par un étudiant de leur propre filière que par un étudiant d'une autre filière. Cette subjectivité dans l'évaluation des déviantes est connue sous le terme d'effet Brebis Galeuse. Par extension, il a été montré que cette différence d'évaluation se retrouve dans l'exercice de contrôle social. Ainsi, les individus exercent plus de contrôle social quand un comportement incivil est commis par un membre de leur groupe plutôt que par un membre d'un exogroupe (Chekroun & Nugier, 2005). Par exemple, un Français demandait plus à un compatriote qu'à un Belge d'arrêter de fumer lors d'une réunion dans un lieu non-fumeur. Ce phénomène s'explique par le fait que le comportement déviant d'un membre de l'endogroupe constitue une menace

pour l'image du groupe et, en conséquence, pour l'identité sociale des autres membres de ce groupe : les Français passent pour des gens irrespectueux des autres, ce qui se répercute sur moi en tant que Française. Ces conséquences pour l'identité des membres du groupe du déviant vont encore plus loin puisqu'il a été montré que, dans de tels contextes, le comportement déviant d'un individu conduit ses pairs à ressentir eux-mêmes des émotions morales telles que la honte ou l'embarras, émotions qui vont favoriser l'exercice du contrôle social subséquent. Cet effet trouve d'ailleurs une illustration dans l'expression commune « Arrêtes, tu me fais honte » ! De ces travaux, on peut déduire que le comportement déviant d'un individu, en menaçant l'image du groupe et l'identité sociale des individus, favorise chez ses pairs le sentiment d'implication personnelle et la légitimité perçue d'une éventuelle sanction. Si les conséquences ne sont ici pas forcément matérielles, elles sont au moins identitaires, ce qui suffit à favoriser le contrôle social.

L'effet du nombre de témoins du comportement déviant

Jeter des débris sur un espace vert d'un jardin public prend place, par définition, dans un lieu public. Ainsi, la présence de plusieurs témoins est possible, de même que dans la plupart des situations où l'incivilité ou le comportement déviant peut survenir. Ceci donne d'emblée une dimension sociale à la situation dans laquelle plusieurs protagonistes sont présents, peuvent interagir et s'influencer. Cette variabilité du nombre de témoins d'un comportement déviant constitue l'un des facteurs susceptibles d'expliquer les différents taux de réactions observés. Si la logique voudrait que la déviance soit d'autant plus sanctionnée qu'elle survient face à un grand nombre de témoins, les résultats



Brown Skin + Heavy Coat + Backpack = ? par drp (2005)

obtenus par les recherches sont tout autres. En effet, comme cela a été mis en évidence dans le cadre des comportements d'aide, Chekroun et Brauer (2004) ont montré que le nombre de témoins d'une incivilité influençait négativement le contrôle social : la sanction est moins fréquente avec 3 témoins assistant au comportement déviant qu'avec une seule. Cet effet est connu dans la littérature sous le terme d'« Effet Spectateur » (Latané & Darley, 1968, voir aussi Chekroun, 2008). Le contrôle social dépend donc du nombre de personnes assistant au comportement contre-normatif. Plus les témoins de ce comportement sont nombreux, plus ils se partagent la responsabilité d'intervenir, et moins la probabilité que chacun intervienne est grande. On parle alors d'un phénomène de diffusion de la responsabilité. Le fait que l'exercice de contrôle social soit affecté par l'effet spectateur met à nouveau l'accent sur le rôle de la

responsabilité individuelle dans l'apparition de ce comportement. Lorsque les individus sont seuls face à l'acte déviant, la responsabilité d'une éventuelle intervention leur incombe totalement, ils sont dès lors plus fortement impliqués dans la situation par rapport aux cas où de nombreux témoins sont présents et où tous sont autant responsables d'intervenir. Dès lors, si le contexte social est déterminant dans l'exercice de contrôle social, nous pouvons considérer que tout facteur susceptible d'accroître le sentiment de responsabilité des témoins d'un acte déviant va être en mesure de faciliter la décision d'exercer du contrôle social et de sanctionner le comportement. Par exemple, lorsqu'un comportement déviant a des conséquences pour les témoins, qu'il est fortement impliquant pour eux, la diffusion de la responsabilité et l'effet spectateur sont moins forts (Chekroun & Brauer, 2002). Par exemple, l'effet spectateur n'apparaît pas lorsque la dégradation d'un espace vert survient dans un petit parc de quartier où les habitants se rendent régulièrement et se sentent « chez eux ». Le fait de se sentir « chez soi » appelle alors un autre élément entrant en jeu dans la prise de décision d'exercer du contrôle social envers autrui : le sentiment d'appartenance, et, par extension, les déterminants du contrôle social liés à l'individu témoin de l'acte.

Les déterminants personnels : qui exerce du contrôle social ?

Brauer et Chaurand (2008) ont réalisé un ensemble de travaux visant à mettre en évidence les liens entre certaines caractéristiques individuelles et le contrôle social. Autrement dit, leurs travaux visent à répondre à la question : qui exerce du contrôle social ? Si un facteur classique comme le genre semble ne pas influencer l'apparition des sanctions, certains traits de personnalité semblent cependant être liés à l'exercice de contrôle social. En effet, il apparaît que l'altruisme et l'idéologie politique affectent ce comportement.

L'altruisme correspond à la tendance des individus à aider autrui et à s'engager dans des comportements pro-sociaux. Le fait que les personnes altruistes soient plus à même d'exercer du contrôle social que les autres serait lié à la dimension pro-sociale de ce type de réaction. Si exercer du contrôle social dépend, nous l'avons vu, des conséquences que le comportement déviant a pour soi, cette réaction dépendrait aussi de la volonté d'agir pour le bien de la société ou du groupe dans son ensemble. Ainsi l'individu altruiste, en exerçant du contrôle social, signalerait, par exemple à la personne jetant des débris dans un parc, qu'elle nuit au bien-être de tous les usagers de ce parc et par là même, viendrait en aide à l'ensemble de ces usagers.

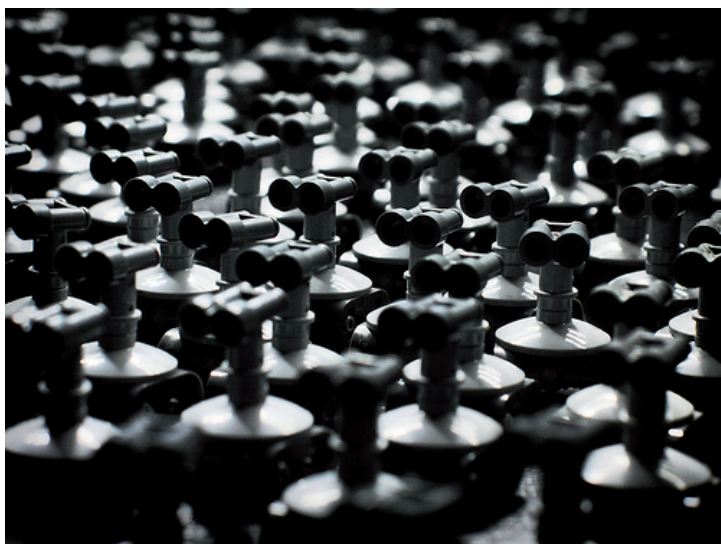
Dans la même veine, l'idéologie politique de gauche, correspondant à des personnes peu conservatrices, favorise l'exercice du contrôle social. Ce type d'idéologie est associé à un intérêt pour le respect des biens publics, à un sentiment d'appartenance sociale fort. Elle incite à se préoccuper du bien-être collectif au même titre que du bien-être individuel. Ainsi, le même processus pourrait expliquer l'effet de l'orientation politique sur le contrôle social que celui exposé dans le cadre de l'effet de l'altruisme sur ces mêmes réactions.

Au regard de l'ensemble des facteurs présentés, le contrôle social apparaît comme essentiellement dépendant de l'implication personnelle. Que cette implication soit issue des conséquences du comportement déviant à un niveau matériel ou identitaire, de la responsabilité incombant au témoin, de sa volonté d'agir pour la société, elle reste toujours centrale dans la prise de décision d'intervenir et de sanctionner l'auteur des comportements contre-normatifs. On peut considérer que le fait de se sentir personnellement impliqué par la situation va rendre légitime l'exercice de contrôle social et ainsi faciliter la

décision d'intervenir (Chaurand, 2008). Cette légitimité du contrôle social est centrale dans le processus de régulation des comportements et dans les conséquences et l'efficacité du contrôle social.

Les conséquences et l'efficacité du contrôle social

Qu'est ce qu'un acte de contrôle social efficace ? La fonction du contrôle social consiste, nous l'avons vu, à réguler les comportements contre-normatifs afin de perpétuer certaines normes sociales. Dès lors le contrôle social est efficace si il remplit ces fonctions et fait cesser les comportements incivils à plus ou moins longue échéance. Cependant, que l'on se penche du côté des sociologues ou de celui des psychologues sociaux, on peut noter que le contrôle social peut avoir des conséquences tout autres et pour le moins négatives. En effet, le contrôle social peut susciter chez l'individu cible des réactions émotionnelles hostiles susceptibles de déclencher des réactions agressives envers l'auteur du contrôle social ou une tierce personne. Insulter le conducteur qui klaxonne parce que vous êtes garé en double file, s'énerver parce que quelqu'un vous demande de ramasser le papier que vous venez de jeter par terre, etc. Toutes ces réactions peuvent être considérées comme des manifestations de colère ou d'hostilité envers le contrôleur social. Ainsi le contrôle social, lorsqu'il suscite ce type de réactions, ne remplit pas sa fonction et, au contraire, est à l'origine d'un



They are coming...
par Don Solo (2008)

nouveau comportement déviant. Cette apparition d'émotions hostiles est au centre des conséquences perverses du contrôle social. Alors que la transgression de norme est associée traditionnellement à des émotions morales comme la culpabilité, la honte, ou l'embarras, et aux comportements de réparations qui leur sont associés comme des excuses ou l'arrêt du comportement problématique, le contrôle social peut parfois provoquer les effets inverses. Il est alors nécessaire de se poser la question : qu'est ce qui fait basculer les cibles de contrôle social de l'embarras à la colère ? De l'excuse à l'agression ? Des travaux récents (Nugier, Niedenthal, Brauer, & Chekroun, 2007) mettent l'accent sur un facteur que nous avons abordé précédemment : la légitimité du contrôle social. Le contrôle social est d'autant plus facilement exercé qu'il est légitime, mais il est également d'autant mieux accepté qu'il est légitime. Si vous considérez que la personne qui vous demande de ramasser votre papier a raison, que sa remarque est légitime, que ce que vous avez fait n'est effectivement pas correct, alors vous vous sentirez probablement embarrassé, ramasserez votre papier, et y repenserez peut-être la prochaine fois que vous serez sur le point

de jeter un autre papier dans un parc. Par contre, si vous pensez que cette personne n'a pas à intervenir parce que ce que vous avez fait n'est pas si grave, que c'est le parc juste à côté de chez vous et qu'elle n'est pas elle-même du quartier, qu'elle vous a parlé d'une façon agressive, alors vous allez ressentir de la colère et peut-être entrer en conflit avec cette personne. Par ailleurs, cela ne vous empêchera peut-être pas de recommencer.

La légitimité de l'intervention apparaît donc comme centrale aussi bien dans la prise de décision d'exercer du contrôle social que dans l'efficacité de cette sanction. Si la légitimité est perçue de la même façon par les témoins d'un comportement déviant que par son auteur, le processus de contrôle social est alors particulièrement efficace.

Conclusion

La consigne « Respectez et faites respecter cet espace vert » a-t-elle un intérêt pour faire respecter la propreté d'un jardin public ? Notre propos n'était pas ici de déterminer l'efficacité du rappel de la norme sociale « Respectez cet espace vert » sur le comportement ciblé mais plutôt de tenter de comprendre ce qui pouvait conduire les promeneurs à « Faire respecter cet espace vert ». Comme nous l'avons vu, les sentiments d'implication personnelle, de responsabilité individuelle, et de légitimité sont déterminants dans l'exercice de contrôle social et donc dans la prise de décision d'intervenir face à un comportement irrespectueux d'une norme de ce type. C'est lorsque les témoins d'un acte déviant ou incivil perçoivent les conséquences négatives de cet acte pour eux-mêmes qu'ils sont les plus à même d'exercer du contrôle social. Subir les conséquences négatives d'un comportement déviant renforce le sentiment de responsabilité des témoins du comportement et leur donne ainsi la possibilité de dépasser l'inhibition liée à l'éventuelle présence de nombreux autres témoins. Si rappeler aux promeneurs qu'il leur est demandé de « Faire respecter cet espace vert » va effectivement favoriser le sentiment de responsabilité, ou rendre légitime une intervention face à quelqu'un qui détériorerait les lieux, on peut penser que rappeler aux passants combien leur coûte personnellement l'entretien du parc public et que « Ce parc, c'est chez vous » faciliterait d'autant plus leur décision d'exercer du contrôle social.

Références

- Brauer, M., & Chekroun, P. (2005). The relationship between perceived violation of social norms and social control: Situational factors influencing the reaction to deviance. *Journal of Applied Social Psychology*, 35, 1519-1539.
- Brauer, M., & Chaurand, N. (2008). *Qui réagit aux incivilités ? Facteurs personnels et contrôle social*. Manuscrit non publié, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France.
- Chaurand, N. (2008). *Réaction des témoins aux incivilités : Déterminants situationnels, personnels et culturels du contrôle social*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Clermont-Ferrand 2.
- Chekroun, P. (2008). Pourquoi les individus aident-ils moins autrui lorsqu'ils sont nombreux ? *Revue électronique de Psychologie Sociale*, 2, 9-16. Disponible à l'adresse suivante : <<http://RePS.psychologie-sociale.org>>.
- Chekroun, P., & Brauer, M. (2002). Reactions to norm violations and the number of bystanders: Evidence for the bystander effect in social control behavior. *European Journal of Social Psychology*, 32, 853-867.

- Chekroun, P., & Brauer, M. (2004). Contrôle social et effet spectateur : L'impact de l'implication personnelle. *L'Année Psychologique*, 104, 83-102.
- Chekroun, P., & Nugier, A. (2005). Le rôle des émotions morales dans le contrôle social : « Tu me fais honte ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 18, 77-97.
- Leyens, J. P., & Yzerbyt, V. Y. (1997). *Psychologie sociale*. Liège : Mardaga.
- Marques, J. M., & Yzerbyt, V. Y. (1988). The black sheep effect : Judgmental extremity towards ingroup members in inter- and intra-group situations. *European Journal of Social Psychology*, 18, 287-292.
- Nugier, A., Niedenthal, P.M., Brauer, M., & Chekroun, P. (2007). Moral and Angry Emotions Provoked by Informal Social Control. *Cognition and Emotion*, 21, 1699-1720
- Schachter, S. (1951). Déviation, rejet et communication. In A. Lévy (Ed.), *Psychologie sociale, textes fondamentaux anglais et américains*. Paris : Dunod, 1965.

Lexique

Implication personnelle : l'implication personnelle est le sentiment qu'a un individu d'être personnellement concerné par un comportement déviant et que ce comportement déviant a des conséquences plus ou moins direct pour lui. Les principales sources d'implication personnelle sont le fait de subir les conséquences directes du comportement déviant, le fait que la norme transgressée soit particulièrement importante dans le système de valeurs de l'individu, et le fait de se sentir personnellement responsable d'intervenir.

Effet Spectateur : on parle d'effet spectateur lorsque la probabilité qu'un témoin d'une situation d'urgence intervienne en aidant autrui est d'autant plus faible que le nombre de témoins est grand. Il y a ainsi plus de chance qu'un individu donné apporte son aide quand cet individu est seul que quand il est en présence de 3 autres personnes ou plus.

Endogroupe / Exogroupe : l'endogroupe correspond au groupe auquel appartient un individu donné. On parle aussi de groupe d'appartenance. Par opposition, un exogroupe est un groupe dont un individu donné ne fait pas partie.



Le contenu de la *Revue électronique de Psychologie Sociale* est sous contrat Creative Commons.

<http://RePS.psychologie-sociale.org>

[PROCÉDURE]

La *Revue électronique de Psychologie Sociale* est une revue de vulgarisation scientifique en langue française. Elle a pour objectif rendre accessible la psychologie sociale et d'en diffuser les savoirs à un large public non spécialiste. Vous pouvez soumettre vos articles pour publication dans la RePS par voie électronique à REPS@psychologie-sociale.org ou par courrier classique en deux exemplaires à :

RePS – AfPS
Édition de la RePS
UFR SPSE, Bat. C
Université Paris 10
F-92001 Nanterre Cedex

La *Revue électronique de Psychologie Sociale* publie (a) des articles théoriques présentant une théorie de la psychologie sociale et ses différents développements au sein d'un même champ théorique, ou bien une approche particulière en extrayant ses spécificités, (b) des articles présentant des applications des théories de la psychologie sociale ; (c) des notes méthodologiques dont l'objectif est de donner au lecteur des outils lui permettant d'accéder à la littérature scientifique, et (d) des articles « retour aux sources » qui présente brièvement une étude princeps de la psychologie sociale. Les auteurs souhaitant proposer un article, notamment dans le cas d'une note méthodologique, peuvent contacter le comité éditorial préalablement à leur soumission pour orienter leur rédaction. L'expertise est nominale, néanmoins l'anonymat peut être demandé par les auteurs lors de la soumission.

[SOUMETTRE UN ARTICLE]

Forme du texte

L'ensemble du document doit être en interligne 1½ en police TNR 12. Le document doit comprendre une photo et une courte présentation des auteurs. Un résumé doit être joint au texte mais sera inclus à la manière d'une présentation de l'article plus qu'un résumé en tant que tel. Il pourra faire l'objet de modifications de la part du comité éditorial. Les termes spécifiques doivent être définis dans un glossaire en annexe (ex. acronyme, anglicisme, termes techniques, etc.) L'article doit être court (5 à 10 pages).

Contenu du texte

Les auteurs doivent présenter des théories de la psychologie sociale et éviter de mettre en valeur leurs propres travaux. Les parties empiriques ne sont nécessaires qu'en guise d'illustration de la théorie. Le cas échéant, elles doivent être le plus court et concis possible. Evitez surtout la structure classique de la partie méthodologie d'un article empirique (participants, procédure, etc.).

Lors de la rédaction de votre document, gardez toujours à l'esprit que le public visé par cette revue est novice ou peu habitué au domaine que vous présentez. Le style attendu est plus proche du « journalisme scientifique » que de l'habituel article empirique

Bibliographie et références

Contrairement aux publications auxquelles vous êtes coutumiers, vos présents lecteurs n'ont pas besoins de disposer d'une bibliographie exhaustive des références citées. Votre document sera relu par un spécialiste du domaine, assurez-vous simplement de donner des informations claires et exactes, sans pour autant en citer systématiquement la source. Limitez les références bibliographiques au strict minimum. Evitez de citer ou de faire référence à des travaux non publiés, marginaux ou de mettre en avant vos travaux sans raison valable.

Vous mettez en fin de document une bibliographie aux normes APA. Vous êtes également invités à donner une ou deux références plus générales (en français de préférence) sur une page à part pour permettre aux intéressés d'approfondir les propos développés. Ces références doivent être, dans la mesure du possible, généralistes et complètes. Il n'est pas nécessaire qu'elles aient été citées dans le texte. Une récente revue de questions faisant l'unanimité ou un ouvrage de référence feraient parfaitement l'affaire.

Si vous souhaitez vous porter volontaire pour expertiser des articles de la RePS, merci de bien vouloir renvoyer le formulaire ci-joint ainsi qu'un CV à REPS@psychologie-sociale.org

NOM et PRÉNOM :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

POSITION ou TITRE :

COURRIEL :

TÉLÉPHONE :

Nombre annuel d'expertises maximales souhaitées :

Quels sont les domaines et thématiques dans lesquels vous êtes le plus à l'aise :

[OURS]

Équipe éditoriale 2007-2008

Olivier Codou, Fabrice Gabarrot et David Vaidis

Editeurs invités (numéro 3)

Markus Brauer et Nadine Chaurand

infographie, site internet

Johann L'Ecolier

Maquette et mise en page

Sylvain Delouvé

Remerciements aux experts 2008

Julien Chappé, Armelle Nugier, Séverine Halimi-Falkowicz, Yoann Fos , Fabien Girandola, Sandrine Redersdorff, Jean-Francois Verlhac, Florian Dufour, Markus Brauer, Nadine Chaurand, Clémentine Bry



La *Revue électronique de Psychologie Sociale* (RePS) est une revue éditée par l'Association francophone de Psychologie Sociale (AfPS) dont le siège social est situé 5 rue Rousselle, 92800 Puteaux, France.

ISSN : 1961-9030



La *Revue électronique de Psychologie Sociale* est soumise à une licence Creative Commons : l'ensemble de la revue peut être librement diffusé et utilisé sans demande auprès de l'éditeur à condition que les auteurs et la revue soient cités et qu'aucune modification ne soit apportée au texte original. Pour toute autre utilisation, un accord exprès de l'éditeur, préalable et écrit, est nécessaire.



2008 número 3